Assemblée Générale 2024 – 29 mars 2025

RAPPORTS D'ACTIVITES 2024 DES SERVICES ET COMMISSIONS

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE MAJEUR

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr

SOMMAIRE

- VIE FEDERALE
  - INFORMATIQUE
  - RELATIONS INTERNATIONALES
  - PARTENARIATS
- PRATIQUES SPORTIVES
  - HABITABLE/COURSE AU LARGE
    - ACTIVITE COURSE AU LARGE ET OCEANIQUE
    - COMMISSION INTERSERIES OSIRIS
    - COMMISSION DES DIRECTEURS DE COURSE AU LARGE
    - COMMISSION MATCH RACING
  - VOILE LEGERE ET GLISSE
    - COMMISSION VOILE RADIOCOMMANDEE
    - COMMISSION FLOTTE PARTAGEE
    - COMMISSION SPORT ENTREPRISE
    - COMMISSION JEUNES
- COMMISSION EQUIPEMENT ET SECURITE
- DEVELOPPEMENT
- MIXITE
- RESPONSABILITE SOCIALE DES ORGANISATIONS (RSO)
- DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE ET HAUTE PERFORMANCE
- COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE
- JURY D'APPEL
- COMMISSION MEDICALE

RAPPORT D'ACTIVITES 2024
VIE FEDERALE

Anne DOS SANTOS et Jean-Christophe COUR
Secrétaire Générale et Secrétaire Général Adjoint de la FFVoile

2024 a connu deux événements majeurs, les jeux olympiques Paris 2024 et la mise en application de la réforme électorale.
Pendant 15 jours, la communauté voile a pu se retrouver autour de la marina olympique à Marseille pour vibrer aux couleurs des bleus et profiter de la chaleur estivale de la cité phocéenne. La base arrière de la fédération sur le site du Lycée Marseilleveyre a accueillie pendant 15 jours, les anciens et actuels élus du réseau fédéral, des anciens et actuels champions et nos équipes techniques avec lesquelles nous avions souhaité partager ce moment sportif historique. Merci encore à celles et ceux qui ont travaillé à rendre tout cela possible.
La FFVoile a souhaité/pu offrir des places pour permettre à chaque président de club qui le souhaitait d'assister à une journée de régate pour soutenir notre équipe de France et vivre les JO à Marseille.
Par ailleurs, nous avons également relayé vers nos structures affiliées et déconcentrées la billetterie offerte par l'état dans le cadre du programme Tous aux jeux pour permettre à nos bénévoles méritants retenus par nos structures de pouvoir vivre les Jeux tous sport confondu sur les différents sites en France.
Après avoir travaillé pendant 2 ans à la traduction de la loi sur la démocratisation du sport, nos 1080 clubs ont pu voter en décembre pour élire par suffrage direct leur nouveau conseil d'administration et président.
De nombreux échanges ont eu lieu avec notre assureur pour optimiser nos contrats et maîtriser nos coûts. Hélas, sans résultats probants jusqu'à aujourd'hui même s'il faut reconnaitre que les garanties offertes dans le cadre du contrat groupe sont loin d'être négligeables.

L'organisation interne
Les phases de recrutement restent encore difficiles avec une tension et un turn-over toujours très présent sur le marché de l'emploi.
La FFVoile a dû pourvoir à des remplacements notamment pour des congés maternité, ce qui n'est pas simple sur des périodes longues mais temporaires (pas des CDI).
En revanche nous avons pu proposer des contrats de travail à certains de nos alternants dans des domaines importants pour la FFVoile que sont les partenariats, le juridique ou encore la communication.
Nous avons cette année encore pleinement bénéficié des mesures liées à la formation par apprentissage même si l'aide a été légèrement réduite, avec l'accueil de 6 alternants. Sachant que certains nous ont quitté et ont été remplacé dans le cadre du turn-over.

Encore une année avec des voiles sur l'eau !
La voile reste un sport attractif pour nos publics et ce malgré des événements climatiques et environnementaux qui ont pu empêcher localement la pratique sur une partie de la saison. Pour autant, si au total, les chiffres sont en hausse on retiendra un recul de nos licences et titres, particulièrement significatif pour les licences clubs jeunes.
Dans le détail, on observe :
En 2024, nos licences clubs sont en baisse par rapport à 2019 avec une baisse toujours très marquée chez les jeunes (-7,1 %) mais également par rapport à 2023 (-5,6%).
Cela confirme l'inquiétude déjà mentionnée dans notre développement et de la nécessité de mettre en place une politique sportive adaptée pour nos licenciés jeunes avec l'aide de nos clubs (école de sport).
Les licences tempo sont également en baisse en 2024 par rapport à 2019 avec un recul net de -15,5 % pour la Tempo 4 jours et -0,7 % pour la tempo 1 jour. En revanche, la tempo 1 jour progresse par rapport à l'an dernier (+10,6 %)
Si l'activité apprentissage est toujours non négligeable dans nos clubs avec près de 220 000 licences Passeport Voile, il faut néanmoins constater une baisse cette année mais avec toujours une progression de plus de 31 % par rapport à 2019.
A noter, cependant, que contrairement à l'an dernier les Pass Voile sont en forte hausse (+ 44,3 % par rapport à 2023 même si le recul reste de - 52,6 % en comparaison aux chiffres de 2019.

Finalement, sur l'année, on mesure une progression des licences et titres de + 18,6 % (tirée par le Passeport Voile) en comparaison de 2019 mais une baisse en volume par rapport aux chiffres de 2023 (entre – 2 et – 3 %) contrebalancé par un chiffre d'affaires en hausse malgré tout.
Ces éléments et cette baisse du volume de nos licences démontrent encore un peu plus la nécessité de changer de paradigme comme l'expérimentation licences et titres que nous menons actuellement.

Tableau des données licences & titres (2018-2024)

Types	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2019/2023
Adultes	57 416	57 043	48 351	48 011	54 737	57 217	55 298	-3,1 %
Jeunes	17 853	17 838	15980	17 504	17 803	17 640	16 648	-6,7 %
Passeports	165 399	166 971	157034	186 899	185 872	227 717	219 467	+31,4 %
Pass voile	-	17 765	15 658	7 957	5 982	5 832	8 416	- 52,6 %
Tempo 1j	11 040	9723	2770	6 699	8 772	8 730	9 658	- 0,7 %
Tempo 4j	5 709	5871	1270	3 169	5 651	6 311	4 962	- 15,5 %
TOTAL	257 417	265 134	236 951	270 239	278 817	323 447	314 449	+ 18,6 %

Focus sur la licence Club FFVoile prise en ligne
Pour rappel, courant 2023 à la suite du vote de notre AG, il est donné la possibilité de prendre une licence individuelle en ligne. Cette disposition est ouverte pour les licenciés qui n'ont pas pris leur licence à la FFVoile depuis au moins 20 mois et souscrivant une licence club adulte ou jeune. Les souscripteurs peuvent demander leur rattachement à une structure affiliée.
Nous comptons en 2024 (après une année complète de fonctionnement) 2 976 licences clubs (2 784 adultes et 192 jeunes) prises en ligne dont une majorité (59 %) a fait la demande de rattachement à un club, les autres étant rattachés à la ligue de leur choix.

L'attractivité de la voile et de notre fédération se mesure également par l'évolution des affiliations des structures. Ainsi, en 2024 nous avons accueilli 20 structures supplémentaires. Bienvenue à elles !
La fédération accueille ainsi 1080 structures affiliées à la fin de l'année 2024.
Le réseau fédéral comprend également 90 coach plaisance répartis au sein de nos structures affiliées et en indépendants fin 2024 et 21 coach kite conventionnés.

Un pilotage budgétaire 2024 réussi et une construction du budget prévisionnel 2025 marquée par une réduction des aides de l'Etat
Le suivi du budget 2024 a permis une bonne gestion des contraintes évoquées lors de notre dernière assemblée générale, ainsi que des hausses de prix liées au contexte inflationniste certes réduit mais qui s'est poursuivi encore cette année. Le bilan financier 2024 présente malgré tout un résultat négatif de 87 K€ sur un budget de près de 18 M€ soit environ 0,5 % du budget
La construction du budget 2025 a notamment intégré dans ses charges :

- une stabilisation de la masse salariale de la fédération ;
- une projection maitrisée des dépenses de fonctionnement ;

ainsi que dans ses produits :

- la projection prudente des recettes liées aux licences et subventions ;
- une progression des partenariats ;
- les opportunités liées aux appels à projets avec néanmoins une réduction du nombre d'appel à projets.

Les comptes 2024 ainsi que le budget prévisionnel 2025 font l'objet d'une présentation détaillée dans les documents diffusés en amont de notre assemblée générale.

Une réforme électorale mise en application
L'élection du conseil d'administration de la fédération française de voile (FFVoile) en décembre 2024 constitue une avancée majeure dans la gouvernance fédérale, avec l'application des nouvelles dispositions introduites par la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France. Cette réforme a notamment modifié les règles de représentation et de gouvernance des fédérations sportives. La FFVoile a fait le choix de son côté d'instaurer pour la première fois le vote direct de 100 % des

clubs affiliés pour l'élection des instances dirigeantes, renforçant ainsi la démocratie interne et la transparence du processus électoral.
Afin de se conformer à ces évolutions législatives, la FFVoile a engagé, dès 2023, un travail structurant de mise à jour de ses textes et règlements. Ce chantier a permis d'adapter l'organisation électorale aux nouvelles exigences légales et d'assurer une harmonisation des textes à tous les niveaux de la structure fédérale, et en particulier celui des Ligues régionales. Parallèlement, la direction de la vie fédérale de la FFVoile a mené, en 2024, une vaste campagne de mise à jour des coordonnées des clubs, garantissant ainsi une information claire et un accès optimal au vote pour l'ensemble des structures affiliées.
Grâce à ces efforts, l'élection du conseil d'administration s'est déroulée de manière entièrement dématérialisée, sur une période de quatre jours, offrant aux clubs une souplesse inédite pour exprimer leur suffrage. La mise en place d'un dispositif technique sécurisé a permis d'éviter tout problème, sans difficultés techniques ou organisationnelles, et garantissant la fiabilité et la transparence du scrutin.
Ce processus, modernisé, plus inclusif et ouvert à une participation élargie de tous les clubs, reflète l'engagement de la FFVoile pour une gouvernance plus ouverte, plus participative et traduit son investissement en faveur de la transparence et de la démocratisation de son fonctionnement.

La poursuite des actions du projet relevant de la vie fédérale

Accessibilité du siège fédéral : Les travaux d'accessibilité du RDC avec la pose d'un élévateur pour personne à mobilité réduite sont maintenant terminés. Ces derniers, dont le projet a été initié en 2021, rendent désormais accessible de manière autonome l'ensemble de la surface du RDC des locaux avec un accès adapté.
L'élévateur a été intégré dans la façade depuis le niveau de la rue. La façade quant à elle a été entièrement refaite ainsi que l'espace Bocquillon.
La réalisation de cet ouvrage s'inscrit pleinement dans notre politique d'inclusion pour l'accueil d'un public handicapé.
Nous remercions l'Agence Nationale du Sport pour son soutien financier dans ce projet.

Réforme des licences & titres : en 2024, 9 clubs ont intégré le dispositif de l'expérimentation dont 7 déjà intégrés en 2023. On retiendra qu'ils ont multiplié par 3 le nombre de titres totaux délivrés, passant de 6 464 titres à 19 582, sans effet sur le nombre de licences clubs resté stable (+10 licences entre 2023 et 2024 pour l'ensemble des 9 clubs).

Ils ont organisé 11 régates 5c pour au moins 337 personnes qui n'avait jamais participé à une régate auparavant.

Le système permet de mesurer plus justement l'activité des structures engagées dans l'expérimentation.

L'assemblée générale sera sollicitée pour les suites à donner.

Ressources humaines : Le travail mené avec l'appui conseil de l'AFDAS a permis de lancer une enquête interne visant à mieux comprendre les relations collaboratives et modes de fonctionnement. L'analyse des résultats a conduit à identifier les points forts de notre organisation et les points à améliorer. L'ensemble des réponses et suggestion sera intégré à un plan d'actions et une feuille de route permettant de clarifier les relations de travail entre les différents services.

La Fondation de la Voile sous abritans de la fondation du sport a reçu 92 990 € de dons au 31 décembre 2024. Nous remercions l'ensemble des généreux donateurs, espérant pouvoir compter sur eux sur la durée pour une voile plus durable et plus sociale.

Le COMEX réuni en juillet 2024 a validé l'affectation des fonds pour les projets suivants :

- La mer est à vous : 50 000€
- Projet Course au large 2030 : 35 000€

Le COMEX réuni en décembre 2024 a ajouté un autre projet : Prévenir toutes formes de violences dans le réseau des clubs FFVoile.
La fondation est un levier important pour le financement des projets sociaux du réseau fédéral, n'hésitez pas à en parler autour de vous. Chaque don compte !
https://www.fondation-du-sport-francais.fr/les-fondations-abritees/fondation-de-la-voile

Un engagement fort pour un sport intègre et éthique

Notre fédération est engagée depuis de nombreuses années dans la lutte contre les violences. Nous réaffirmons notre volonté d'une exigence forte et collective des acteurs de notre réseau. La fédération se place auprès des victimes.

Il est de notre devoir de veiller à ce que le contrôle de l'honorabilité des dirigeants et encadrants soit mené avec la plus grande rigueur et honnêteté.

Le plan de prévention fédéral et autres documents sur la page dédiée :
https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/prevention.asp

Rappel du courriel dédié aux signalements : stopviolence@ffvoile.fr

Et toujours les actions de fonds

Cette année encore l'ensemble des services de la vie fédérale est resté disponible pour accompagner nos clubs, CDV/CTV et ligues dans leur développement en particulier sur un plan juridique, réglementaire, assurantiel, informatique ou encore lié aux licences.

La gestion de la fédération et le suivi des projets ne sauraient être rendus possible sans une équipe technique compétente et engagée. Merci à toutes et tous pour tout ce que vous faites tout au long de l'année. Notre échappée à Marseille nous a permis de mieux nous connaitre dans une ambiance détendue. La bonne ambiance qui règne au sein de l'équipe témoigne d'une confiance réciproque qui nous permet de faire face aux enjeux de demain et aux difficultés/tensions du quotidien.

INFORMATIQUE

Romain GAUTIER
Administrateur en charge de l'informatique

L'année 2024 fut, comme toujours, une année intense pour le service informatique de la FFVoile. En plus des maintenances opérationnelles des réseaux et machines, la sécurisation de nos systèmes d'information est en perpétuelle évolution à la vue de l'augmentation des actes malveillants qui touchent les fédérations sportives. Les développements de nouveaux outils ou de modifications des outils existants ont bien avancé, je ne citerai qu'un exemple avec la gestion du projet SCORE (remplaçant de Freg) qui a respecté le planning prévisionnel avec une mise en route en février 2025. Une réorganisation interne du service informatique va permettre d'encore mieux répondre aux nombreuses demandes de développements de la FFVoile. En tant qu'élu au conseil d'administration en charge de l'informatique, je voulais, avant que vous lisiez attentivement ce rapport d'activité, remercier l'ensemble de l'équipe du service informatique pour leur travail et investissement au sein de la fédération.

Le service informatique de la FFVoile joue un rôle clé dans l'accompagnement des clubs, des licenciés et des différents services de la fédération en mettant à leur disposition des outils et un support technique adapté à leurs besoins.

Des outils pour les clubs et les licenciés

Nous développons et maintenons des solutions facilitant la gestion quotidienne des clubs et l'expérience des licenciés, sur différents sujets comme :

- La gestion des licences et titres : un système pour la délivrance et le suivi des adhésions.
- La boutique FFVoile et les tunnels de vente : des solutions de gestion des ventes adaptées aux besoins des clubs et des structures fédérales.
- Les classements et compétitions : des outils dédiés à l'établissement du calendrier des régates, au partage des résultats, et au calcul des classements nationaux.
- Les outils de certification : gestion des certificats de jauge et des diplômes de formation pour les pratiquants et les encadrants.

Un accompagnement pour les services de la Fédération

Au-delà des clubs et des licenciés, nous accompagnons l'ensemble des entités fédérales en optimisant les processus métiers :

- Gestion administrative et financière, collecte des labels et édition des chiffres clés, calcul des pouvoirs des votants à l'Assemblée Générale
- Diffusion d'informations et de médias via les sites internet fédéraux.
- Gestion des vœux et du calendrier d'arbitrage nationaux et régionaux.
- Suivi des sportifs associés au Projet de Performance Fédéral (PPF).

Sécuriser et optimiser l'environnement numérique fédéral

Nous veillons également à garantir un environnement numérique fiable et sécurisé :

- Mise en place de stratégies de sauvegarde et plans de reprise d'activité.
- Protection des données personnelles et sensibilisation aux cybermenaces.
- Interconnexion entre le SI fédéral et des outils tiers facilitant la gestion des clubs et améliorant l'expérience des licenciés.

Une part importante de l'activité est centrée sur l'exploitation et la maintenance des solutions logicielles existantes : de nombreux programmes fonctionnent continuellement tant sur internet qu'en interne. Leur bon fonctionnement nécessite une maintenance technologique et fonctionnelle régulière.

Historiquement, nos solutions s'appuient principalement sur le langage ASP.net C#, des bases de données SQL Server et des serveurs Web Microsoft. Depuis deux ans maintenant, suivant les l'évolution des bonnes pratiques de code, nous souhaitons progressivement faire évolution notre « stack technique » et notre manière de concevoir nos logiciels, afin d'améliorer significativement nos outils sur l'expérience utilisateur (ergonomie, facilité d'usage sur ordinateur comme sur smartphone, modernité, etc.). C'est un enjeu important pour dynamiser l'activité fédérale et favoriser l'engagement des clubs et des licenciés.

Cela se traduit dans les faits par la migration progressive de notre historique projet « monolithique » (ASP.net / C#) vers plusieurs nouveaux projets, séparant clairement *Frontend* et *Backend**. Les solutions nouvellement développées utilisent Typescript / React côté Frontend, C# ou NodeJS côté Backend (APIs).

Par ailleurs, certaines solutions dont la conception a été sous-traitée ou construites à partir de solutions existantes, s'appuient sur d'autres technologies : systèmes Linux (CentOS / Debian et Apache / NGINX) et différents langages (PHP, NodeJS, jQuery) et bases de données (mySQL / MariaDB). Il y a une volonté aujourd'hui de limiter la multiplicité des langages / framework utilisés pour faciliter la maintenance et maximiser les synergies entre les projets.

Nous essayons également de plus en plus de nous tourner vers des solutions existantes sur le marché, lorsque cela se justifie. C'est par exemple ce que nous avons fait sur le projet SCORE, nouveau logiciel de classements de la FFVoile qui va progressivement remplacer Freg. C'est un logiciel développé par SailTi – entreprise espagnole, référence internationale sur le sujet – avec qui nous avons contractualisé et avec qui nous avons travaillé toute l'année 2024 – et continuons de travailler sur 2025 - en étroite collaboration pour qu'ils adaptent leur solution aux spécificités de la voile française. Ce projet a été un des projets phares pour notre service en 2024.

Le service informatique, en accord avec le comité de direction de la FFVoile, a également décidé de mettre en place une méthode de gestion et de priorisation des projets informatiques. Une à deux fois par an, le service informatique s'occupe de récolter les demandes des différents services de la Fédération, de les étudier puis de les présenter au comité de direction qui se charge de décider des priorités. Une première priorisation a eu lieu en fin d'année 2024 (pour une réalisation en 2025). Après plusieurs années à réaliser de nouveaux projets en complément des solutions existantes, poussé notamment par les appels à projet de l'ANS, il a été identifié comme prioritaire de refondre un certain nombre de nos outils existants, à commencer par les interfaces calendrier / résultats / classements et les outils de gestion à destination des clubs.

** Un logiciel se découpe en deux parties : le Front-end (partie visible et interactive d'une application, qui concerne l'interface utilisateur et l'expérience utilisateur) et le Back-end (logique métier, gestion des données et de la communication avec les bases de données). Historiquement, ces deux parties sont regroupées dans un unique projet « monolithique ».*

Les faits majeurs en 2024 :

- Participation technique au projet fédéral JO 2024 Marseilleveyre
- Lancement et accompagnement du comité de pilotage du projet du nouvel outil de gestion de régate (SCORE, futur de Freg) ;
- L'intégration continue des contrôles d'honorabilité dans nos processus et nos outils ;
- L'optimisation de nos infrastructures serveur et la formation sur nos nouvelles technologies ;
- Le développement et l'ouverture continue de nouveaux services sur l'API FFVoile (api.ffvoile.fr) ;
- Construction d'une solution d'inventaire pour gérer le matériel de la FFVoile, notamment pour le Haut-Niveau (https://inventaire.ffvoile.fr)
- Construction et déploiement d'une solution de dématérialisation du livret de progression FFVoile (https://progression.ffvoile.fr)
- Mise en place d'une méthode de gestion et de priorisation des projets « logiciels »
- Le déploiement de l'infrastructure du bureau de la performance de Marseille ;
- Solution de vente directe en ligne de primo licences et vœux de rattachement structure ;
- L'expérimentations licences : Kits pédas / Kits sports ;

- Les réformes statutaires : équivalence 10 licences clubs adultes, réforme des pouvoirs de vote, …
- La succession au support technique et utilisateur de Lenny vers Isoufe ;
- Participation à la SOF 2024 (Hyères).

Constitution du parc informatique fédéral :

- Dispositif de virtualisation VMWare de production : Cluster de 3 nœuds hyperconvergés VxRail ;
- Un serveur physique contrôleur de domaine ;
- Un environnement de virtualisation en test ;
- Un cluster de baies de stockage type NAS pour la haute capacité.
- Une solution de sauvegarde externalisée (BAAS) ;
- Une solution de Endpoint Protection protégeant les systèmes finaux ;
- Un dispositif de reprise d'activité (PRA) délocalisé.
- Un cluster de firewalls avec équipement d'analyse des logs et statistiques ;
- Un firewall applicatif WAF protégeant les services exposés sur internet.
- Des équipements d'interconnexions Gigabit et POE (fibre & cuivre).
- Des équipements assurant la couverture WiFi du siège (17 bornes + contrôleur).
- 35 serveurs virtuels ;
- 98 ordinateurs portables ;
- 60 téléphones mobiles ;
- 25 tablettes destinées aux opérations de terrain.

La charge de bon fonctionnement de l'ensemble du périmètre fonctionnel de notre service est aujourd'hui le suivant :

- ✓ **Plus de 597.60k demandes sur notre API FFVoile** par période des **30 derniers jours** référencés par Microsoft Azure Insights.
- ✓ **1 603 095** appels à nos services web de consultation ou prise de licence depuis des solutions tierces autorisées : Axyomes, AwoO, Glénans, Bloowatch, GroupLive, Mylevel, Nautispot, Avel, iVoile, Izidoor …
- ✓ Délivrance des **325 084 licences et titres fédéraux** par les clubs.
  - Dont **2 977 licences directes** prises par le site fédéral.
- ✓ Gestion des **3 557 utilisateurs actifs** et ayants droits.
- ✓ Calcul et édition des tableaux de synthèse, décompte des titres fédéraux par clubs, CDV et Ligue.
- ✓ Production du décompte des voix et pouvoir de vote aux assemblées générales.
- ✓ Etablissement du calendrier sportif de plus de **10 078 épreuves** regroupées en **5 408 compétitions** sur **232 codes bateaux différents**
- ✓ Mise à disposition du logiciel de classement Freg en interaction avec la base de données fédérale et ouverture via API de ces informations pour des solutions tierces.
- ✓ Réception et traitements des **5 464 résultats** d'épreuves dont **540** via API.
- ✓ Etablissement des classements nationaux de **108 classes**, des clubs, de la FFVoile.
- ✓ Etablissement du calendrier d'arbitrage national et régional : gestion des **11 082 vœux** et **7 057 désignations** des arbitres sur **4 830 compétitions** avec expédition des plannings aux **569 clubs organisateurs** et **1 419 arbitres**.
- ✓ Etablissements des chiffres clés via les labels : recensement des services proposés par les clubs, des ressources humaines, matérielles et financières.
- ✓ Exploitation du Suivi Individuel du Sportif (SIS) constituant l'outil d'analyse des athlètes, de leurs performances et de détection.

- ✓ Constitution des listes des sportifs de haut niveau, avec candidatures saisies par les sportifs, consolidation médicale, validation par les référents de discipline et la DTN puis transmission des **390 sportifs inscrits sur la liste ministérielle** et synchronisation avec le PSQS.
- ✓ Gestion des effectifs des **848 sportifs** inscrits dans les **52 structures PPF** (pôles, dispositifs régionaux) et transmission au PSQS.
- ✓ Gestion des **1 155 candidats** à la qualification CQP-IV, et transmission des diplômes à la Commission Paritaire Nationale (CPNEF).
- ✓ Gestion d'un flux financier d'environ **18,5 M€** réparti sur **337 814 mouvements comptables**, encours club et compensation bancaire SEPA.
- ✓ Interfaçage avec le logiciel de comptabilité FFVoile SAGE par consolidation des 36 241 mouvements de la comptabilité fédérale (licences, titres, cotisations, etc…).
- ✓ Production 3 fois par jour, de la nouvelle présentation budgétaire ($compta) alignant par année **69 112 lignes de budgets et dépenses** depuis 625 positions analytiques en comptabilité vers une catégorisation fédérale et ministérielle.
- ✓ Partages via notre serveur Média, au cours de l'année :
  - ***Vidéo*** : 83 nouveaux ajouts pour un total de 4284 vidéos.
  - ***Photos*** : 15 683 nouveaux ajouts pour un total de 116 037 photos.
- ✓ OSIRIS : 3 083 demandes traitées par les délégués pour **1 783 certificats OSIRIS octroyés**.
- ✓ Délivrance de 599 cartes pub ou autorisations ponctuelles de port de publicité.
- ✓ Gestion des **1 220 vœux** de ligues pour identifier leurs sélectionnés aux CF minimes et espoirs.
- ✓ Gestion des nomenclatures : bateaux, rating, structures, catégories, …
- ✓ Interfaçage avec un fournisseur Axyomes pour la préinscription aux championnats de France et autres épreuves coordonnées par la FFVoile.
- ✓ Gestion de plus de **2 576 postulants** sur les 63 sessions de recrutements, stages, formations, équivalences, … créés via l'outil de candidature FFVoile.
- ✓ Gestion des **410 boites emails utilisateurs, 85 boites partagées** et **232 listes de distributions** @ffvoile.fr, pour une volumétrie totale de **2,875 To**

A cela, ajoutons les opérations quotidiennes :

- L'assistance aux utilisateurs (personnels, cadres, élus, …) dans leur quotidien informatique ;
- La production de reporting ou d'exports de la base de données pour les besoins statistiques des différents services fédéraux ;
- La mise à disposition d'outils de collaboration : conférences en ligne, partage de documents, espaces de suivi projets ;
- La gestion des sites Internet et Extranet de la FFVoile (hébergement, noms de domaine, sécurisation ssl, conception, maintenance, …) ;
- Les sauvegardes générales des serveurs et d'autres spécifiques : bases de données, données utilisateurs, etc… ;
- La garantie d'une connexion Internet fiable au siège de la fédération (filaire et Wifi) ;
- La protection et la sensibilisation contre les malveillances (en hausse) ;
- Les démarches contribuant à la mise en œuvre de la RGPD et autres audits spécifiques ;
- La maintenance des postes de travail et équipements mobiles de la FFVoile ;
- L'assistance des structures affiliées dans leurs diverses opérations de gestion sportive/administrative et l'utilisation de nos outils métier ;
- La formalisation et le diagnostic des anomalies pour une prise en charge rapide par les responsables d'application ;
- L'assurance de l'environnement de travail sur le siège (vidéoprojecteurs, système de visioconférence, copieurs, téléphones, périphériques informatiques) ;
- Les accès sécurisés à distance vers nos systèmes pour permettre le télétravail du personnel ;

- Le monitoring des taches automatisées d'entretien, de sauvegarde ou de surveillance.
- Les actions de maintenance logicielles et matérielles permettant le bon fonctionnement du socle du SI.

Les données sont réparties dans une dizaine de bases de données. La principale, centralisant les données métiers de la fédération, est constituée d'environ **14 043 champs** d'information répartis dans **623 tables**, 276 vues d'exploitation, régis par 315 programmes SQL, tandis que des milliers de scripts ont été conçus pour produire automatiquement les formulaires d'exploitation et pages internet disponibles en ligne.
L'entretien et l'évolution de ce Système d'Information fédéral est assuré par le service informatique accompagné de quelques prestataires de confiance, en contrats de support/maintenance ou par assistances ponctuelles.

L'équipe du service informatique est constituée de :

- **Romain GAUTIER**, élu au Conseil d'Administration en charge de l'informatique

Représentant du service auprès des instances politiques (BE, CA, AG), garant de la gouvernance SI et de l'adéquation avec le projet politique fédéral ainsi que de sa bonne exécution en tant que responsable « élu » signataire.

- **Hugo HERROU**, Responsable du service

Chargé d'orchestrer les équipes et prestataires informatiques, de valider les différents engagements comme responsable opérationnel et de rendre des comptes auprès des instances dirigeantes, notamment via la rédaction du présent document. Sur la partie opérationnelle, en charge du pilotage des projets en développement logiciel, de l'accompagnement à la formulation des besoins jusqu'à la livraison, assure également la maintenance corrective et évolutive de certaines solutions logicielles en place.

- **Julien MARTIN**, Architecte des systèmes d'information / Responsable Sécurité des systèmes d'information

Chargé de proposer les décisions stratégiques pour le renouvellement ou l'évolution des infrastructures et de la politique de sécurité des systèmes d'information face aux cyberattaques et risques de fuites de données. Assure également le maintien en condition opérationnelle des applications « historiques » de la FFVoile.

- **Ilango BALA**, administrateur Systèmes et Réseaux

Garant du déploiement, de l'entretient et du bon fonctionnement de l'infrastructure SI fédérale, des serveurs de production jusqu'au postes utilisateurs, des solutions clouds (Messagerie o365, BAAS et EDR) incluant les équipements intermédiaires d'interconnexion et de sécurisation des échanges. Il assure également le support aux utilisateurs et l'assistance aux structures affiliées en l'absence de notre alternant.

- **Lenny OSSEUX**, alternant en support et assistance *(sept 2023 - aout 2024)*

Principalement en charge de l'assistance du personnel fédéral et des structures affiliés sur les outils et les équipements, du support de premier niveau et des diagnostics sur les anomalies logicielles rencontrées. Il œuvre également sur le déploiement d'une solution de monitoring de nos infrastructures et d'autres solutions systèmes dédiées.

- **Isoufe YATABERE**, alternant en support et assistance *(depuis octobre 2024)*

Remplacement de Lenny, en charge de l'assistance du personnel fédéral et des structures affiliées sur les outils et les équipements, du support de premier niveau et des diagnostics sur les anomalies logicielles rencontrées.

RELATIONS INTERNATIONALES

Jean-Luc DENECHAU

Président de la FFVoile et en charge des Relations Internationales

En cette année olympique, la FFVoile a tout d'abord activement participé à l'accueil de l'ensemble des acteurs de la voile mondiale dans un premier temps à Hyères, lors de la Last Chance Regatta organisée pendant la SOF2024, puis en mettant notamment à disposition de Paris2024 l'expertise de ses nombreux professionnels et bénévoles qui ont fortement contribué à la réussite de l'évènement de l'été dernier dans la superbe marina de Marseille.
Indépendamment de son rôle lors des JO 2024, la FFVoile a continué à vivement s'investir dans les organismes dédiés au développement de la voile à l'échelle européenne et mondiale. Elle a ainsi contribué aux travaux de World Sailing et de l'EUROSAF, tout en prenant part aux décisions des nombreuses classes internationales (en particulier celles dans lesquelles la FFVoile est le membre français comme pour l'IKA, l'iQFOiL ou encore l'IWSA, la nouvelle classe internationale en charge du développement de la wing). Elle a également eu un œil attentif sur les travaux menés au niveau européen dans le domaine du nautisme, via notamment l'European Boating Association.
Les représentants engagés au sein de ces instances – qu'ils soient athlètes, entraineurs, dirigeants, arbitres ou experts – s'attachent non seulement à défendre les intérêts de la voile française, mais surtout à promouvoir ce sport et ses pratiquants. Nous souhaitons profiter de ce rapport pour les remercier pour leur engagement en faveur d'une voile plus universelle, accessible, attractive, inclusive et durable.

World Sailing :

Comme chaque année, la Fédération Internationale de Voile a organisé son Mid-Year Meeting au mois de mai. Les réunions du Council (au sein duquel la FFVoile était représentée par Ed RUSSO), de l'Events Committee (dans lequel siégeait Guillaume CHIELLINO) et de l'Equipment Committee (dont le Chairman était le français Cédric FRABOULET) se sont de nouveau tenues en visioconférence afin de permettre une participation plus importante et de limiter les frais. En cette année olympique et élective, peu de décisions fondamentales ont été prises lors de cet évènement mais on peut tout de même souligner la création d'un working party pour étudier la réduction de la voile d'iQFOiL.
L'Annual Conference de World Sailing s'est tenue en présentiel à Singapour début novembre et cet évènement revêtait une importance particulière puisqu'il accueillait l'Assemblée Générale Elective. Dans ce contexte, la FFVoile avait décidé d'y envoyer une délégation importante dans l'objectif de permettre aux membres français des différents comités, sous-comités et commissions de participer aux travaux de World Sailing mais également de défendre les intérêts de la voile française dans le cadre du renouvellement de l'ensemble des instances de la fédération internationale. Corinne MIGRAINE représentait la France à l'Assemblée Générale et au Council et elle était accompagnée à Singapour de Guillaume CHIELLINO, Ed RUSSO, Cédric FRABOULET, Anne MALLEDANT, Sylvie HARLE, Bernard DESTRUBE, Bernard BONNEAU et Arnaud MANTE.
Lors de cette AG Elective, le Président sortant, Monsieur Quanhai Li, a été réélu pour un second mandat. Yann ROCHERIEUX qui souhaitait poursuivre sa mission de Vice-président au sein du Board n'a quant à lui pas été réélu, à quelques voix près. La France restera toutefois représentée au niveau du Council puisque Corinne MIGRAINE a été élue parmi les représentants du Groupe D (groupe de 10 pays dans lequel siège la FFVoile et qui dispose de 3 représentants au Council) ce qui constitue une excellente nouvelle pour la défense des intérêts français au sein de la Fédération Internationale. Par ailleurs, la FFVoile continuera d'être très fortement mobilisée dans les différents comités, sous-comités et commissions lors de cette nouvelle mandature puisqu'ont été désignés les membres français suivants :

- Guillaume CHIELLINO -> Coaches and Team Leaders Commission
- Paul-Adrien CUVILLIER -> Para Sailing Committee
- Cédric FRABOULET -> Equipment Committee
- Christophe GAUMONT -> Race Officials Committee ; Special Regulations Sub-Committee
- Sylvie HARLE -> Equity, Diversity & Inclusion Committee (Vice-Chairperson)
- Anne MALLEDANT -> Match Racing Committee (Vice-Chairperson) ; Race Officials Committee ; Race Management Sub-Committee (Chairperson)

- Arnaud MANTE -> Team Racing Committee (Vice-Chairperson) ; International Umpires Sub-Committee
- Fanny MEVELEC -> Medical Commission
- Corinne MIGRAINE -> Oceanic & Offshore Committee (Vice-Chairperson)
- Yoann PERONNEAU -> Race Rules Committee
- Ed RUSSO -> Events Committee ; Specialist Sailing Committee

Lors de cette année 2024, la FFVoile a également été très active au sein des classes internationales afin de veiller à ce que les décisions prises (en termes de matériel, de jauge, d'organisation du calendrier ou de structuration de la discipline) soient conformes aux intérêts de nos sportifs et du développement de ces pratiques. Dans ce contexte, plusieurs experts des différentes disciplines (et notamment les coachs) ont contribué aux travaux de l'IKA (International Kiteboard Association) des Classes iQFOiL (Senior et Youth & Junior) et de l'IWSA dans le cadre de la structuration internationale de la wing.

Eurosaf :

La FFVoile a poursuivi son implication au sein de la Fédération Européenne de Voile qui s'est notamment matérialisée par la présence d'Anne MALLEDANT au Race Officials Exchange Programme Meeting qui s'est tenue à Chypre en janvier 2024. Cette participation visait à permettre à des arbitres français de se déplacer sur des compétitions européennes (notamment en Espagne et en Croatie) dans le cadre d'un programme européen d'échanges d'arbitres piloté par l'EUROSAF et cofinancé par les différentes fédérations nationales, dont la FFVoile.
Olivier BOVYN et Anne MALLEDANT étaient également présents en Hongrie pour contribuer aux travaux et décisions prises lors de l'AG de l'EUROSAF en mai dernier.

European Boating Association :

Membre historique de l'European Boating Association (EBA), la FFVoile poursuit son engagement en représentant et en défendant les intérêts des plaisanciers, notamment sur les questions liées à la réglementation européenne affectant la navigation de loisir. Elle a ainsi participé aux deux principales réunions institutionnelles de l'EBA, composée de 22 fédérations nationales, aux Pays-Bas en avril 2024 et en Turquie en octobre 2024.

PARTENARIATS

Jean-Luc DENECHAU *en charge des Partenariats*

Le service partenariats de la FFVoile est sous la responsabilité d'Anaëlle Guével, avec l'aide de Chloé Hartmann en alternance. Ce service a pour mission de développer et de gérer les relations avec les partenaires de la fédération, et de trouver des nouveaux partenaires.
Cette année, plusieurs actions structurantes ont été menées, notamment avec l'appui de l'agence Sportfive, afin de renforcer la visibilité et l'attractivité de la FFVoile.

Mission avec l'agence de marketing sportif

Un audit a été mené de janvier à septembre pour :

- Analyser l'offre partenariale actuelle de la FFVoile,
- Proposer une nouvelle structure de l'offre et des revenus sponsoring attendus,
- Créer de nouveaux outils de prospection et présentations commerciales,
- Former la personne en charge des partenariats au sein de la fédération.

Cet audit a permis d'identifier trois piliers majeurs sur lesquels repose désormais notre stratégie marketing et partenariale :

- **La performance** : "À la conquête de l'excellence", mettant en avant l'entraînement, le dépassement et la confrontation.
- **Le plaisir** : "Plus qu'un sport, un lifestyle", valorisant le fun, le partage et les sensations.
- **La transmission** : "Le pouvoir d'inspirer et d'éduquer", axée sur l'environnement, le Handivoile, la féminisation, l'éducation et la solidarité.

La FFVoile est fière de renouveler les contrats de partenariats au 1 janvier 2025 de Banque Populaire, Tribord, Yamaha Marine, Le Coq Sportif, et d'engager une nouvelle dynamique avec ENGIE.

Partenariats et engagement des marques

Banque Populaire, partenaire majeur de la FFVoile : Depuis 2001, la Banque Populaire soutient la Fédération Française de Voile dans le développement de la pratique, notamment via le co-financement de matériel pour les Écoles Françaises de Voile et son implication dans les Championnats de France Jeunes.
Tribord, fournisseur officiel : Depuis 2021, Tribord accompagne la FFVoile dans une vision commune de développement, avec la co-création de produits adaptés, le soutien aux clubs et la promotion du réseau des Écoles Françaises de Voile. L'accent est mis sur l'éco-conception des équipements.
Yamaha Marine, fournisseur officiel : Fidèle partenaire depuis 2013, Yamaha fournit les moteurs hors-bord qui équipent les bateaux des entraîneurs de l'Équipe de France et propose des offres spécifiques aux clubs.
Le Coq Sportif, fournisseur officiel : Marque emblématique du sportwear français, Le Coq Sportif équipe les équipes de France Olympique depuis 2020.
La MAIF, fournisseur officiel : La MAIF assure l'ensemble des structures affiliées et des licenciés depuis 2020 et est mécène de la Fondation de la Voile depuis 2024.
ENGIE accentue son implication auprès de la Fédération Française de Voile.
Partenaire de la fédération depuis 2017, Engie prolonge de deux années son engagement et acquiert un nouveau statut de **Partenaire Officiel de la FFVoile**. Un nouveau positionnement qui va permettre à l'énergéticien de soutenir la fédération dans ses programmes de sensibilisation des jeunes générations aux enjeux environnementaux et à la préservation de la biodiversité marine.
Après plusieurs années d'implication dans le Kite, ce nouveau positionnement s'inscrit pleinement dans la stratégie de la FFVoile visant à promouvoir une voile plus durable et responsable.
De nombreux avantages licenciés sont également mis en place avec l'UCPA sur les séjours, Panini sur l'album du Vendée Globe, Sixt sur les locations de véhicules, Voiles et Voiliers sur l'abonnement au

magazine, Crosscall avec une réduction sur les produits, Tip&Shaft, avec une réduction sur le Sailorz Film Festival, et Décathlon avec une réduction sur l'ensemble des produits.

Suite aux élections fédérales de fin d'année, le Bureau Exécutif, sur proposition du Président, a élu un Vice-président en charge du Marketing et des Partenariats.

Fondation de la Voile : un engagement pour une voile plus inclusive

Lancée en 2024, la Fondation de la Voile soutient des projets d'insertion sociale et professionnelle par le nautisme. Elle bénéficie de l'expertise administrative et juridique de la Fondation du Sport Français.
Il y a 4 projets en cours :

- **La Mer est à Vous** : poursuite du programme d'insertion sociale par la voile, avec un accompagnement renforcé des clubs engagés.

- **Course au Large 2030** : projet visant à aligner la course au large avec les objectifs de l'Accord de Paris en définissant une feuille de route commune pour réduire son impact environnemental.

- **Éduquer à la mer** : programme destiné à favoriser l'accès à la mer pour les scolaires, avec un développement des classes de mer et une sensibilisation aux enjeux environnementaux.

- **Prévention des violences dans le réseau FFVoile** : Une cellule dédiée a été mise en place avec un dispositif de signalement et une stratégie de sensibilisation des pratiquants, en collaboration avec des associations spécialisées. Pour ancrer durablement ces changements, la FFVoile renforce son engagement afin que chacun puisse naviguer dans un environnement sûr et bienveillant.

RAPPORT D'ACTIVITES 2024
PRATIQUES SPORTIVES HABITABLE ET COURSE AU LARGE

Christophe SCHENFEIGEL et Bernard BOCQUET
Vice-président de la FFVoile en charge des Pratiques Sportives Habitable et de la Course au large, Administrateur en charge des Pratiques Sportives Habitable et de la Course au Large

Bilan de l'année 2024 des Pratiques Sportives - Habitable et Course au Large qui rassemble toutes les formes de compétitions sur quillard, depuis l'accès à la pratique sportive jusqu'aux disciplines de haut - niveau.

Aujourd'hui, la société dans laquelle nous vivons fait face à des enjeux majeurs ; notre sport, et tout particulièrement la Course au Large, ne sont pas épargnés. Nous avons pris ces enjeux très au sérieux pour rendre notre sport plus vertueux.
Nous continuons avec la cellule de lutte contre les violences à sensibiliser les encadrants et les pratiquants pour limiter les comportements inappropriés.
Les enjeux environnementaux sont également au cœur de nos préoccupations et, là encore, la voile doit évoluer. Pour cela, les travaux de réflexions continuent dans l'objectif de rechercher des solutions pour réduire notre empreinte carbone et notre impact sur la biodiversité.
La formation est une des responsabilités majeures de la Fédération. Notre secteur spécifique des bateaux Habitables doit aussi redoubler d'efforts pour former plus de jeunes, en facilitant les passerelles et en offrant des opportunités d'accès vers le quillard de sport ou la Course au Large. Mais il n'y a pas que les jeunes, il faut aussi dynamiser la pratique adulte.

Pour travailler ces sujets tout en animant sans cesse notre sport, nous pouvons compter sur l'engagement de tous les clubs et ligues, entraineurs de clubs et cadres techniques, bénévoles et dirigeants de structures. Tous peuvent compter sur les différents services de la Fédération, que ce soit l'Informatique, le Juridique, la Communication, la Commission Centrale d'Arbitrage ou tout particulièrement l'équipe des Pratiques Sportives - Habitable animée par Marc Bouvet : des équipes extrêmement dévouées que nous remercions chaleureusement.

La Course au large :

Soulignons en premier lieu la bonne santé de cette discipline, qui connaît une croissance importante. Toutefois, soyons vigilants, la Course au Large est un sport mécanique, qui, depuis quelques années, vit un bond technologique majeur, avec l'augmentation des vitesses grâce aux foils, l'intelligence artificielle et l'accès facile aux moyens de communication, qui sont autant d'éléments enthousiasmants et préoccupants.
Il est de notre responsabilité de préserver la sécurité des marins et l'équité sportive.
La course est un sport mécanique qui doit être au service de formidables aventures humaines.

Les Compétitions : avec 20101 régatiers Habitable, l'activité sportive 2024 se porte bien, j'en veux pour preuve un calendrier très chargé (1921 épreuves) et le nombre de clubs classés est stable. Les organisateurs et les classes redoublent de créativité pour attirer de nouveaux compétiteurs, tout particulièrement chez les adultes. Nous avons pu, lors des réunions avec les Commissions Sportives des Ligues que nous organisons depuis 2021, échanger sur les préoccupations et les difficultés rencontrées par les clubs, mais également partager les bonnes pratiques ou les nouvelles expérimentations. Des groupes de travail restreints, sur différents sujets, permettent d'avancer concrètement, en respectant les spécificités de chaque territoire. Ces réflexions ont permis la

construction d'un espace dédié aux rallyes (rallye, la navigation libre, la navigation ensemble) : Rallyes voile légère et habitable
Je souhaite remercier chaleureusement la participation à ces travaux de Claire Pruvot, Boris Galopin et Mathieu Toussaint coordonnés par Thomas Romont, des bénévoles de terrain et des élus, qui tous ensemble, ont produit un travail de grande qualité. Un bel exemple de bonne collaboration entre les services Développement et Pratiques Sportives.

La Flotte Collective et partagée : Une offre vertueuse par excellence qui répond aux enjeux économiques et environnementaux auxquels nous sommes soumis.
C'est une flotte le plus souvent monotype, mise à disposition des coureurs de tous niveaux, pour tous les formats de jeux : course en flotte, match racing, course au large… !

Le Tour Voile :
2024 voit la deuxième édition du renouveau du Tour Voile sur une flotte du monotype Beneteau Figaro3. Une renaissance accessible et sobre au service de la formation des jeunes vers la Course au Large ; c'est un formidable support de transmission. Deux premières éditions encourageantes qui ont remporté un vif succès auprès des 110 Jeunes de moins de 26 ans et des 90 femmes ! Je tiens à remercier la classe Figaro et ULTIM SAILING, pour le travail fourni au service de la passerelle entre la Voile Légère et Inshore et la Course au Large.

La Voile en Entreprise : une flotte mise à la disposition des entreprises qui se confrontent tout au long de la saison. Un format « gagnant - gagnant » qui concourt à l'épanouissement des collaborateurs par le sport, tout en renforçant l'esprit d'équipe, mais qui représente également une belle opportunité pour les clubs de créer des liens de partenariat avec le monde économique, national ou régional.

La Ligue Nationale de Voile : 2024 est une très belle édition de cette compétition qui s'est déroulée sur une épreuve unique du 12 au 15 septembre sous un grand soleil au Yacht Club de Cherbourg, avec 20 clubs présents ; la diversité des équipages et les objectifs de chacun en fait toute sa richesse. 3,5 jours de compétition acharnée, des formats courts et dynamiques, dans une ambiance joyeuse et conviviale, qui réunit des licenciés de tous âges et de tous niveaux de pratique. Ils se battent pour leur club, certains découvrent l'habitable, d'autres espèrent se sélectionner pour la Sailing Champions League. En 2025, la LNVoile sera organisée par La Rochelle Nautique, du 17 au 19 octobre 2025.

Le Match - Racing : Sous la houlette de Nathalie Péberel et de la Commission Nationale Match Racing composée de Yoann Péronneau, Anne Malledant, Xavier Rohart, Mathieu Richard, Philippe Michel, Cédric Château, Maxime Mesnil, Pauline Courtois, Marc Reine et Thierry Poirey, la FFVoile soutient cette discipline, convaincue que ce format répond aux envies et disponibilités des jeunes adultes étudiants ou actifs. Il répond également à une formation ludique aux règles de courses, tout en développant les qualités nécessaires au futur bon marin : Adaptabilité – Travail en équipe. Cette discipline se redéveloppe à l'international, à la fois en Open et en Jeune. La France est actuellement clairement l'une des nations leader du Match Race Mondial. Je souhaite remercier chaleureusement l'engagement et l'abnégation de Sylvain Escurat et d'Arnaud Mante, qui, sous l'impulsion d'Anne Malledant, défendent la discipline auprès de World Sailing et de l'Eurosaf. Leurs efforts paient et nous avons aujourd'hui une Ranking internationale sur laquelle s'appuyer, des circuits Open, Jeune et Féminin qui se maintiennent, malgré un contexte européen compliqué.

Osiris : l'intersérie habitable est une discipline à part entière. La qualité de fonctionnement de ce système n'est possible qu'avec l'implication de tous les acteurs de l'organisation de la voile sur l'ensemble du territoire.

Un grand merci à Claire Pruvot, qui depuis maintenant 3 ans, coordonne ces différents acteurs. Un grand merci à Patrick Frasquet qui préside, depuis un an, les travaux de la Commission Osiris, dont les membres œuvrent quotidiennement à l'accompagnement des clubs et des pratiquants, en travaillant étroitement avec le Centre de Calcul, animé par Romain Lanos. Cette collaboration vise à maintenir la qualité d'analyse des performances des bateaux, et ainsi, de fournir des ratings adaptés aux bateaux, qu'ils soient standards ou personnalisés.
L'OSIRIS est fort de 28 délégués régionaux et 2 nationaux : ils traitent chaque année la création ou le renouvellement de plus de 1300 contrats (valables 3 ans). A cela s'ajoutent les contrats émis par le Centre de calcul, autour de 350.
Tout ce travail, ainsi que la modernisation du site internet et des outils en ligne, permet de consolider un système bien ancré et essentiel dans le paysage de la compétition en voile.
En 2024, l'activité se maintient donc globalement, avec plus de 3200 bateaux classés, et près de 12500 licenciés. On observe une hausse constante de l'activité depuis le Covid. Même si les niveaux records de participation en 2018 ne sont pas atteints, on se rapproche du niveau d'activité de 2019.
Le nombre de compétitions en Osiris est également en progression, avec plus de 1400 compétitions répertoriées sur tout le territoire.

Disciplines de Haut – Niveau Course en Baie (Match Racing et Course en flotte) et Course au Large : Si développer la participation, et renforcer la qualité des formations est de notre responsabilité, gagner des médailles et former les jeunes au plus haut-niveau de jeu est également un de nos objectifs majeurs. Il faut souligner le soutien du DTN, Guillaume Chiellino, et l'implication forte et quotidienne des cadres et des pôles : Jeanne Grégoire et toute l'équipe du Pôle France de Port La Forêt pour la Course au Large, et Mathieu Richard, Philipe Michel et Xavier Rohart - nos cadres techniques qui encadrent la pratique Inshore. Le travail au sein des centres d'entraînements est primordial.
La Fédération a également attribué le label équipe de France à Kchallenge- Challenger Français de la 37e Coupe de l'America ainsi qu'à l'équipe Française FRA SAILGP engagée sur le Circuit SAILGP. Nous avons d'ailleurs renouvelé ce statut d'Equipe de France à l'équipe FRA SAIL GP, menée par Quentin DELAPIERRE.
Je remercie chaleureusement l'engagement des cadres de la FFVoile qui se sont impliqués journalièrement dans l'accompagnement de la performance des sportifs, Philippe Michel, Mathieu Richard, Xavier Rohart, Stéphane Krause.

Enfin, c'est grâce à tous, et au travail des entraîneurs, que nous avons obtenu de belles performances cette année. Un grand bravo à tous les coureurs pour ces beaux résultats.

A - <u>Podiums Inshore</u> :

1. **Championnat d'Europe Open de Match Racing –** Ravenna (ITA)
   <u>1ère place</u> : Equipage Ian Garreta
   Garreta Ian (SR Antibes)
   Benoit Calixte (La Pelle Marseille)
   Le Van Jacob Amandine (La Pelle Marseille)
   Declerck Alexandre (APCC Nantes)
   Girodeau Vicenç (SN Marseille)

   <u>Hors podium</u> :
   4ème Place : Equipage Timothée Rossi (SR Antibes)
   5ème Place : Equipage Michelier Damian (CN Rennes)
   8ème place : Equipage Kenza Coutard (CV St Aubin – Elbeuf)

2. **Championnat du Monde Jeune de Match Racing** – Jeddah (EAU) :
   <u>2ème place</u> : Equipage Ange Delerce

Delerce Ange (SR Antibes)
D'Amodio Julia (Cannes Jeunesse)
Bunel Julien (BN Mare E Vela)
Flachon Thomas
De Giuli Morghen Sylvestre

Hors podium :
6ème place : Equipage de Timothée Rossi (SR Antibes)

3. **Championnat du Monde SB20** - Malte
   1ère place « Jeunes » : Equipage Ian Garreta
   Garreta Ian (SR Antibes)
   Benoit Calixte (La Pelle – Marseille)
   Girodeau Vicenç (SN Marseille)
   Salvage Nicolas (La Pelle – Marseille)

   Hors Podium :
   10ème : Equipage de Paul Loiseau (CV Ecole Navale)
   13ème : Equipage de Edward Russo (CN Valeriquais)
   19ème : Equipage de Laurie Candela (YC Toulon)

4. **Championnat du Monde Féminin de Match Racing** – Jeddah (EAU)
   1ère place : Equipage de Pauline Courtois
   Pauline Courtois (CV St Aubin Elbeuf)
   Maëlenn Lemaitre (YC Cherbourg)
   Louise Acker (SNP Le Havre)
   Circiello – Vaillant Elena (CV St Aubin Elbeuf)

5. **Women America's Cup :**
   6ème groupe B : Orient Express L'Oréal Racing Women's Team – Audrey Ogereau (YC Monaco) - Equipe de France

6. **Youth America's Cup**
   6ème groupe A : Orient Express Racing L'Oréal Youth Team – Enzo Balanger (La Pelle Marseille) - Equipe de France

7. **America's Cup :**
   6ème : Orient Express Racing Team – Quentin Delapierre (CNLB Cataschool) - Equipe de France

8. **Sail GP :**
   7ème : Sail GP FRA - Quentin Delapierre (CNLB Cataschool) – Equipe de France

B – Podiums Course au Large :

9. **Championnat de France Elite de Course au Large :**
   1ère place : Gaston Morvan (YC Abers)
   2ème place : Loïs Berrehar (YC Carnac)
   3ème place : Basile Bourgnon (SN La Trinité)

10. **Championnat de France de Course au Large en Solitaire Mini 6m50 :**

    Proto :
    1ère place : Romain Van Enis (CN Lorient)
    2ème place : Alexandre Demange (VADK Sports)

3ème place : Marie Gendron (CN Pornic)

Série :
1ère place : Quentin Mocudet (CN Pornic)
2ème place : Paul Cousin (CV St Aubin – Elbeuf)
3ème place : Cédric Marc (YC Morlaix)

11. La Solitaire du Figaro :
1ère place : Thomas Dolan (SR Concarneau)
2ème place : Loïs Berrehar (YC Carnac)
3ème place : Gaston Morvan (YC des Abers)

12. Arkéa Ultim Challenge :
Vainqueur : Charles Caudrelier (CN Hoedicais)

13. Championnat du Monde Offshore Double Mixte – Lorient :

2ème place : Elodie Bonafous (EV Locquirec)
Basile Bourgnon (SN Trinité)

3ème place : Charlotte Yven (SR Terenez)
Loïs Berrehar (YC Carnac)

14. Vendée Globe :
Vainqueur : Charlie Dalin (SNP Le Havre)

ACTIVITE COURSE AU LARGE ET OCEANIQUE

Christophe SCHENFEIGEL et Bernard BOCQUET

2024, une année exceptionnelle d'un secteur dont la croissance se maintient. Une année qui commence avec l'Arkea Ultim Challenge début janvier, tour du monde en Solitaire sur les multicoques Ultim, et qui finit par un Vendée Globe exceptionnel en termes de participation, de spectateurs, d'audience et de spectacle. Pour gérer cette discipline active te dynamique la FFVoile s'appuie sur une équipe toujours très engagée que nous pouvons tous remercier vivement : Marc Bouvet, Christophe Gaumont, Aline Echaubard, Claire Pruvot et Jeanne Grégoire, mais également une équipe d'Elus : Corinne Migraine, Nathalie Péberel, et Bernard Bocquet. Ensemble, ils ont accompagné, harmonisé et développé un calendrier chargé.

La Fédération accompagne la croissance des classes, tout en y intégrant les enjeux de société auxquels notre Sport doit faire face. Après les travaux engagés pour l'avenir de notre Sport, face aux enjeux climatiques avec la création du groupe de travail Course au Large 2030 mené par Anne Dos Santos, la FFVoile a initié, avec l'ensemble des acteurs de la Course au Large, un travail de structuration de cette discipline pour garantir plus de protection pour les sportifs et les détenteurs de droits. L'impact de la technologie sur la gestion de nos courses, sur la formation des arbitres et la sécurité des marins nécessite que les acteurs engagés et dynamiques de la Course au Large construisent - ensemble et avec la Fédération, les règles qui encadreront notre Sport dans les années à venir. Tout comme dans l'ensemble de notre Sport, la place des femmes dans un univers encore très masculin doit être protégée et développée. Plusieurs initiatives ont été menées dans ce sens : en Mini 6.50 avec la Plastimo Lorient en double mixte, la Transat Paprec qui devrait connaitre un vif succès en 2025 avec une 20^{e} de binômes mixtes et le Championnat du Monde Offshore Double Mixte qui s'est tenu à Lorient avec 18 équipes mixtes.

La Commission des Directeurs de Course au Large est engagée dans la nécessité de former de nouveaux Directeurs de Course au Large et de maintenir un niveau d'expérience et d'expertise élevé.
La Commission reste vigilante quant à l'évolution du rôle des Directeurs de Course qui sont de plus en plus sollicités sur des sujets qui, parfois, dépassent le cadre sportif et sont, bien souvent, en première ligne, face à des situations de crises multiples. Nous pouvons nous féliciter d'avoir, en France, les meilleurs et, avec eux, des équipes expertes ; mais nous devons, pour l'avenir, au vu de la multiplication des courses et de leur développement, garder cette exigence et développer cette expertise.

L'engouement pour la Course au Large auprès des jeunes est organisé autour de sélections à l'initiative de nos partenaires historiques comme Macif, la Région Bretagne et Crédit Mutuel de Bretagne, mais également de ligues : Normandie, Sud, Occitanie et Pays de La Loire qui ont su encourager cette filière autour de sélections vers la Classe Figaro, incroyable pourvoyeur de talents.

Le Vendée Globe 2024 / 2025 en est un bel exemple avec un podium complètement issu de ces dispositifs :
Charlie Dalin, ex Skipper MACIF tout comme Yoanne Richomme et Sebastien Simon Skipper Bretagne CMB Performance et Espoirs. Mais cet engouement n'est pas sans conséquence sur l'organisation des courses, et il doit être canalisé et organisé pour garantir avant tout la sécurité des marins. Il est d'autant plus nécessaire de maintenir des relations étroites d'échanges avec les MRCC et les CROSS.

Afin d'augmenter les opportunités pour les jeunes de se former et de réduire la haute marche qui les sépare de la Course au Large de Haut-Niveau et professionnelle, nous continuons de compter sur la renaissance du Tour Voile en Figaro Beneteau 3 qui fut, une

fois encore, un succès avec 55 jeunes embarqués début juillet sur les côtes de la Manche et de la Mer du Nord.

L'année 2024 a, de nouveau, tenu toutes ses promesses, avec un nombre de participations record dans quasiment toutes les courses majeures de notre calendrier, sans nul doute des éditons qui laisseront leur trace dans l'histoire de la Course au Large pour diverses raisons, qui sont autant de signes à observer et à prendre en compte avec attention pour préparer l'avenir.

La Course au Large amateur connaît le même essor que la Voile Professionnelle et la participation Française sur les courses Anglaises comme le Fastnet en est une preuve, mais également sur les courses Françaises où le nombre d'équipages doubles est en constante augmentation. Il est nécessaire d'avoir une attention particulière à la Course au Large en solitaire amateur qui déplore, lors de la Cap Martinique 2024, la disparition d'un skipper, Philippe Benoiton. L'action du Directeur de Course et de l'organisateur ont été exemplaires dans la gestion de ce tragique évènement. Des retours d'expérience ont été mis en place pour tenter de comprendre cet accident et essayer d'en tirer des enseignements.

Nous poursuivrons, avant tout, notre engagement pour préserver la sécurité de nos marins, tout en prenant en compte les évolutions technologiques d'un sport mécanique qui a un impact certain sur son environnement. C'est donc tous ensemble que nous devons construire la Course au Large de demain.

COMMISSION INTERSERIES OSIRIS

Patrick FRASQUET
Président de la Commission

La régate interséries habitable est le segment d'activité de la voile sportive le plus important par le nombre de ses pratiquants. La qualité de sa mise en œuvre conditionne la satisfaction de ces pratiquants.
Les solutions proposées par l'« Organisation du Système d'Information pour les Régates en Inter Séries » (OSIRIS) sont largement déployées par l'ensemble des clubs nautiques.
Elles réunissent dans une même « dynamique pour tous », les voiliers standards et les voiliers personnalisés.
Cette jauge répond à la diversité des flottes. Elle s'appuie à la fois sur :

- les tables de ratings des habitables,
- leurs liens avec les quillards de sport,
- les technologies de prévisions de performances de l'ORC, leader mondial en technologie de rating (via le centre de calcul FFVoile).
- Et, dans une moindre mesure, avec la Jauge Classic Handicap (JCH), mise en œuvre en Manche et en Atlantique.

La jauge Osiris est un vrai dénominateur commun permettant de REUNIR.

En 2024 :

- Plus de 1400 compétitions Osiris ont été inscrites au calendrier de la FFVoile,
- Les classements nationaux Osiris comptent plus de 3200 bateaux-départs, et près de 12200 licenciés classés dans cette pratique.

Les missions de la Commission Osiris couvrent :

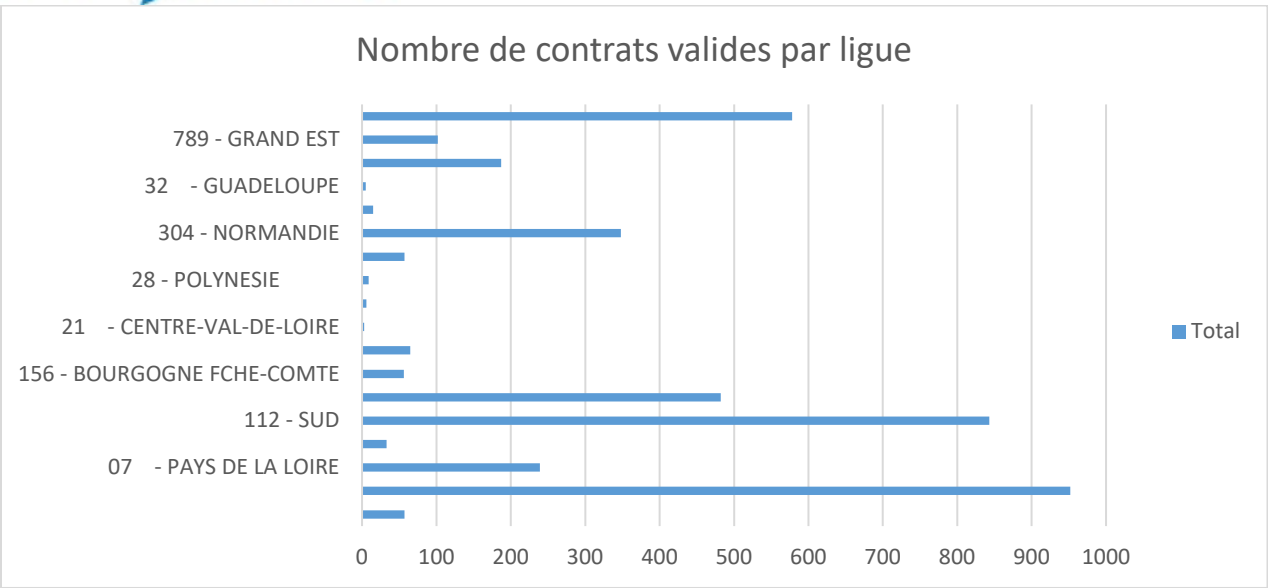
- l'administration de flotte,
- la tenue à jour des standards de jauge,
- la réglementation des correspondances entre jauges,
- l'animation sportive.

L'implication des délégués concernés permet une forte décentralisation de la gestion, pour couvrir ces missions.
Le Centre de Calcul fédéral facilite l'analyse des nouveaux modèles, et permet aussi le calcul fin du rating des bateaux personnalisés, en exploitant les vecteurs de prévision de vitesse fournis par l'ORC.

1) Administration de la flotte, et fourniture de contrats de jauge

La base de données nécessaire au suivi de l'ensemble des contrats de jauge standard passés entre concurrents, contient **4037 contrats en cours de validité, dont 1713 passés ou renouvelés en 2024** (les contrats « standards » on une validité de 3 ans).
Les contrats personnalisés, gérés directement par le Centre de Calcul FFvoile, sont au nombre de 346 : ils sont renouvelés chaque année.

Les demandes de contrats peuvent être faites « en ligne ». Elles sont alors reçues par l'un des 30 délégués régionaux qui sont en charge de les vérifier et de les traiter.



2) Le Centre de Calcul FFVoile

L'intersérie est une discipline à part entière, avec ses contraintes. Parmi elles, la personnalisation de plus en plus fréquente des modèles de bateaux qui régatent.
Cette tendance complique le travail des délégués pour établir les ratings des bateaux des « demandeurs » (skippers qui demandent un contrat de jauge pour leur bateau).
Le Centre de Calcul FFVoile est alors un acteur de premier plan pour travailler en synergie avec les délégués.
Animé par Luc Gellusseau jusqu'en avril dernier, c'est maintenant Romain Lanos qui a repris les missions.

<u>Activité du centre de calcul en 2024</u> :

- Total de 577 certificats émis pour 376 bateaux différents
  - Certificats ORC International: 8 bateaux (1 nouveau / 7 renouvellements)
  - Certificats ORC Club: 355 bateaux (65 nouveaux / 290 renouvellements)
  - Certificats ORC DH: 13 bateaux

- Simulations: 112 demandes de simulation traitées

3) Evolution des tables de rating pour les modèles standards

Le parc des descriptions de types de bateaux comporte 2180 modèles début 2025.

Les mises à jour de tables de ratings ont touché 44 modèles, (29 nouveaux et 15 correctifs avec ou sans évolution de rating) : la connaissance des bateaux s'affine avec l'accumulation des performances.

4) L'Observatoire des Vitesses et les constats de performance

L'observatoire des vitesses est un outil fédéral mis en place pour collecter les statistiques de vitesses observées sur les compétitions interséries, que ce soit en voile légère ou en habitable.
Il permet de corriger au besoin les ratings de modèles de bateau basé dans un premier temps sur des calculs théoriques.

Pour qu'il fonctionne à plein, il est impératif que les résultats remontent bien à la FFVoile, et qu'ils comportent les éléments essentiels pour l'établissement des statistiques, notamment la longueur exacte du parcours.

L'année de collecte va de septembre à septembre : un tri des prélèvements permet de ne conserver que des courses se déroulant dans des conditions « normales ».
En fonction de ces moyennes de vitesses constatées dans le « réel », le rating des modèles standard peut être ré-évalué.

L'ensemble des compétitions « utilisables » dans l'observatoire des vitesses s'est accru de 896 sur la période sept 2023-sept 2024, portant le total utilisable à 17690 courses.

4) Les Classements Osiris : Bateaux-skippers et licenciés

4.1) Le classement bateaux - skippers :

Il est accessible en ligne, et classe les bateaux - skippers selon les façades maritimes sur lesquelles ils pratiquent : Manche / Atlantique / Méditerranée et Plans d'eaux intérieurs :
https://www.ffvoile.fr/ffv/sportif/C13/C13_BS.aspx

Le classement national OSIRIS bateaux - skippers (nombre de bateaux classés)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Manche	766	476	493	304	446	493	477
Atlantique	1229	994	493	590	760	843	836
Méditerranée	1542	1127	704	607	1042	1077	1162
Intérieur	1039	734	394	560	769	746	745
TOTAL	**4576**	**3331**	**2084**	**2061**	**3017**	**3159**	**3220**

4.2) Le classement individuel des coureurs Osiris habitables

Il est accessible en ligne, et classe les licenciés selon les façades maritimes sur lesquelles ils pratiquent : Manche / Atlantique / Méditerranée et Plans d'eaux intérieurs :
https://www.ffvoile.fr/ffv/Sportif/C10/C10_Classe_HAN.aspx?Annee_Sportive=2024&Facade=4

Le classement national OSIRIS licenciés (nombre de licenciés classés)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Manche	3093	2255	799	1302	2038	2451	2315
Atlantique	3809	3764	1949	2197	3094	3290	3238
Méditerranée	4995	4330	2793	2345	4224	4529	4741
Intérieur	2250	1970	1059	1439	2005	2318	2192
TOTAL	**14147**	**12319**	**6600**	**7283**	**11361**	**12588**	**12486**

L’activité 2024 montre une légère augmentation du nombre de bateaux - skippers classés, mais avec des disparités régionales : la Manche souffre d’une légère baisse d’activité, tandis que la Méditerranée connaît une belle dynamique avec une hausse des bateaux classés, et surtout une hausse de licenciés classés.

Le constat de difficultés à trouver des équipiers pour naviguer se vérifie dans ces chiffres : si le nombre de bateaux classés augmente légèrement par rapport à 2023, le nombre de licenciés classés diminue.

<u>En résumé</u> :

L’activité 2024 en intersérie Osiris habitable est toujours dynamique, et répond aux attentes des pratiquants.
Elle est portée par des clubs engagés, et par la synergie entre les délégués bénévoles qui constituent cette Commission et le Centre de calcul FFVoile.

Une implication forte de tous ces acteurs est la clé de la réussite de ce système : il est important de reconnaître tout le travail accompli par cette équipe.

COMMISSION DES DIRECTEURS DE COURSE AU LARGE

Christophe SCHENFEIGEL - Président de la Commission

La Commission remercie tous les membres qui participent avec disponibilité et grande compétence à ces travaux. Cette contribution permet d'assurer, de manière continue, le suivi technique et réglementaire des Directeurs de Course au Large habilités. Ceux-ci assurent, depuis plus de dix-huit années, la responsabilité de la sécurité des marins en mer et le bon déroulement des compétitions de Course au Large inscrites au calendrier fédéral.

Statistiques administratives :

Depuis 2006, 56 directeurs de course ont été habilités (dont 1 nouvelle directrice de course en 2024) ; En 2024, 18 Directeurs de Course ont été habilités (dont 17 renouvelés et 1 nouveau) pour 46 épreuves encadrées.

➔ Sur ces 17 renouvellements d'habilitation :

- 14 ont été renouvelés sur au moins 2 épreuves, pour un total de 46 épreuves (28 B et 18 A) :
  . Grégory Boyer – Gibaud : 2B
  . Château Yann : 1A + 2B
  . Eliès Yann : 2B
  . Fauconnier Karine : 2B
  . Gaumont Christophe : 2A + 3B
  . Gautier Hervé : 1A + 2B
  . Hugues Denis :1A + 1B
  . Le Blévec Yves : 4B
  . Le Goff Francis : 2A
  . Lemonnier Hubert : 2A
  . Moreau Annabelle : 1A + 3B
  . Morvan Gildas : 1A + 2B
  . Rottée Guillaume : 2A
  . Séruzier François : 2A + 3B

- 4 Directeurs de Course ont été habilités (4 renouvelés) sur une seule épreuve, pour un total de 4 épreuves (3A + 1B) :
  . Michel Bolo : 1A
  . Chiorri Gilles : 1B
  . Korhel Georges : 1A
  . Louarn Mathias : 1A

- Sur les 1' renouvellements, seul 1 de ces Directeurs de Course exerçait déjà au cours de l'année 2006 (Denis Hugues).

➔ 1 nouvelle Directrice de course en 2024 :
Sur 2 épreuves de type B : Fauconnier Karine (Ocean Fifty Series St Malo ; Fig'Armor)

- On recensait en 2024, 46 épreuves ayant fait l'objet d'une habilitation, dont :
  43 épreuves à Direction de course,
  3 épreuves ne nécessitant pas l'habilitation d'un Directeur de Course mais dont l'organisateur en a exprimé la demande expresse :
  . Le Tour de Belle Ile (Le Blévec Yves)
  . Ocean Fifty Series St Malo (Fauconnier Karine)
  . Le Tour de Corse (Chiorri Gilles)

Les 46 épreuves qui ont fait l'objet d'une habilitation par la Commission se sont toutes déroulées (aucune annulation, ni aucun report).

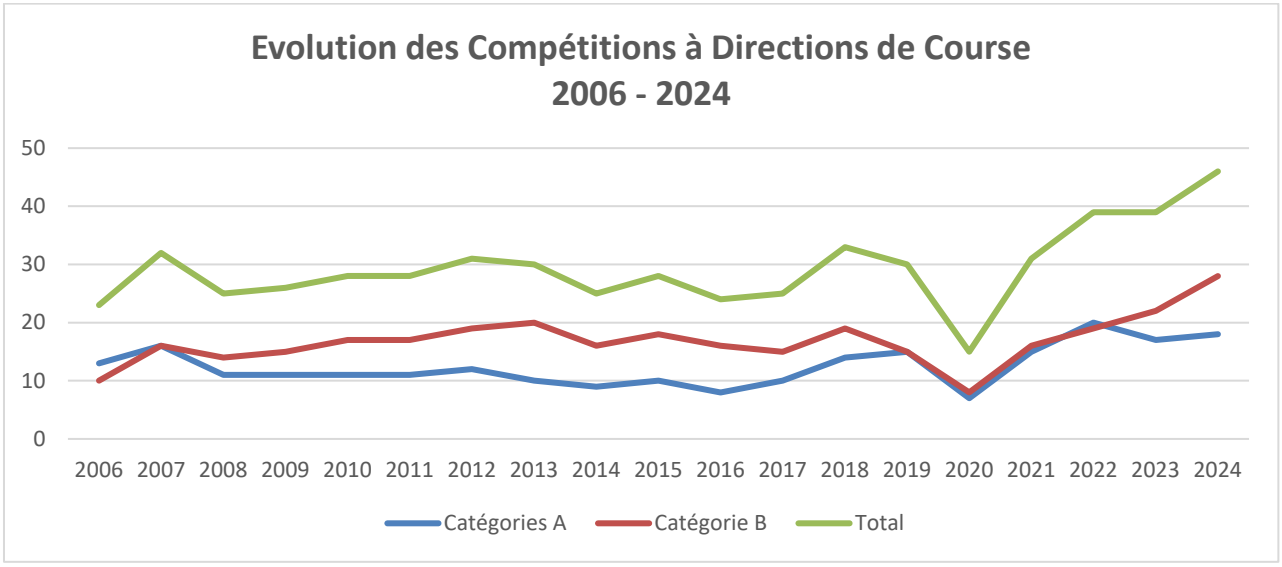
9 épreuves nouvelles en 2024 (4A & 5B) :
Arkéa Ultim Challenge (A – Rottée Guillaume)
Transat Niji40 (A – Morvan Gildas)
Trophée BPGO (B – Gaumont Christophe)
Ocean Fifty Serie – St Malo (B – Fauconnier Karine)
Ocean Fifty Series – Pornichet La Baule (B – Boyer Gibaud Grégory)
Fig'Armor (B – Fauconnier Karine)
Route des Terre – Neuvas (A – Séruzier François)
Med Max Occitanie Saïda Resorts (A – Rottée Guillaume)
Championnat du Monde Offshore (B – Gaumont Christophe)

Les 46 épreuves qui se sont réellement déroulées se répartissent ainsi :
Epreuves de Type A : 18 identifiées ; Epreuves de Type B : 28 identifiées

Equipage type A : 4	Double type A : 10	Solo type A : 11
Equipage type B : 12	Double type B : 13	Solo type B : 10

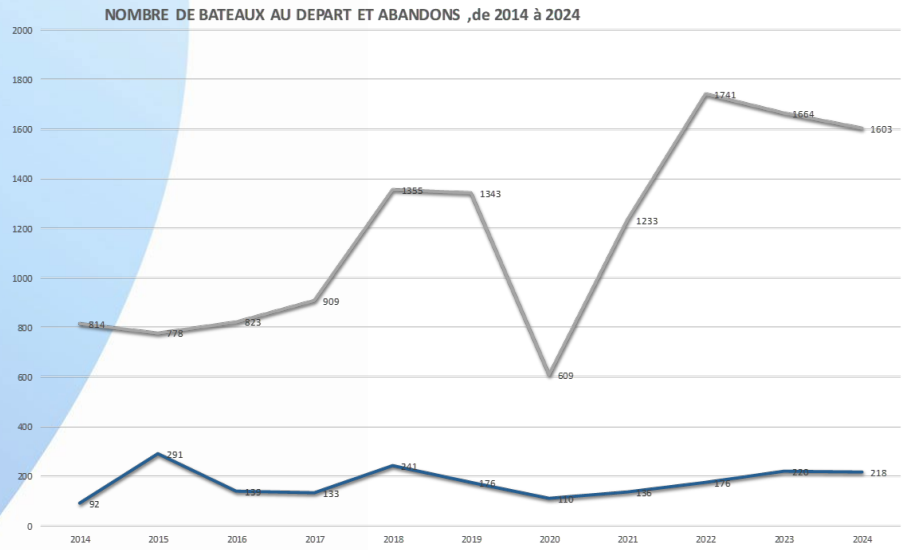
(60 au total ; Le chiffre se situe au-dessus de 46, car certaines manifestations comportaient 2 ou 3 catégories différentes).

Qui sont les organisateurs de ces 46 épreuves en 2024 ?
Des Clubs : 17 ; Des Sociétés évènementielles : 10 ; Des Ligues : 1.

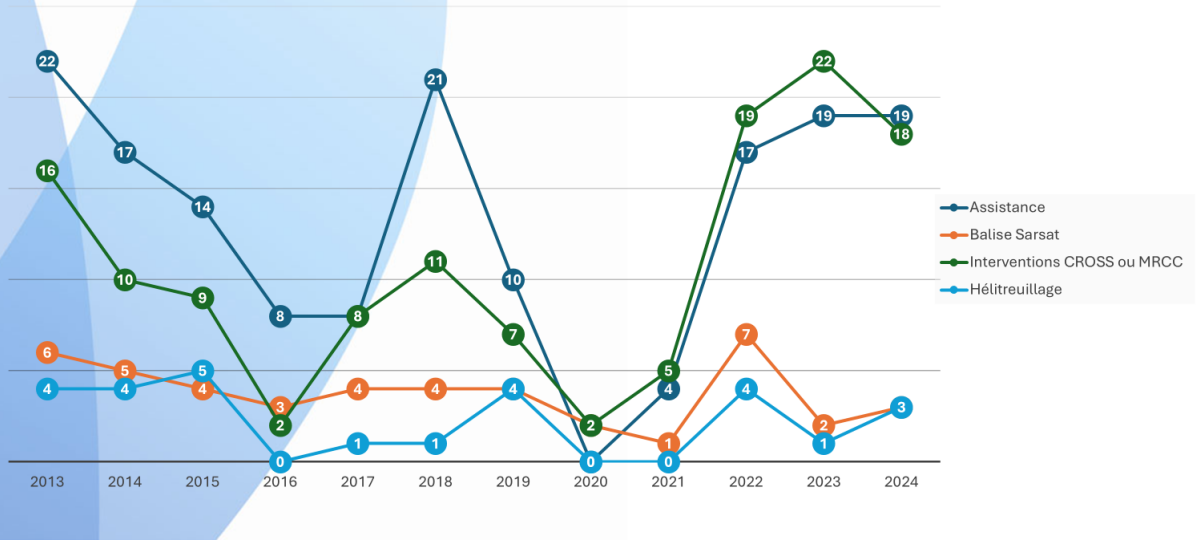


Nombre de bateaux départ et d'abondons de 2014 à 2024

Tour de Belle – ile = 164 abd
Tour de Corse = 26 abd



SYNTHESE INTERVENTION ET SAUVETAGES 2013 à 2024



Concurrents par séries au départ depuis 2016



Analyse technique des statistiques :

En 2024, nous déplorons malheureusement une victime décédée lors de la Cap Martinique 2024 : la disparition du skipper Philippe Benoiton. L'action du Directeur de Course et de l'organisateur ont été exemplaires dans la gestion de ce tragique évènement. Des retours d'expérience ont été mis en place pour tenter de comprendre cet incident et essayer d'en tirer des enseignements.

Les dispositifs de sécurité déployés :

- des équipes de Direction de Course de plus en plus étoffées et compétentes (dont de plus en plus d'adjoints)

- les stages World Sailing de sécurité et de survie de plus en plus adaptés à la spécificité course au large et des retours d'expériences qui servent à tous.

- les stages médicaux plus adaptés à la mer et / ou au large.

- l'implication de médecins référents et des médecins de course (en rapport avec l'accidentologie en course au large)

- l'obligation renforcée de fournir un dossier médical complet pour les épreuves de catégorie 0, et 1 disputées en Solitaire ou en Double. Mesure recommandée pour RSO 2.

- le renforcement des moyens de repérage d'un homme à la mer

- les équipements des bateaux conformes aux catégories OSR qui évoluent chaque année en tenant compte de l'évolution des bateaux et des incidents rencontrés.

- Les parcours de qualification pour certaines séries qui sont renforcés.

- L'entrainement collectif dans des situations proches de la réalité peut également optimiser la fiabilité des équipages et des bateaux. On peut qualifier cette évolution de plus en plus professionnelle.

Le développement des Centres d'Entrainement en Course au Large participe à la préparation et à la formation des coureurs au large. La FFVoile a d'ailleurs créé un statut de « Centre d'entrainement Course au Large - FFVoile » qui permettra d'animer un réseau d'acteurs impliqués.

- Dans ces organisations, les Directeurs de Course au Large sont des acteurs déterminants de cette évolution. Avec compétence et professionnalisme, ils organisent et supervisent des dossiers ou des épreuves de qualification, puis suivent et assistent les concurrents 24h/24 pendant la durée de la compétition.

- Avant le départ, toutes les manifestations à Direction de Course au Large incluent l'organisation d'un briefing météo et sécurité. Dans de nombreux cas, ils sont renforcés par des interventions d'organismes ou d'institutions en charge des secours et du sauvetage.

- Au fil du temps, on note également une amélioration très sensible de la précision et de la fréquence du positionnement des concurrents pendant la compétition qui ne nécessite plus de vacations audios quotidiennes obligatoires.

- La qualité de ce positionnement constitue un des éléments majeurs de sécurité qui nécessite d'être encore développée et optimisée

- La réactivité et l'efficacité des secours sont également en constante optimisation (Les téléphones iridium sont utilisés dans la plupart des compétitions, certaines comportant plusieurs classes ou séries). Seule la Classe Mini ne rend pas obligatoire ce dispositif sur les compétitions OSR 2 ou 1.

COMMISSION MATCH RACING

Nathalie PEBEREL
Présidente de la Commission

Le Match Racing continue, en 2024, sa pleine activité. Tous les bassins impliqués dans la pratique ont ainsi pu organiser leurs sélectives de ligue, ainsi que les différents Championnats grâce à un engagement sans faille de ses acteurs. La ligue Occitanie avec son dispositif DIO prend son rythme de croisière et vient ainsi compléter l'offre proposée aux coureurs. Les clubs de CN St-Cast et de CN Lorient, en Bretagne, relancent l'activité également. Tous ces acteurs du match-racing vont permettre d'étendre l'activité et varier les sites de pratique.

L'activité est bien structurée, en particulier grâce à la réactivité, aux initiatives de développement de nos clubs, de nos sportifs, mais aussi, grâce à l'investissement des membres de la Commission Nationale.

Tous ces acteurs investis et passionnés permettent à cette discipline de continuer à vivre et à grandir. Un grand merci à eux.

La saison des Championnats a débuté par le Championnat de France Match Racing Open 2024 organisé par l'APCC Nantes, du 20 au 24 mars avec 12 équipages. Avec de belles batailles sur l'eau, Thimothé ROSSI (SR ANTIBES) remporte le titre, Simon BERTHAU (APCC) et Maxime MESNIL (YC CHERBOURG) complètent le podium.

Le Championnat de France Espoirs se tenait à Antibes organisé par l'AMRA, du 14 au 17 novembre, il a réuni 12 équipages et a sacré Ange DELERCE (SR ANTIBES), Tom FOUCHER (APCC - NANTES) et Ian GARRETA (SR ANTIBES), complètent ce podium.

Concernant le Championnat Féminin, il a été organisé par le Yacht Club de CHERBOURG, du 21 au 24 novembre, 12 équipages en lice, Pauline Courtois - CV ST AUBIN - ELBEUF, s'impose devant Lucie GOUT (APCC) et Thea KHELIF (GGVLS).

International :

Nos match - racers français sont aussi très présents sur le circuit international, Ange DELERCE (SR ANTIBES) et son équipage sont titrés Vice-Champions du Monde Jeunes à Jeddah (Emirats Arabes Unis) après de durs duels avec l'équipage Australien.

Et puis, il y a Pauline COURTOIS ; en octobre, elle est membre de l'équipage qui représente la France lors de la Puig Women's America's Cup sur le plan d'eau de Barcelone, puis avec son équipage, elle remporte à nouveau le titre de Championne du Monde lors du Championnat du Monde de Match Racing Féminin qui s'est tenu du 3 au 8 décembre à Jeddah (Emirats Arabes Unis).

Grâce au formidable travail de terrain des entraineurs, des clubs organisateurs et de toutes les personnes impliquées dans le Match - Racing en France, nous avons atteint un de nos objectifs fixés en 2023 ; En effet, le Championnat de France féminin a accueilli 12 équipages contre 8 l'an passé, mais nous avons aussi observé une bonne participation de nouveaux équipages jeunes lors des régates régionales.

2025 va nous apporter, à nouveau, de belles batailles sur l'eau ! notre objectif d'amener plus de jeunes et féminines sur le circuit match-racing passera par le niveau régional et l'organisation de championnats régionaux en flotte collective sera un formidable vivier de nouveaux pratiquants.

RAPPORT D'ACTIVITES 2024
PRATIQUES SPORTIVES VOILE LEGERE & GLISSE

Nathalie PEBEREL
Vice-Présidente de la FFVoile en charge des Pratiques Sportives Voile Légère et Glisse

L'année 2024 a été particulière et festive avec l'accueil des Jeux Olympiques en France et les épreuves de voile à Marseille, mais elle marque également un tournant dans le développement de la pratique compétitive chez les jeunes. Nous constatons en effet les premières baisses de titres dans les chiffres d'adhésion des jeunes à la FFVoile. Il n'est pas encore temps de s'alarmer, mais la mobilisation est lancée pour amorcer la relance des pratiques sportives compétitives jeunes (-4 % du nombre de licenciés régatiers jeunes).

Un autre axe de développement concerne le soutien aux organisateurs de compétitions de glisse, afin de mieux initier les pratiquants libres au plaisir de la pratique compétitive.

Ces actions sont venues compléter un programme dense autour de l'organisation et la préparation des championnats de France Jeunes, des épreuves de glisse et le maintien de la dynamique de pratique compétitive pour les adultes.

Un enjeu majeur : relancer les pratiques compétitives jeunes pour enclencher un cercle vertueux

Après une très bonne année 2023 (+2 % de licenciés régatiers jeunes), l'année 2024 marque un tournant dans la relance post-COVID (-4 % de licenciés régatiers jeunes). Les indicateurs ont commencé à décliner dès la reprise des primo-licences fin 2023. Le bilan a été partagé avec le service développement afin d'élaborer un projet de relance de la pratique sportive jeune autour des écoles de sport.

Les championnats de France Jeunes, vitrines de la dynamique sportive

Les championnats de France Minimes

Pour la première fois, les championnats de France Minimes se sont déroulés à Cherbourg sous la houlette de la Ligue de Normandie de Voile. L'événement, bien que marqué par des conditions météorologiques humides, a été un succès. Le pari d'accueillir toutes les flottes à l'intérieur de la rade s'est révélé gagnant, avec 395 participants et une belle augmentation de la flotte Techno 293.

Le championnat de France Espoirs Solitaire Double Equipages

Organisé pour la deuxième année consécutive par le club de La Rochelle Nautique, cet événement a rassemblé 620 compétiteurs. A noter, une belle dynamique dans la catégorie Nacra 15 avec 45 équipages, au détriment des SL16 (11 équipages), ce qui ne permettra pas de reconduire la délivrance du titre dans cette série.

Le Championnat de France Glisse Windsurf

Pour la première fois, cette épreuve a réuni les Raceboard et les Windfoils sur le plan d'eau de Quiberon, sous la coordination du CDV 56. Avec 179 participants, elle confirme la belle reprise de la dynamique Raceboard sur l'ensemble du territoire.

L'Extrême Glisse

2024 sera l'année des premiers championnats de France de Wingfoil, en expression et en slalom race, qui se sont déroulés sur le même site que les épreuves de Kiteboard. Cette épreuve a été brillamment

orchestrée par le Comité Départemental de l'Aude avec les équipes du KSL. Ce ne sont pas moins de 250 compétiteurs, jeunes et adultes, qui se sont affrontés à Leucate et qui ont offert un spectacle de grande qualité.

En Funboard, le championnat de France Extrême Glisse Slalom s'est déroulé à Dunkerque sous l'égide de la Ligue des Hauts-de-France. Dans des conditions très légères, une seule journée de compétition a été validée pour les 106 compétiteurs présents.

Les flottes partagées

L'utilisation de flottes partagées a enrichi nos championnats jeunes :

- Course par équipe sur les bateaux RS,
- Coupe WindFoil sur Tahé TWF 130,
- J80 pour les championnats Espoirs à La Rochelle,
- Coupe de France Minimes en Wingfoil sur le plan d'eau de La Franqui avec pas moins de six marques présentes sur l'évènement.

Ces épreuves n'auraient pas pu voir le jour sans le soutien précieux des marques partenaires et des clubs qui ont mis leur matériel à disposition.

Expansion des bases de vitesse sur le territoire

En 2024, six nouvelles bases de vitesse ont été inaugurées, renforçant ainsi la présence de ce dispositif sur l'ensemble du territoire. La fréquentation du site internet est en augmentation, confirmant l'intérêt des usagers pour cet outil développé par Thierry Postec et l'association West Team.

Relance de l'expression comme format de compétition

Avec un engouement retrouvé pour les pratiques de glisse, la FFVoile se devait de remettre un cadre pour l'organisation de compétitions d'expression, en relançant une formation de juges expression aux côtés de la commission centrale d'arbitrage.
En wing et en kiteboard, les épreuves d'expression se sont déroulées sur les championnats de France de la toussaint et en windsurf, le Pôle Nautique de la Hague a organisé une magnifique épreuve de vagues lors d'un épisode de tempête hivernale.
Enfin, la FFVoile a validé le principe de création un nouveau championnat de France en Kiteboard Big Air pour 2025 qui promet d'offrir un magnifique spectacle.

Dynamique des pratiques adultes

La bonne santé des pratiques adultes reste une priorité. Les échanges avec les classes se sont intensifiés pour mieux répondre à leurs attentes. La Teignouse Cup, organisée par l'ASNQ, a réuni 200 équipages pour décerner les titres de champions de France en Intersérie dériveurs et quillard Voile Légère.

Une équipe solidaire et engagée

Que ce soit pour la préparation des événements, la coordination des séries ou la formation des encadrants, les équipes des pratiques sportives restent pleinement mobilisées. Didier Flamme a fait valoir ses droits à la retraite il a été remplacé par Julien Magurno et Pierrick Wattez sur le projet de développement du Windsurf.

2025 devrait permettre de poursuivre ces avancées dans l'optique d'offrir à tous les amoureux de la voile légère et de la glisse un programme de compétitions adapté pour les débutants ou les plus expérimentés.

COMMISSION VOILE RADIOCOMMANDEE

Géraldine HENRI
Présidente de la Commission

Classe IOM – 1M :

129 coureurs ont adhéré à l'association en 2024, soit un nombre d'adhérents en légère baisse après la forte hausse (137) en 2023
Le National Ouest a attiré peu de monde malgré la qualité de l'accueil, c'est dommage pour les organisateurs, et ça n'incite pas les futurs organisateurs à proposer ce type d'événement. Les G4 de l'UNM, de la Ganguise et des Sables ont attiré une forte participation, ce sont les bassins de coureurs les plus importants. Légère hausse de participation en G5 sur le début de l'année, moyenne à 14 au lieu de 12, stabilisation en G4.

Le CF n'a pas fait le plein suite à des désistements, mais avec une participation étrangère importante et de haut niveau. Félicitations aux organisateurs pour le travail de préparation de ce nouveau site !
Renouvellement de l'opération « un bateau pour une saison » avec le prêt des 2 bateaux de l'asso mis à disposition des 2 candidats Jean François Nouel et Julian Rodriguez qui a participé à quelques régates avant de partir autour du monde en Juin, son bateau a été repris par Marc Azaveri pour une nouvelle année.

Championnat d'Europe 2023 en Espagne : encore un podium pour Alexis Carré, Vice-Champion d'Europe, 2 autres français dans les 10 premiers avec Olivier Cohen 4ème et Xavier Liger 8ème.

Le Championnat du Monde 2024 en Australie : 8 coureurs ont traversé la planète pour participer à ce mondial ont apprécié le pays, l'organisation exceptionnelle, et pour certains le plan d'eau ! Félicitations à Alexis Carré pour son 3ème podium international consécutif, à Xavier Liger 4ème et Romain Dubreuil 6ème, 4 français dans les 10 premiers.

LES PERSPECTIVES D'ACTIVITES 2025 : Le Championnat d'Europe 2025 du 5 au 12 Avril à Rogoznica en Croatie, il sera couru en SHRS, limite à 100 bateaux !
Renouvellement de l'opération un bateau pour une saison.

Classe M MARBLEHEAD et 10rater :

84 coureurs ont adhéré à l'association en 2023, soit un nombre d'adhérents en légère hausse (76) / 2023
Les activités principales ont été :
Les sélections au mondial 2025 de Saint Hilaire de Riez qui aura lieu du 26 avril au 4 mai 2025
En classe M :
56 concurrents au Championnat de France 2024 SNOS Voile,
38 à la Nation Cup de Pierrelatte,
32 au Cercle Voile du Centre

En classe 10R :
26 coureurs à la Nation cup de Pierrelatte,
23 à l'Eurotrans Cup de Bordeaux,
15 au SNOS Voile

Les inscriptions des coureurs Français sélectionnés et retenus :
30 en classe M, 21 en classe 10R et les paiements associés
.
La validation de l'Avis de Course auprès des instances internationales IMCA et ITCA et de la FFVoile.

La mise en place de l'équipe arbitrale CC et Jury International composée de 7 membres.

La création du site Web des championnats du Monde M et 10R 2025 : Remerciements à Jean-Claude Billard pour son implication et son dévouement.

Très belle participation au Championnat de France classe M au SNOS Saint Nazaire et Félicitations au vainqueur Guillaume FLORENT

Classe RG65 :

En 2024 l'asso comptait 68 membres, contre 83 en 2023 baisse qui s'explique par des adhésions réouvertes tardivement, passage du prix de l'adhésion de 10 à 15 Euro qui a pu surprendre certains, une année compliquée par le manque de bénévoles au sein du CA et une AG tardive…

De nombreuses rencontres en 2024 - stable en RG65 (44 en 2022 et 180 classés, 50 en 2023 et 198 classés, 55 en 2024 et 179 classés) - stable également en DF65 (16 en 2022 et 25 classés, 8 en 2023 et 27 classés, 8 en 2024 et 27 classés). La classe RG65 continue à se développer surtout en Occitanie, mais aussi en Bretagne en Aquitaine. Les rencontres de DF65 se sont majoritairement déroulées en Charente-Maritime, une en Normandie

Ces rencontres très diverses se sont déroulées sous différentes formes, de niveaux et d'encadrement très différents : des régates dûment enregistrées au calendrier fédéral de la FFVoile avec le National comme point d'orgue, d'autres sous forme d'entraînements dans des clubs FFVoile, plus de FFMN (qui n'est plus désireuse de nous communiquer des informations), ou encore dans des clubs indépendants membres de RG65 France, répondant ainsi aux aspirations très diverses de la communauté RG65 et une pratique libre dans des structures encore non affiliées.

3 régates sur 2 jours se sont déroulées en France en 2024.
Angoulême, avec 24 participants.
Trignac, avec 31 participants
Bain de Bretagne, avec 25 participants.

Le National Annecy 2023 qui s'est déroulé du 04 au 07 octobre n'a pas été un succès sur le plan de la participation avec 28 coureurs (date pas idéale ; développement difficile de la classe en Rhône-Alpes, néanmoins les graines sont semées, tout espoir n'est pas perdu ; très peu d'étrangers, championnat des Pays Bas 2 semaines plus tôt...), mais a été un très bel évènement sportif de très bon niveau

L'Euro 2024 s'est déroulé à Pierrelatte (Drôme) du 07 au 09 décembre, avec 22 coureurs dont 6 étrangers (trop tard dans la saison, et communication tardive…)

Au niveau international, des nationaux européens qui montent en puissance en participation et en niveau. Belles participations de plusieurs français en Belgique (6), Royaume Uni (3), et Hollande (1). Ils ont quasiment tous envie de remettre ça en 2025
Le premier Championnat de France en 2025, qui se déroulera au CV Angoulême à la Pentecôte. Cinq autres évènements majeurs émailleront la saison 2025 : Angoulême (2J), Vannes (2j), Trignac (2j), Valenciennes (2j), et une internationale à Pierrelatte (3j).

Classe DF 95 :

99 coureurs ont adhéré à l'association en 2024, soit un nombre d'adhérents

393 propriétaires de DF95 ont demandé un numéro de voile à l'ACDF95, auxquels s'ajoutent 72 numéros de bateaux de "club'' de prêt ou d'école de voile.

La Coupe DF95 France a regroupé 87 membres classés sur 51 épreuves dans toute la France.

Championnat de France DF95 organisé par le CV Centre (45) du 27 au 30 septembre 2024 a pu regrouper 52 skippers (soit le plus grand nombre de participants des CF courues en VRC pour 2024).
36 skippers pour la Régate Internationale ARDRO CUP les 26 avril au 1er mai 2024 organisée par l'UN Viviers Montélimar à Pierrelatte (26)

Tour de France DF95 : 4 épreuves sur 2 jours dans les différentes régions ont permis de regrouper plus de 75 skippers

Un grand nombre d'événements promotionnels est venu élargir la visibilité de la classe DF95 dans les clubs et structures voile.

Face à l'engouement de la classe, l'association DF95 commence à être confrontée à un manque de numéros de voile à attribuer, un recensement précis est en cours.

Le renouvellement complet du comité directeur fin 2024 a nécessité une forte mobilisation des nouveaux élus bien accompagnés par les sortants.

La pratique féminine, jeune et des personnes en situation de handicap est un enjeu majeur auquel l'association DF95 est très sensible. Plusieurs projets sont en cours dans les régions. ACDF95 y apporte son soutien.

Une grande épreuve européenne est envisagée, l'Adrocup n'a pas suffisamment attiré les coureurs étrangers. Il est nécessaire de travailler avec les associations de classe étrangères et les organisateurs pour créer un événement international majeur.

Près de 80 régates sont programmées pour 2025. Le championnat de France à Marseille s'annonce comme un grand cru sur le site des jeux olympiques. Enfin ACDF95 met en œuvre pour accompagner les skippers vers le passage vers la version 3 (changements mineurs) du DF95.

COMMISSION FLOTTE PARTAGEE

Corinne ROBERT - *Présidente de la Commission et ED RUSSO*

Ligue Nationale de Voile :

Comme les deux années précédentes, la Ligue Nationale de Voile s'est disputée lors d'une unique compétition. L'organisation était confiée au Yacht Club de Cherbourg, qui compte à la fois :

- Une très forte expérience en matière de compétition en flotte partagée,
- Une flotte de J80 très bien préparée avec la possibilité de réunir 8 bateaux,
- Une zone de course proche du port et protégée,
- Des moyens nautiques adaptés au format de course (semi-rigides pour l'arbitrage et les rotations d'équipage, vedette à passagers pour les équipages en attente).

24 équipes s'étaient inscrites auprès de la FFVoile pour autant de places possibles. Mais les dates proches de la rentrée scolaire et le manque d'anticipation de certains participants ont conduit à des désistements tardifs réduisant à 20, le nombre d'équipes présentes à l'ouverture de l'évènement le 12 septembre.

La compétition, qui s'est déroulée dans des conditions de vent faible inaugurait un format de course comptant une phase qualificative et une finale réservée aux quatre premiers. L'équipe Corse du BN Mare E Vela (2e de la 1ère phase) a remporté 2 courses de finale synonymes de victoire au classement général. Le podium est complété par l'APCC Voile Sportive et la SNP Le Havre.

L'ajout d'une phase finale a permis de renforcer l'enjeu sportif et l'intérêt en fin de compétition, avec des courses finales suivies sur l'eau par l'ensemble des équipes participantes.

La qualité de l'organisation mise en œuvre par le Yacht Club de Cherbourg, associée aux aspects convivialité et communication (équipe FFVoile présente sur place) ont, une nouvelle fois, participé à la réussite de l'évènement.

En parallèle du versant national, des ponts, via des places réservées sur la LNVoile, sont faits avec le circuit féminin WLS, et les compétitions régionales en Flotte Partagée de Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle - Aquitaine. La Ligue Hauts de France s'ajoutera en 2025, et les perspectives sont positives en Occitanie.

A l'international on note :

- Finale de la Sailing Champions League (Vilamoura / 26-29 septembre / 24 clubs / 12 pays)
  - *7e place, APCC – Voile Sportive*
- Women Sailing Champions League (Berlin / 31 mai-2 juin / 25 clubs / 14 pays)
  - *16ème place, APCC – Voile Sportive, équipage féminin*
- Youth Sailing Champions League (Vilamoura / 3-5 mai / 17 clubs / 9 pays)
  - *2e place, CV Ecole Navale*
  - *5e place, Loguivy Canot Club*

En 2025, la LNVoile restera une unique compétition. La Rochelle Nautique sera le club organisateur de la 10e édition, du 16 au 19 octobre, sur le plan d'eau qui avait lancé ce type de Championnat en France (2016).
Le nombre d'équipes participantes est fixé à 18. Le règlement est légèrement modifié pour une meilleure gestion de la liste d'attente, et ainsi pouvoir palier plus efficacement à d'éventuels désistements.

A l'international, le calendrier est :

- Finale de la Sailing Champions League :
  - Kiel / 11 au 13 juillet 2025
- Women Sailing Champions League et Youth Sailing Champions League
  - Berlin / 29 au 31 août 2025

Classement Final de la Ligue Nationale de Voile 2024
Yacht Club de Cherbourg / 12 au 15 septembre

Classement Final						
Club	Classement	Total Général	TOTAL Phase 1	Total Phase 2	*R1*	*R2*
BNMV_1	1	32	30	2	1	1
APCC_1	2	34	28	6	4	2
SNPH	3	38	33	5	2	3
SRH	4	39	32	7	3	4
YCG	5	45	33	12		
APCC_2	6	48	36	12		
YCCh	7	51	39	12		
SNBSM	8	52	40	12		
CNP	9	54	42	12		
YCR	10	56	44	12		
SNO	11	58	46	12		
CNMC	12	61	49	12		
ASPTT	13	63	51	12		
CVSAE	14	66	54	12		
GGVLS	15	69	57	12		
YCCa	16	73	61	12		
NDCVA	17	75	63	12		
BNMV_2	18	76	64	12		
WLS	19	78	66	12		
YCV	20	79	67	12		

COMMISSION SPORT ENTREPRISE

Geneviève TEISSIER
Présidente de la Commission

Cette année, la Commission s'est réunie une fois par mois en visioconférence, et une réunion en présentiel après le dépôt de la pierre tombale de Claude Thourot au cimetière de Sèvres, fin novembre.

Les actions suivantes ont été menées :

- Actions de développement :

La Commission a continué à identifier des référents du Sport Entreprise dans chaque ligue, sans succès, car cette année 2024 - année olympique, tout le monde était très engagé et peu disposé à venir dans cette Commission, ce qui complique beaucoup l'élaboration d'un calendrier des sélectives. Diverses réflexions (label, récompense, échanges) sont en cours pour essayer d'améliorer la situation en 2025.

- Actions de communication :

En plus des documents de communication faits et mis en ligne l'an dernier, un logo / pastille a été créé avec un texte spécifique à mettre dans les Avis de Course des régates, pour tous les événements Voile Entreprise, sélectives comptant pour le Championnat de France.

Sans oublier notre présence lors de l'AG FFVoile pour interpeller les Présidents de Ligue et nous faire connaître, deux mails leur ont été ensuite envoyés, sans aucun retour.

Les membres de notre Commission ont été dotés d'une tenue (gilet et polaire) qui permettra peut - être de mieux nous faire connaître lors des manifestations.

- Championnat de France Voile Habitable Entreprise :

Il a été organisé au Yacht Club du Crouesty – Arzon, avec une participation de 9 bateaux, nombre, certes en baisse par rapport à l'an dernier mais un « meilleur cru » et de très belles prestations de la part du Club, bien appréciées de nos régatières et régatiers.

Le Trophée Claude Thourot a bien été remis au 1er équipage FFVoile / FF Sport Entreprise, et sera remis en jeu toutes les années.

- Challenge National Entreprise – Voile légère

Le Challenge à St Quentin n'a pas pu se courir, par manque de concurrents et d'Entreprises. Nous espérons une meilleure participation pour l'année prochaine.

La Commission va informer le plus grand nombre de clubs et d'entreprises, sachant que les épreuves se font en flotte partagée.

- Relation avec la FF Sport Entreprise

Chaque année une réunion annuelle est programmée pour établir un avenant réactualisé, suivant les actions et demandes de chaque partie. Pour 2024, cet avenant a bien été signé par la Commission Mixte FFVoile / FF Sport Entreprise.

- Divers :

Nous remercions Le Yacht Club de Deauville d'avoir organisé une belle journée d'action avec plus de 50 J80 ; un bel exemple de régate / séminaire Entreprise.

COMMISSION JEUNES

Marie-Gabrielle PENN

En charge des pratiques Jeunes

Quelques chiffres 2024 :
7681 jeunes ont régaté en 2024. Soit 38 % des licenciés, en baisse de 4 % par rapport à 2023.
Dont 30 % de féminines.
65 % d'entre eux régataient déjà en 2023 (= taux fidélisation à la régate).
Une moyenne 4,9 épreuves par pratiquant.

Suivi des séries minimes
Maintien d'un accompagnement fort sur les U15.
6 séries sont suivies par un référent national : Optimist – Laurent Gaillot, RS Feva – Yves Léger, Open Skiff – Timothée Watier, Planche à voile 293 – Pierrick Wattez, planche à voile funboard – Julien Magurno, Kiteboard et Wingfoil – François Bovis.
Les cadres référents sont présents sur les grands RDV nationaux, co-animent avec les classes (quand il y en a une) le réseau des entraîneurs et organisent à minima un stage de détection et formation des meilleurs de chaque série (et jeunes entraîneurs).
Par ailleurs un accompagnement (humain et/ou financier) est effectué sur les Championnats d'Europe et ou du monde quand l'épreuve se déroule en Europe dans le cadre de la directive technique nationale.

Dispositif national de détection – cadre référent : Eric Dufournier
Animation du réseau de la détection et renforcement des liens avec le HN et la pratique U19.
Accompagnement du groupe de potentiels nationaux U15 déterminé début d'année. Webinaire de présentation du dispositif fédéral et des filières d'accès au haut-niveau.
Stages nationaux organisés à l'ENVSN dans le cadre du dispositif de détection.

Académie FFVoile 100% féminin : 15 au 19 juin - 25 stagiaires 14 15 ans. Formation foil et habitable, atelier projet, interventions sur l'entraînement et la physiologie féminine, tests physiques, témoignage d'athlètes Haut-niveau (course au large, match-race et Olympisme).
Académie extrême glisse : 27-30 août. Funboard, kite et wing 38 stagiaires. Navigation sur supports à foil, encadrement et témoignage d'athlètes HN.

Stage projet U15 : 15 – 17 novembre un RDV avec coureurs et parents autour du projet sportif. 9 coureurs et 7 parents. Une première réussie qui sera renouvelée.

Actions de promotions, formation, et développement de la pratique – cadre référent : Eric Dufournier

Formation et développement des compétences des jeunes sur des actions en flotte partagée
Coupes de France minimes course par équipe en équipage et windfoil (cf. CR windsurf)
Course par équipe 12 juillet à Cherbourg à l'issue des épreuves du CF Minimes.
L'épreuve en course par équipe s'est courue sur des RS QUEST (3 ou 4 équipiers). Cette épreuve a été l'occasion d'offrir aux jeunes un format ludique de compétition qui renforce la dimension tactique du jeu de la régate et une pratique en équipage très enrichissante pour ce public de minimes. 31 coureurs ont participé à cette épreuve.
Windfoil du 12 au 14 juillet à Cherbourg à l'issue des épreuves du CF Minimes
L'épreuve a réuni 22 coureurs.

Forum des entraîneurs de clubs
22 au 4 novembre à L'ENVSN (Quiberon). 40 entraîneurs présents.
L'action était portée par les services des pratiques sportives, du développement et du Haut-Niveau.
Ce 3ème rdv fut un moment d'échanges riches autour du projet de l'école de sport, de travaux en atelier sur des sujets techniques.

RAPPORT D'ACTIVITES 2024
COMMISSION EQUIPEMENT ET SECURITE

Dominique SERRE
Président de la Commission

Bilan des 4 années passées et des 25 dernières années de la commission Sécurité et équipements.

La Commission était composée de bénévoles venant de tous les horizons de notre Fédération, depuis l'enseignement jusqu'à la compétition, du kite à l'habitable. De plus, certains d'entre nous pratiquent la croisière et la grande croisière. Ces membres ont aussi des professions très complémentaires : Médecins, juristes, ingénieurs, domaine universitaire, cadres de l'ENVSN, sauveteurs en mer, directeurs d'une structure affiliée, arbitres, CTN : tout ce qu'il faut pour avoir une vue pertinente sur la sécurité en mer. La qualité d'expertise de nos membres est reconnue dans le monde maritime, et particulièrement aux Affaires Maritimes. Nous avons toujours obtenu les aménagements ou les exemptions nécessaires à la pratique de notre Sport.

Nos travaux furent nombreux, de la création des nouvelles divisions (240 à 245 puis 238) à l'intégration de la pratique du Kiteboard dans les règlements nationaux. Nous avons aussi créé la formation à la sécurité : Sécurimar. Grâce à l'analyse des accidents établie par le SNOSAN, nous avons, en partenariat avec la Mission Navigation de Plaisance, édité des fiches thématiques sur la pratique du Kiteboard, sur le bon usage des commandes électriques des moteurs hors-bord, et comment bien choisir et utiliser son mouillage.

En cette dernière année :

Actions pour le développement de la sécurité :
Les formations Sécurimar continuent : en 2024, 8 clubs ont organisé des formations pour un total de 242 participants soit une progression de 31%. Les personnes formées peuvent télécharger leur attestation de stage dans leur « Espace Licencié ».

Des fiches thématiques complémentaires destinées aux formateurs ont été éditées en 2024 après leur validation par la commission Equipements et Sécurité.

Commission centrale de sécurité des Affaires Maritimes :
Participation très active aux travaux de la commission. Le collège plaisance traite plus, particulièrement des problèmes liés à notre pratique.
Division 240 armement de sécurité des navires de plaisances ≤ 24m
Les corrections demandées ont été apportées à la D 240 avec une nouvelle rédaction de l'article D 240-2.01.
L'exemption fédérale relative à la zone de navigation des PAV et Kite, a de nouveau été rétablie.
Division 241 NUC (navires à utilisation collective ≤ 24m).
Division 242 navires de plaisance > 24m armement de sécurité ; une révision est prévue en 2025.
Division 243 navires de compétitions ou expérimentaux, tous les navires > 24m font l'objet d'une étude particulière par la commission.
Division 244 navires de plaisance traditionnels.
Division 245 référentiel technique des navires de plaisance exclus du marquage CE.
Une nouvelle division D 238 NAC (Navire d'Activité Côtière), elle ne concerne pas nos activités, mais l'expertise de la mission plaisance a été sollicitée.
De même la D 239 est à l'étude, elle concernera les bateaux ayant une activité de Taxi.
Notre participation à ces travaux a nécessité un grand nombre d'heures de réunion.
La FFVoile est représentée par D. SERRE avec en suppléante M-T JOURDAS.

A.F.N.O.R.

Révision des normes :

Commissions AFNOR J00B
- ISO 9650 série Radeaux de sauvetage F. LEVET, Suppléant D. SERRE
- ISO 10133 Petits navires : installation à très basse tension à courant continu. D. SERRE
- ISO 12402 série, relative aux gilets de sauvetage F. LEVET, Suppléant D. SERRE et L. RUMEN. Les incohérences signalées par nos délégués sont maintenant reprises par plusieurs nations, les gilets de type 150 destinés à la navigation par gros temps sont actuellement testé en tenue de bain !

- ISO 13297 Petits navires : systèmes électriques à courant alternatif.

Une fusion des normes ISO 10133 et 13297 est en cours.

- IEC/ ISO 16315 Petits Navires : systèmes de propulsion électrique. D. SERRE
- ISO 25197 Petits navires : Systèmes électriques/électroniques pour le contrôle de la direction, de l'inverseur et des gaz. D. SERRE

V.N.F.
La FFVoile est représentée par M-T JOURDAS.

Je profite de ce rapport pour remercier tous les membres de notre commission et Aline ECHAUBARD notre discrète mais très efficace secrétaire.

RAPPORT D'ACTIVITES 2024
SERVICE DEVELOPPEMENT

Pascal BERTHAULT, Pierre LE BOUCHER et Christine FOURICHON
Vice-Président de la FFVoile en charge du Développement, Administrateur de la FFVoile en charge de l'action éducative et Vice-Présidente de la FFVoile en charge de la Formation

Le service Développement de la FFVoile a en charge les thématiques en lien avec le développement : la relance économique, la plaisance, le tourisme, la formation et l'emploi, la prospective, les actions éducatives, la voile santé bien-être, l'insertion et l'inclusion... Il regroupe ainsi 3 pôles : le pôle éducatif, le pôle formation/emploi et le pôle développement. Il travaille en étroite collaboration avec les territoires (ligues et CDV) pour accompagner le développement des activités sur l'ensemble de ces domaines. 2024 marque la fin de l'olympiade et une année historique pour le développement de notre sport. Notre record de 2015 des 200 000 passeports voile délivrés a été de nouveau franchi avec **219 467 passeports voile** délivrés au sein du réseau fédéral. Cette réussite est celle de l'ensemble de nos structures locales. Elle démontre leur capacité à accueillir tous les publics grâce à des offres adaptées et diversifiées. Elle témoigne aussi de leur engagement dans la défense du modèle fédéral malgré une évolutions des offres et de leurs formats (formules courtes de découverte, à la carte...).

Retour sur les actions phares de cette année olympique

1 – L'animation des réseaux

En application du projet politique fédéral qui prévoit de favoriser et renforcer les dynamiques de réseaux, le service Développement a contribué, en 2024, à l'animation des différents réseaux de structures. Nous avons volontairement privilégié le site de Marseille pour nos rencontres en présentiel. Nous avons aussi lancer en distanciel « les matinales du développement » en complément de notre newsletter mensuelle « le club des EFVoile ».

- En janvier et février : à la rencontre des structures
  - **La réunion annuelle des directrices/eurs** (3 jours) au pôle de Marseille (site des JO) a offert un temps d'échange avec l'ensemble des services fédéraux autour d'un programme personnalisé et transversal couvrant des sujets variés en lien avec notre plan de développement mais aussi avec les préoccupations des acteurs des plus grosses structures affiliées de France
  - **En janvier :** 2ème session de collaboration avec les nouveaux conseillers en développement territorial (CTF de ligue ou de CDV) qui a accueilli sur 2 jours 13 cadres autour d'un programme dédié à l'accompagnement des structures locales. A cette occasion, un kit d'outils en lien direct avec leurs missions leur a été proposé : modèle socioéconomique, structuration, animation du réseau…
  - **1ère édition des Journées Plaisance FFVoile**, regroupant les réseaux Ecole Française de Croisière et Coach Plaisance FFVoile (voir point N°5)
  - A partir de février : lancement d'un programme de **webinaires thématiques : « les matinales du développement »**. 11 matinales du développement ont eu lieu tous les mardis de 11h30 à 12h15 du 6 février au 23 avril sur des thématiques très variées. En cumulé, environ 280 personnes se sont connectées en ligne. Sur les 10 vidéos publiées en ligne, il y a eu environ 3 800 visionnages en replay.
- En mars : à la rencontre des territoires
  La commission nationale développement à Marseille (3 jours) a réuni 30 participants représentant 10 territoires. Elle était organisée pour la première fois au mois de mars suite à la permutation du colloque national en novembre. Son objectif est de maintenir le lien avec les territoires et de programmer les actions au service du développement des structures. Le planning a permis d'aborder des thématiques variées en lien avec le projet politique national (modèles économiques, formation continue, nouvelles offres, plaisance, tourisme et nautisme, voile scolaire, socio sport…).
- En novembre : réunions thématiques

- **Les 4èmes rencontres nationales du réseau des classes de mer (2 jours**) ont réuni 27 participants représentant 16 centres de classe de mer qui proposent des séjours scolaires avec nuitées (minimum 2 nuits) et pratique nautique (minimum 2 séances). Le travail engagé depuis 4 ans a été continué et renforcé autour de la mise en place d'une marque et de services dédiés au réseau avec également des témoignages des éducateurs. Une aide au départ pour les établissements scolaires a été travaillé avec la Fondation de la Voile.
- **Le colloque national du développement et de la formation :** renouvelé dans son calendrier (organisé depuis 2023 au mois de novembre) et son format (en mode collaboratif), l'édition 2024 du colloque national a eu lieu dans un centre nautique chez 8 Milles Nautic à Granville. Accueillis par la ligue Normandie de voile, près de 100 représentants des territoires ont pu se retrouver durant 3 jours autour des enjeux de développement/formation dans notre réseau fédéral. Le dispositif « à la carte » initié en 2023 a été reconduit permettant d'organiser de nombreux ateliers thématiques. Ce format a permis de proposer aux représentants des territoires plus de 39 sujets témoignant des expériences nationales, territoriales ou locales.
- **Le Forum national des Entraîneurs d'Ecoles de Sport** (3 jours) organisé pour la 3ème année et porté par 3 services : développement, pratiques sportives, haut-niveau du 12 au 14 novembre à l'ENVSN. 40 inscrits (effectif complet) ont participé autour des thèmes : construire le projet sportif, analyse vidéo, retour d'expérience JO Paris 2024... Ce rendez-vous est maintenant pérennisé.

Newsletter « Le club des EFVoile »
En complément de ces réunions, le service développement a continué l'édition d'une lettre d'information numérique mensuelle **« le Club des EFVoile »** qui est adressée à toutes les structures labellisées EFVoile et à leurs professionnels et élus. Elle comprend des informations « métiers » en lien direct avec le développement. De nombreux articles de cette newsletter alimentent l'espace Clubs / l'espace « Label EFVoile » du site internet de la fédération. La newsletter cherche à communiquer les actualités sportives et politiques (fédérales et nationales), les AAPs, les vu dans le réseau dans ce qui se fait dans les territoires, les informations concernant la préparation de la saison etc...

Groupes Whatsapps
Enfin pour renforcer l'animation de réseau, le service et les cadres en charge du pilotage des projets ont également mis en place des réseaux d'information rapide avec différents groupes Watsapps thématiques (Ecole de Sport, socio sport…) ou dédiés à un public cible comme ceux réservés aux professionnels du réseau EFVoile ou au cadres conseillers en développement territorial.

Fiches bonnes pratiques FFVoile
Plusieurs fiches de bonnes pratiques ont été créés à destination du réseau : Slow Tourisme, Sport Santé, Ecole de Sport et Handivoile.

2 – La formation/emploi
Le pôle emploi/formation a poursuivi son engagement dans l'accompagnement des structures affiliées, la montée en compétences des formateurs et des cadres, ainsi que l'amélioration continue des outils et dispositifs de formation.

- **Ré-enregistrement du CQP Initiateur Voile**

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Initiateur Voile a été ré-enregistré jusqu'au 27 mars 2027, garantissant ainsi la continuité de ce dispositif essentiel à la formation des moniteurs dans notre réseau. En 2024, ce sont 1 721 moniteurs qui ont été certifiés au travers de 14 jurys, confirmant l'attrait et l'efficacité du parcours de certification.

- **Qualification et accompagnement des formateurs**

Afin d'assurer une formation de qualité et homogène sur tout le territoire, le pôle FE a mis en place un vaste plan de requalification des formateurs. 508 Formateurs Référents et FFVoile ont été requalifiés en 2024, permettant ainsi de renforcer les compétences et de garantir une homogénéisation des pratiques. Par ailleurs, 24 sessions de formation de formateurs ont été organisées, favorisant une diffusion efficace des meilleures pratiques et des dernières évolutions pédagogiques.

- **Modernisation des outils numériques**

L'année 2024 a été marquée par une rénovation des outils numériques, notamment sur les plateformes Moodle et Dendreo. Ces évolutions ont permis de :

- Améliorer l'expérience utilisateur et la fluidité de navigation pour les apprenants et formateurs
- Renforcer le suivi des parcours de formation avec une meilleure traçabilité des évaluations
- Offrir des ressources pédagogiques interactives et adaptées à l'apprentissage à distance.
- Proposer un catalogue de l'offre de formation : https://catalogue-ffvoile.dendreo.com
- Offrir une Plateforme pédagogique : https://maformation.ffvoile.fr/
- Présenter de nombreux tutoriels pour accompagner nos utilisateurs : https://media.ffvoile.fr/formation/Informations_Formation

- **Production d'outils pédagogiques**

Le service a poursuivi sa mission d'innovation pédagogique avec la création et la diffusion de nouveaux outils pour les formateurs et apprenants : planchette moniteur et planchette formateur, livret d'apprentissage, publication d'articles et ressources (voir notamment https://www.blog-formation-entreprise.fr/14496-2).

- **Réingénierie du BPJEPS Voile**

En concertation avec le ministère et les partenaires sociaux, la FFVoile a participé à la réingénierie du BPJEPS Voile afin d'adapter cette certification aux réalités du terrain et aux besoins du secteur. Ce travail permettra une meilleure reconnaissance des compétences et une adaptation aux évolutions technologiques et environnementales.

3 – Le développement de la voile scolaire

En 2024, de nombreuses actions ont été menées pour accompagner ce développement :

- La diffusion nationale du livret scolaire olympique a permis à l'ensemble des enseignants, et des moniteurs de voile de faire le lien entre les programmes scolaires et la voile aux Jeux Olympiques.
- La « Transat Scolaire Virtuelle » a accueilli près de 8200 classes à l'occasion du « Vendée Globe Virtuel ». 8126 classes précisément ont participé dont 6692 primaires, 840 collèges, 303 classes de lycées et 291 bateaux représentant des universités. 4 cycles de voile (réelle) ont été financés par la fédération pour permettre aux élèves de passer du virtuel au réel.
- En concertation avec les territoires, édition du « savoir naviguer » qui doit permettre d'évaluer les niveaux de progression dans le cadre scolaire.

4 – L'aide au développement des EFVoile (FADEFV)

Le fonds national d'accompagnement des EFVoile alimenté par une partie des recettes du passeport voile, permet d'accompagner le développement des activités/services dans le réseau des EFVoile. En 2024, les aides au développement ont porté sur la distribution gratuite de lycras anti UV monitrices/moniteurs avec une expérimentation sur la protection solaire. Elle a aussi permis de mettre en place une opération spéciale JO dans le réseau avec des tee-shirts et la diffusion gratuite d'un cahier d'été thématique à destination des jeunes. En complément, une opération de dotation de médailles a été expérimentée pour favoriser la mise en place d'animations de type régate à destination des jeunes de moins de 14 ans.

5 – Le développement de la plaisance

La formation des plaisanciers (à la voile) au sein de la FFVoile est proposée sur de multiples formules dans les structures affiliées ou conventionnées. Les structures labellisées Ecoles Françaises de Croisière proposent des stages collectifs embarqués, et le réseau des Coach Plaisance FFVoile s'oriente particulièrement vers les propriétaires ou souhaitant le devenir par des prestations individualisées sur des thématiques. 52 structures sont labellisées Ecoles Françaises de Croisière, et 79 professionnel(le)s sont habilité(e)s Coach Plaisance FFVoile. 50 Coach Plaisance sont référencés dans 32 structures labellisées en métropole et outre-mer, et 29 Coach Plaisance sont des indépendants conventionnés avec la Fédération. Les travaux menés ont ainsi permis cette année de faire évoluer et consolider :

- Les supports de communication à disposition des acteurs de nos réseaux pour leur promotion locale.
- La procédure d'habilitation individuelle des professionnel(le)s coach plaisance FFVoile.

- La solution de prise en ligne des Pass et passeport FFVoile par le plaisancier, pour le compte des Coachs Plaisance conventionnés.

2024 aura été marqué par la première édition de Journées Plaisance FFVoile, regroupant les réseaux Ecole Française de Croisière et Coach Plaisance FFVoile, du 20 au 24 mars 2024 à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques. Sur 3 jours, une quinzaine de professionnel(le)s ont travaillé sur les sujets de la sécurisation de l'activité d'enseignement de la croisière, la gestion de la vie à bord, et l'utilisation des fichiers GRIB pour le routage. Des temps d'échange ont permis de faire des points d'actualité sur la communication fédérale, la couverture assurantielle et la formation professionnelle.

6 – Le déploiement du Slow tourisme FFVoile

Depuis janvier 2022, le service Développement a mis en place un groupe de travail thématique sur la construction d'une offre « Slow Tourisme FFVoile ». L'année 2024 a permis de continuer à construire une offre nautique adaptée dans nos différents sites de pratique (mer et/ou plans d'eau intérieurs), permettant de vivre une réelle expérience immersive et inclusive sur l'eau et/ou au bord de l'eau. Ainsi, en 2024 : on a recensé 68 prestataires nautiques proposant 102 offres Slow Tourisme FFVoile (en 2023 : 58 prestataires // 80 offres et en 2022 : 38 prestataires // 52 offres). L'accompagnement du service développement a aussi permis d'organiser des aides individualisées pour le montage des nouvelles offres, une visio thématique « Bien construire son offre » le 11 avril 2024, la rédaction d'un descriptif commercial pour chaque offre, la création de bandeau de communication pour Facebook et Instagram, l'animation d'un espace de partage d'information sur Klaxoon, la réalisation d'un guide bibliographique pour aider les structures à construire leur offre.

7 – Le soutien au modèle économique des structures fédérales

En 2024, le service Développement a continué le travail engagé depuis 3 ans sur l'accompagnement des structures dans la pérennisation de leur modèle économique avec l'organisation de sessions de formation calcul des coûts (niveau 1 et 2) et la mise en œuvre de coachings personnalisés sur ce thème. La diffusion des outils associés : cahier technique, études tarifaires nationales (offres tourismes sport et loisir et voile scolaire en internat et externat), argumentaire pour mieux défendre le financement de la voile scolaire, outil spécifique pour un évènement nautique… Un outil de diagnostic financier a été construit pour le réseau. Le service a également mise en œuvre les actions financées par de nombreux appels à projet parmi lesquels : bases nautiques d'avenir, 5000 équipements, Impact 2024….

8 - L'accompagnement du réseau des Écoles de Sport FFVoile

204 écoles de sport ont été labelisées en 2024. L'accompagnement du réseau a porté sur :

- La création de productions avec la 3ème saison du kit pédagogique sur la dimension humaine avec des thèmes sur la concentration, la mobilité, la souplesse, la préparation intégrée
- Une campagne de communication : 5 bonnes raisons de rentrer en école de sport pour mettre en valeur les apports d'une pratique en école de sport (diffusion en juin avec les packs club pour préparer la rentrée)

9 – Les projets socio sportifs FFVoile

En complément de notre programme historique « La mer est à vous » qui arrivait à échéance cette année, 2024 a permis de diversifier les actions dans le domaine du socio sport avec la mise en réseau de nouveaux clubs engagés sur cette thématique permettant de saisir les différentes opportunités liées à l'année du sport, grande cause nationale.

- **La clôture du programme « La Mer est à Vous »**

Lancé en 2020, ce programme expérimental était destiné à favoriser le développement des vocations maritimes chez les publics éloignés de l'emploi en leur offrant un parcours d'accompagnement et d'insertion professionnelle pour les acculturer à l'environnement maritime. Initialement prévu sur 3 vagues d'expérimentation, il a pu connaitre une 4ème et dernière vague en 2024 avec 16 EFVoile engagées qui ont accueilli 150 bénéficiaires. Pour capitaliser sur cette expérimentation sur 4 ans, le service développement a organisé les journées de la performance sociale les 14 et 15 octobre 2024 à l'INSEP. Elles ont réuni les représentants des structures engagées dans le programme et les membres du consortium et leurs partenaires. Elles ont permis de dresser un premier bilan, de réfléchir à ses perspectives d'avenir et de valoriser ses impacts par une communication institutionnelle et partenariale. La fin du programme « la Mer est à Vous » a montré une forte volonté des structures pour continuer leur

engagement dans des projets d'insertion socio professionnelle. Un atelier dédié à la potentielle création d'une marque La Mer est à Vous a eu lieu pendant le colloque développement.

- **Clubs Sportifs Engagés**

Lancé en juin 2023 et porté par France Travail, le dispositif « Clubs sportifs engagés » (CSE) a pour but de développer une communauté de clubs sportifs engagés sur des actions en faveur de l'insertion professionnelle et sociale. Il doit valoriser leur niveau d'engagement et aider à les faire reconnaitre comme des acteurs de l'insertion par le sport sur leurs territoires. Pour rejoindre ce programme, les clubs doivent signer une charte d'engagement numérique. Cette inscription leur permet d'être accompagné pour la mise en œuvre de leurs actions, pour identifier des sources de financement ou encore réaliser des échanges de bonnes pratiques avec d'autres clubs. En 2024, le service développement a accompagné ce programme en assurant la communication vers les structures et en animant des réunions et webinaires dédiés. A ce jour plus de 80 structures ont signé la charte nationale.

- **Impact 2024**

Dans le cadre du dispositif Clubs Sportifs Engagés, le volet 5 de l'AAP Impact 2024 portait sur Le sport au service de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Le service développement a accompagné les structures Clubs Sportifs Engagés afin de rédiger un dossier dans ce sens.

- **Dispositif 1 000 emplois sociosportifs**

Le dispositif 1000 emplois sociosportifs permet d'accompagner sur 3 ans, les structures dans le recrutement ou la pérennisation d'un poste dédié à l'insertion et l'inclusion. Le service développement a communiqué sur le dispositif puis transmis à l'ANS le fichier des associations candidates recensées. En 2024, la FFVoile a obtenu 19 contrats au bénéfice de 17 structures.

- **Vacances olympiques et paralympiques**

Le programme « Vacances Olympiques et Paralympiques » a financé des actions pendant les vacances de printemps et d'été en faveur des jeunes issus de territoires prioritaires. Après un travail de communication et de recensement, le service développement a transmis à l'ANS la liste de ses structures intéressées. 33 structures ont pu mettre en œuvre ce dispositif pendant l'été 2024.

- **Fondation de la Voile volet insertion par le sport**

La Fondation de la voile a retenu dans ses projets, la thématique « Insertion Sociale et Professionnelle par les sports nautiques ». En 2024 un budget dédié de 50 000 € a été attribué pour initier un Appel à projet (AAP) auprès des structures. Le service développement a regroupé l'ensemble des dossiers déposés avant de faire une proposition d'arbitrage au comex (13 structures retenues).

10– Le développement des nouvelles glisses

- Wingfoil : Création d'une aile de wing dédiée pour les enfants en cofinancement avec 4 marques pour la confection d'ailes de 1,5m2 et 2,5m2 dédiées aux écoles avec un profil d'aile spécifique (petits gabarits/vent léger/Renfort adapté à l'utilisation en école). 162 ailes de wings livrées
- Coach Kite : 21 coachs ont été labellisés « coach Kite » et le processus d'adhésion a été homogénéisé avec les coachs plaisance

11 – Le développement de la Voile Santé Bien être

En 2024, de nombreuses actions ont été menées pour permettre le développement du programme Voile santé bien– être :

- **L'organisation de formations :**
  - Formation Coach voile forme et bien-être (février) au Centre Nautique de St Cast. 4 inscrits portant le nombre de formés à 79
  - Une formation Voile santé et une Forme et bien-être prévues à Concarneau et Bandol en décembre ont été reportées faute d'un nombre suffisant de stagiaires et des problématiques de prise en charge AFDAS de fin d'année.
  - Début de la migration et de l'actualisation des contenus en lignes sur la nouvelle plateforme
- **Des projets pour légitimer le positionnement de la voile**

Poursuite des projets d'intégration de la voile dans le parcours de soin des patients atteints de maladies chroniques : Kite/Cancer et Voile/ « multi-pathologies, pour faire la démonstration de l'intérêt de la voile dans le parcours de soin avec la mise en place de protocoles d'évaluation des bénéfices scientifiquement validés.

- **Des actions de promotion/accompagnement des activités**
  - 2 clips de promotion et 2 fiches de bonnes pratiques

- Réalisation du Tome 3 du Kit Pédagogique (Livrets, cartes et vidéos) amorcé en 2022 et travaillé en lien avec les référents EDS et Cellule performance humaine

- **Nautic Santé**

Poursuite du travail collaboratif avec la FFAviron sur l'offre Nautic'Santé dans le cadre d'un AAP Transformation numérique des fédérations pour aider à la création d'une application visant à accompagner la mise en œuvre du projet : suivi de la condition physique, évaluation de la santé, propositions de séances, programmes, gamification de la pratique (badges, chalenges). La conception de l'outil est en cours avec des documents de présentation (plaquette) et de promotion (flyer) de cette offre et la mise en place d'une expérimentation de l'offre en lien avec le CVAN de Nantes.

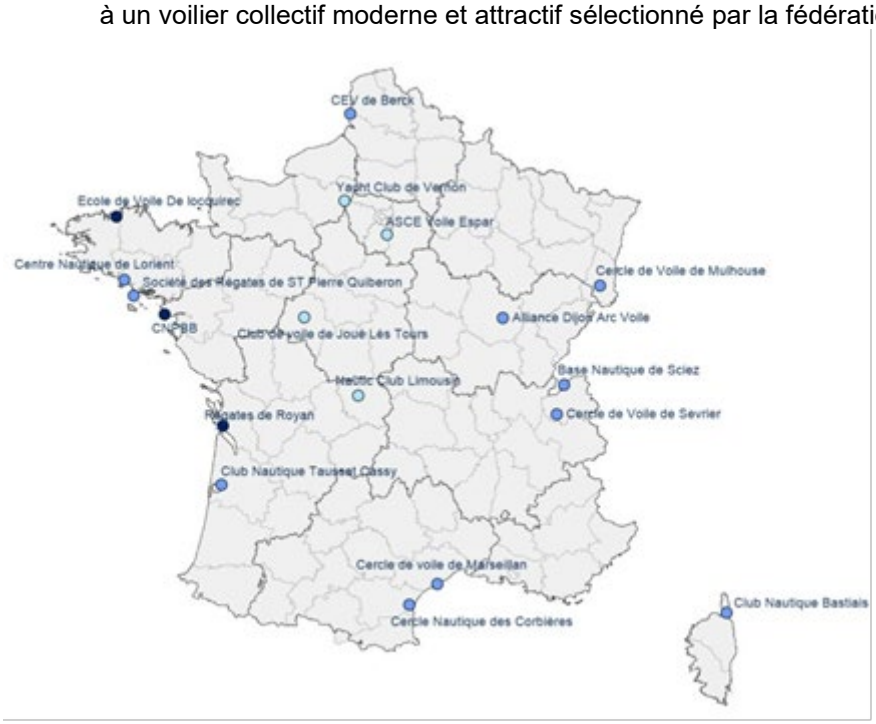
12– Lutte contre la pénibilité au travail

Dans le cadre de l'appel à projet « Bases nautiques d'avenir », la FFVoile en tant que tête de réseau a obtenu, en 2024, un financement national sur le thème de la pénibilité au travail au bénéfice du réseau des EFVoile. Il a permis d'engager une première action sur l'année 2024 qui porte sur la réalisation d'une étude sur la pénibilité au travail dans les structures nautiques (financée à hauteur de 70% par le CEREMA). Ainsi, en 2024, la FFVoile et le cabinet de conseil Indigo Ergonomie ont conduit une étude en ergonomie portant sur la pénibilité des manutentions pour les emplois de moniteurs. Cette étude a été faite à partir d'un panel de 5 structures nautiques implantées dans différents territoires. Grâce à la publication de cette étude, une deuxième action pourra être menée en 2025 pour expérimenter des solutions matérielles d'aide à la manutention (financement à hauteur de 70% par le CEREMA). Cette démarche s'intègre à la politique RSO (responsabilité sociétale des organisations) de notre Fédération et est une des réponses aux enjeux liés aux besoins en recrutement sur des métiers en tension.

Focus sur
Le plan 5 000 équipements

Dans le cadre du "plan 5000 équipements sportifs" porté par l'ANS, la FFVoile, lauréate de ce programme, a déployé, dès le printemps 2024, 2 opérations ciblées :

- L'opération **« Tous à bord »** qui a permis d'équiper 18 structures labellisées EFVoile avec un voilier collectif (cofinancement ANS à hauteur de 80%). L'objectif de ce programme est de favoriser une mixité des usages et une accessibilité financière de la pratique de la voile grâce à un voilier collectif moderne et attractif sélectionné par la fédération : le RS Venture.



- L'opération **"Toutes voiles dehors"** qui a permis le déploiement dans les territoires de 6 écoles de voile itinérantes (EVI). Ces EVI cofinancées par l'ANS (à hauteur de 80%) ont pour objectif

de proposer des activités nautiques innovantes et attractives pour toutes et tous avec une complémentarité des usages : jeunes scolaires, loisirs à destination des adolescents ou des adultes, évènements nautiques. Elles ont pu expérimenter des modalités de mises en place qui permettront d'optimiser leurs actions en 2025.



1. Ligue des Hauts de France : coordinatrice Charline Grevet
2. CDV74 : coordinatrice Delphine Caron
3. CDV93 : coordinatrice Francine Lecerf
4. CDV27 : Coordinatrice Adeline Hartmann
5. EV Locquirec : coordinateur Jérémie Pelletier Kozak
6. Ligue Normandie : coordinateur Alexis Aroux

Pour assurer la mesure d'impact de ces équipements, le service développement a mis en place un outil de suivi et d'évaluation à destination des structures. Celui-ci sera déployé en 2025. Le but de cet outil est d'offrir à chacun des acteurs impliqués, l'opportunité d'échanger, de partager et de se challenger autour d'indicateurs clés, notamment ceux liés à la performance sociale des actions menées. Cet outil permettra de renforcer la synergie entre les équipements, améliorer nos pratiques éducatives et démontrer concrètement l'impact positif des équipements sur les territoires et les populations qu'elles touchent. Enfin, c'est une opportunité pour notre réseau de communiquer efficacement sur ces actions et de montrer que celles-ci remplissent efficacement leurs missions dans le cadre du plan 5000 équipement.

RAPPORT D'ACTIVITES 2024
MIXITE

Christine COURTOIS
Vice-présidente de la FFVoile en charge de la Mixité

Sur le plan sportif, 2024 a bien évidemment été marquée par les Jeux Olympiques et paralympiques de Paris.

En ce qui concerne la Voile, nous ne pouvons que nous réjouir de la médaille d'argent remportée par Lauriane Nolot en Kitesurf et celle de bronze décrochée par Charline Picon et Sarah Steyaert en 49er FX.

Un autre évènement majeur, le départ du Vendée Globe, avec 6 femmes engagées sur les 40 participants qui seront sûrement des figures inspirantes.

L'objectif politique en ce qui concerne la Mixité : féminiser notre sport et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.
2 groupes de travail, l'un centré sur le développement de la pratique féminine et l'autre sur l'inclusion et le développement de la pratique Handivoile contribuent très activement à mettre en œuvre les actions précises et concrètes du plan de féminisation et du plan inclusion, 2021-2024 sur ces publics cible (femmes, personnes en situation de handicap) en lien avec les autres services de la Fédération (Pratiques sportives, Formation, développement et arbitrage).

1- Volet Féminisation :

1.1 L'enjeu et les objectifs du Plan 2021-2024 :

Rendre la pratique de la voile accessible au public féminin (du plus jeune âge à l'âge adulte), que ce soit par le biais d'une pratique de loisirs ou de compétition voire de haut niveau.
Fidéliser le public féminin pour diminuer la différence entre les 42% de passeports voile et les 26% de licences club.
Agir sur le dispositif global d'encadrement en faisant évoluer le contenu des formations fédérales, BPJEPS, DEJEPS, etc.., afin de sensibiliser les stagiaires au développement de la pratique pour les femmes ainsi que sur les premiers freins que sont : le harcèlement d'ambiance, les violences sexistes et les violences sexuelles.
Permettre une meilleure représentativité des femmes dans les instances de gouvernance (Conseil d'Administration, pôles, commissions …) et dans l'organisation des pratiques (arbitrage, encadrement technique).

Poursuivre et accentuer l'animation du réseau, encourager les acteurs locaux (professionnels, administrateurs et bénévoles des clubs, CDV et ligues) à proposer des projets et à mettre en place des actions visant les publics cibles.

1.2 : Une évolution des titres et des licences :

Une évolution encourageante de 29% d'augmentation tous titres confondus depuis 2019.

En ce qui concerne les licences club, une évolution positive plus lente. L'objectif reste donc de transformer les passeports en licences club.

1.3 Parmi les actions phare de l'année 2024 :

1.3.1 La poursuite de l'expérimentation avec des clubs volontaires pour élargir leur offre de pratique en proposant des créneaux 100% féminins :

Les premiers retours de l'expérimentation débutée en 2022 étant très positifs, nous avons décidé de reconduire le dispositif. Nous avons apporté à nouveau une contribution de 1500€ à des clubs prêts à mener l'expérience en proposant à des filles ou des femmes, une pratique hebdomadaire ou tout du moins régulière sur un créneau 100% Féminin.
Le but est de permettre aux filles de développer les mêmes compétences dans la voile que les garçons. Nous sommes convaincus que l'acculturation et la formation sont déterminantes mais que pour certaines pratiquantes cela ne peut se faire qu'à partir d'actions 100% féminines.
Dans un groupe de filles ou de femmes, elles osent davantage, prennent confiance et s'autorisent par la suite à aller sur des projets mixtes.

Là encore, le 100% Féminin est ainsi un passage, nécessaire pour certaines, un tremplin vers la mixité et non une finalité en soi.

En 2024, 5 structures se sont inscrites dans cette démarche :

- La Société des Régates du Havre
- La base Nautique Mare e Vela en Corse
- Les Sports Nautiques Sablais
- Le club nautique Portois à la Réunion
- La ligue AURA

Nous allons suivre attentivement ces structures afin de mesurer l'impact de cette expérimentation sur les 3 années à venir.

1.3.2 Le développement du réseau d'ambassadeurs et d'ambassadrices du sport au féminin.

Depuis fin 2022, nous avons mis en place un réseau bénévole d'ambassadrices et d'ambassadeurs qui ont pour mission de porter, en lien avec les élus et élues référents des ligues, des actions de terrain au cœur des structures afin de favoriser la féminisation de la pratique de la voile et la mixité.
L'idée, à terme, est d'avoir dans chaque club, un ou une ambassadrice.

Elles et ils ont pour mission d'analyser les besoins dans les structures nautiques afin de proposer des outils adaptés à celles-ci. Leur action s'organise principalement en 3 temps auprès des structures volontaires :

- Un diagnostic opéré et partagé afin de mesurer le niveau de féminisation de la structure dans toutes ses dimensions (accueil du public, offre-produit, adaptation des locaux et matériel, gestion RH, …)
- Un recueil de bonnes pratiques
- Un accompagnement pour développer la féminisation.

Cette année, nous avons développé au niveau fédéral une plateforme d'échanges et de ressources en ligne pour permettre la communication entre ambassadeurs et ambassadrices.
Ils et elles peuvent aussi y trouver différents outils opérationnels, des fiches-actions dont l'objectif est de favoriser la pratique féminine et la mixité dans les sports nautiques.
Les ambassadrices et les ambassadeurs sont membres du réseau national et dans ce cadre, nous les avons réunis 8 fois (7 visios et 1 réunion en présentiel à la Fédération). A chaque rendez-vous, un thème en lien avec leurs missions a été abordé. Une lettre mensuelle leur a aussi été adressée permettant de garder un lien. Nous avions confié à Julie Mira, l'animation de ce réseau

1.3.3 Le circuit 100% Féminin du WLS TROPHY : le record de participation de 2023 explose en 2024 :

Créé en 2019 par la Commission Féminine sous l'égide WLS, Women Leading & Sailing, le WLS TROPHY, challenge national 100% Féminin favorise l'entrée dans le monde de la compétition et de la régate. Il permet la confrontation entre plusieurs équipes féminines dont chaque membre a une licence club, sur plusieurs compétitions annuelles.

Sans négliger l'aspect sportif, une large place est laissée à la convivialité sur ces épreuves qui permettent de désigner le meilleur équipage féminin WLS de l'année ! Ces régates, plébiscitées par les filles, de tous âges, de niveau plus ou moins confirmé, permettent à certaines de remettre le pied à l'étrier, de prendre ou de reprendre confiance en leurs capacités à naviguer, à barrer un bateau. Elles constituent un véritable tremplin vers la mixité qui reste notre principal objectif. Seuls les 3 meilleurs résultats d'un équipage sont comptabilisés pour concourir pour le trophée.

Un bilan plus que satisfaisant :

- **422 filles ont participé à cette 6ème édition, qui comptait 11 épreuves.**
- **80 équipages ont été classés dont 11 équipages étrangers**
- **95 clubs et 13 ligues ont été représentés,**

Le programme 2024 comportait 11 étapes :

Clubs	Dates	Bateaux
La Women's Cup APCC Pornichet	8-10 mars 2024	J80
Régate InternationaleWLS TROPHY Yacht Club de Monaco	15-17 mars 2024	J70
WLS TROPHY Antibes Société des Régates d'Antibes	23 -24 mars 2024	First Class 7.5
La Quinocé'Elles WLS SN Saint-Quay Portrieux	13-14 avril 2024	J80
Ladies's Cup Deauville Yacht Club	27-28 avril 2024	J80
WLS PALAVAS Cercle Nautique Palavas	4-5 mai 2024	Elliott
Women On Water Regatta WLS TROPHY Société des Régates du Havre	25-26 mai 2024	J80
Brest'Elles Brest Bretagne Nautisme	21-22 septembre 2024	J80
Les Demoizelles de Cherbourg Y.C Cherbourg	5-6 octobre 2024	J80
Interligue WLS TROPHY Cercle de Voile de Martigues	19-20 octobre 2024	J70
WLS Match Racing Caen Yacht Club	9-10 novembre 2024	J80 Format Match-Racing

Il est aussi intéressant de voir que l'intérêt porté par les clubs pour ce circuit de compétition est grandissant.
En 2025, 2 nouvelles épreuves seront proposées, organisées par l'UNM et le SN Sablais.

1.4 La Campagne PSF FFVoile 2024 : L'accueil des publics féminins dans l'objectif de tendre vers la parité reste un axe prioritaire pour l'Agence Nationale du Sport

Cela constitue une très belle opportunité pour les Clubs, CDV et ligues de bénéficier d'un soutien financier pour la mise en place d'actions contribuant au développement de la pratique féminine.

Ce qu'il est important de retenir : le développement de la pratique féminine est toujours une priorité pour l'état. Sur une somme de 1 159 000€ allouée à la Fédération par l'ANS, 15% a été attribuée pour des projets visant les femmes. Ce pourcentage, même s'il pourrait être plus important, reste légèrement supérieur à celui d'autres fédérations sportives.

1.4 Des actions concrètes sur le terrain pour valoriser la pratique Féminine : un travail en réseau en externe et en interne

1.4.1 En externe

- **Participation à une table ronde sur le thème « Osons la voile »** organisé par l'Association Sportive Universitaire Briochine le 4 avril 2024.
- **Participation à l'action « le large au féminin »,** action de découverte de la course au large au Pôle France de Port-La-Forêt pour les jeunes filles actuellement dans les pôles sur des supports de voile légère le 6 avril 2024.
- **Participation à la table ronde sur la féminisation de la gouvernance des sports nautiques lors de la conférence GREW** (Gender Responsibility and Equality in Watersports) à Nantes le 30 novembre 2024.
- **Soutien financier apporté au Haut Niveau**
  - aide au club dans l'organisation du Championnat de France de Match Racing Féminin en lien avec les Pratiques sportives.
  - Participation aux frais d'inscription d'un équipage 100% Féminin sur le tour Voile.
- **Présence sur les épreuves du WLS TROPHY :**
  Pour rencontrer les femmes participant aux régates, écouter leurs attentes, créer un lien de proximité, mais aussi les organisateurs qui ont à cœur de proposer une belle épreuve pour ce public cible.

1.4.2 En interne

- **Organisation d'une réunion au siège de la Fédération le 16 décembre 2024 avec les référents et référentes en charge du développement de la pratique féminine dans les ligues et les ambassadrices** dans le but de créer du lien avec les territoires et de les inviter à partager leurs initiatives et de recueillir leurs attentes.
- **Sur le plan de la formation :** *Promouvoir l'investissement des femmes dans l'organisation des pratiques reste au cœur de nos préoccupations.*
  Nous continuons d'encourager le travail de la Commission Centrale d'Arbitrage qui propose un mode de formation flexible en e-learning contribuant à une prise en compte des contraintes professionnelles et personnelles de chacune.
  Plusieurs parmi nous ont aussi contribué à former des commissaires.

1.5 Poursuite du travail sur la communication autour du concept WLS « Women Leading and Sailing »

Créé pour fédérer l'ensemble de tous les projets au féminin, le concept WLS poursuit son développement et s'étend aussi bien sur des opérations populaires telles que des journées découverte de la pratique, des régates « Femmes à la barre » qui sont maintenant programmées au calendrier de beaucoup de clubs, les épreuves 100% féminines que sur des épreuves phare mixtes telle que le Tour Voile, la Solitaire du Figaro ou la Transat Jacques Vabre.

- Par le biais d'outils et signalétique pour valoriser ou afficher une meilleure lisibilité des actions à destination du public féminin.
- Sont à disposition, pavillons de régate, beach Flag, guidons, flyers et badges, rubalise siglée WLS....
- Une page facebook est maintenant dédiée.

1.8 Notre ambition pour 2025 : Réajuster le plan de féminisation pour la prochaine olympiade, définir les objectifs prioritaires et mettre en œuvre les actions qui en découlent

- **Organiser et/ou participer à des tables rondes à tous les niveaux, national, régional et départemental, à l'occasion de grandes épreuves ou d'évènements, pour faciliter les échanges, faire savoir** ce qui se fait au niveau local. À l'occasion de ces rencontres, en s'appuyant sur le « Plan de Féminisation Fédéral » ***faire connaitre les actions prioritaires à développer dans les territoires***. Inviter les encadrants et dirigeants de Ligue, CDV et Clubs à participer à ces rencontres.

- **Poursuivre le développement et l'animation de notre réseau d'ambassadrices et d'ambassadeurs en lien avec les référentes et référents de ligue, poursuivre le développement de la plateforme ressources pour le réseau.**
- **Poursuivre l'expérimentation de groupes ou de section 100% féminine dans les clubs pour faire venir des filles ou des femmes aujourd'hui éloignées de la pratique.**
- **Encourager l'organisation de stages 100% féminin dans les ligues à l'instar de celui organisé par la FFVoile** pour renforcer les échanges techniques entre les pratiquantes d'un même support, renforcer les connaissances théoriques et l'échange d'expérience entre les pratiquantes de supports différents et ainsi créer une communauté, un réseau de navigatrices. Ces stages permettront aussi aux cadres, entraineurs (euses), de mieux connaitre les régatières pour les guider dans leur projet sportif. En prenant en compte les spécificités de la pratique féminine en voile, de renforcer le niveau technique des jeunes filles pour améliorer leurs performances et les préparer aux échéances internationales.
- **Impliquer davantage de femmes dans la gouvernance et l'organisation des pratiques** en valorisant le parcours des femmes dirigeantes via le site fédéral en mettant un coup de projecteur pour inciter à de nouvelles initiatives : Créer une rubrique « Parcours de femme dirigeante »et organiser une journée des dirigeantes
- **Poursuivre le programme de formation spécifique d'arbitrage féminin**, et appliquer, dès que possible, une parité sur l'arbitrage des épreuves nationales, régionales, départementales et locales.
- **Réfléchir et expérimenter les groupes de formation 100%féminins à l'instar du football.**
- **Promouvoir et accroitre la réussite des féminines dans le Haut Niveau.** Intégrer le critère de représentativité féminine dans les labels « Ecole de sport », « Ecole de compétition » délivrés par la FFVoile.

- **Travailler en lien avec la formation sur le dispositif d'encadrement** pour permettre une acculturation de l'encadrement féminin et mixte à la compréhension des freins et aux particularismes de la pratique.
- **Communiquer à l'externe, mais aussi à l'interne** en mettant en place un dispositif d'information simple et efficace pour « faire connaitre et partager l'action » à l'interne de la FFVoile (BE, CA, Pôles, Commissions, Arbitrage, etc…). Améliorer la page Voile au Féminin sur le site Fédéral.

En conclusion :

Nous avions élaboré un plan d'action cohérent, ambitieux sur l'olympiade.

A ce jour, une dynamique de la culture de l'égalité s'est vraiment mise en route !

La politique de féminisation du sport évolue vers cet enjeu d'égalité entre les femmes et les hommes. A nous de faire en sorte que cette égalité soit mise en œuvre autant dans les conditions d'accès à la pratique sportive que d'accès aux fonctions de gouvernance, d'encadrement et contribuons à valoriser les bénéfices de la mixité dans le sport en impliquant l'ensemble des territoires. Pour cela, il est nécessaire de lutter contre nos préjugés qui consistent à penser que le 100% est un frein à la mixité mais plutôt le voir comme un tremplin vers la mixité.
Aujourd'hui trop souvent les projets féminins reposent sur une seule personne et ont des difficultés de ce fait et malgré leur succès à être pérennes.

Pour inscrire durablement la parité dans notre institution, il faut que les acteurs de terrain soient convaincus de cette nécessité même si chaque territoire rencontre des situations singulières et qu'on ne peut donc pas demander à tout le monde d'avancer au même rythme.

2- En ce qui concerne le volet Inclusion Voile Handivalide :

Depuis de nombreuses années, la FFVoile est impliquée dans le développement des pratiques voile handivalide car la voile est une des rares pratiques accessibles à tous types de handicaps.

L'ensemble de nos structures se doit d'accueillir des personnes en situation de handicap. Les principes développés dans la loi de 2005 visant l'égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap, nous le rappelle.

Aujourd'hui seulement un tiers des structures fédérales déclarent le faire (soit plus de 16 000 personnes en situation de handicap accueillies dans nos clubs en 2024). La marge de progression reste donc forte pour structurer, améliorer, faire connaitre les offres de pratiques, former nos professionnels et nos bénévoles, animer les différents réseaux qu'ils soient internes ou externes à la FFVoile.

Réfléchir à l'accueil et l'inclusion de personnes en situation de handicap ne se limite pas à penser en termes de mise en accessibilité des structures.

La pratique voile handivalide est possible sur tous les supports présents dans les clubs et les écoles de voile. Suivant la nature du handicap, il pourra y avoir des aménagements, voir des bateaux plus adaptés. L'éventail des possibles est très large en fonction des capacités de chaque personne en situation de handicap.

Naviguons avec nos différences pour plus de plaisir et de liberté.

2.1 L'enjeu et les objectifs du Plan 2021-2024 :

Le plan Inclusion 2021-2024 doit rendre la pratique de la voile accessible au public en situation de handicap du plus jeune âge à l'âge adulte que ce soit dans une pratique de loisir ou de compétition, voire de Haut Niveau.

L'inclusion c'est ainsi permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer l'activité avec des personnes dites valides et d'en faire un principe directeur de notre fédération dans tous ses projets.

Un autre enjeu majeur cette année et qui perdure pour 2025 est de promouvoir le retour de la voile aux jeux paralympiques pour 2032.

Le groupe qui s'est réuni 10 fois en visioconférence et une fois en présentiel a travaillé autour de 5 axes de travail

- La captation du public
- Le développement de la pratique compétitive et non compétitive
- La communication
- La fidélisation
- Le Haut Niveau
- La formation

Les deux grands objectifs du Plan sont les suivants :

- Faire de la voile Handi Valide une pratique transversale 100 % Inclusive
- Développer des offres de pratique pour tous et toute l'année

2.2 Bilan de l'activité

- **Sur le volet compétition et pratiques sportives :**
  - **Organisation de stages :**

· Stages cécivoile UNADEV :

L'ensemble des stages et entrainements ont représenté 50 jours de pratique qui ont touché 50 pratiquants réguliers déficients visuels. Ils ont nécessité l'appui d'une trentaine de bénévoles et de professionnels formés ou sensibilisés au cécivoile.

· Stage jeunes régionaux :

En 2024, La FFVoile a souhaité imaginer un nouveau format de stage régional visant les jeunes en situation de handicap physique, sensoriel ou cognitif c'est-à-dire celles et ceux qui pourraient ensuite prétendre au circuit de compétition handivalide national et international.

4 Ligues se sont saisies de ce dispositif et ont reçu une aide fédérale de 75 euros par jeune et par jour de stage. : Hauts de France (en collaboration avec Ile-de-France),Sud, AURA et Bretagne

Au total, 20 jeunes ont pris part à ces stages.

· Stage 100 % pour des personnes sourdes

Ce stage a été organisé par la FFVoile du 19 au 21 juillet et a bénéficié de l'encadrement de Denis Moynet, moniteur parlant la langue des signes. Le stage avait deux objectifs principaux qui ont été remplis :

- Proposer un stage d'entraînement à l'équipage français sourd emmené par François James qui participe au prochain Championnat du Monde de voile des Sourds en septembre en Lituanie

- Tester et faire évoluer des méthodes et adaptations pédagogiques spécifiques au public sourd qui portent aussi bien sur l'apprentissage basique de la voile que sur le perfectionnement et l'accès à la compétition

- **En ce qui concerne les régates :**

79 épreuves handivalides ont été organisées en 2024, soit deux de plus qu'en 2023. Celles-ci se sont courues soit en INQ (Intersérie Quillard Temps Compensé) soit spécifiquement sur les supports adaptés comme le Miniji, le Hansa 303, le Neo 495 ou encore le 2.4.

La FFVoile a également accompagné la création d'un rond de régate handivalide sur le Spi Ouest France qui a réuni une vingtaine de bateaux. La Fédération était présente sur cette régate depuis quelques années via l'organisation de baptêmes. La création de ce rond représente donc une vraie évolution.

Parmi les épreuves majeures (en nombre de participants) : le Grand Prix de l'Ecole Navale, Les Hansa North (Berck) et West Cup (Nantes), la Ibsa regatta (régate de jeunes ayant réuni 62 enfants de 12 à 17 ans à Antibes), le Spi Ouest France.

2 Championnats de France :

Comme chaque année, 2 Championnats de France ont été organisés. Il s'agit là des deux plus grands temps forts de la Voile Handivalide en France.

- **Le Championnat de France Handivalide Double (HANSA)**

Organisé traditionnellement à la Pentecôte, le Championnat de France Handivalide Double a été confié cette année au Centre Nautique de Lorient sur le site de Lorient La Base. L'événement a eu lieu du 17 au 20 mai et s'est couru sur Hansa 303.

Au total, 89 bateaux étaient présents soit 178 régatières et régatiers, ce qui constitue un record sur ce championnat.

Le National Hansa, imbriqué dans le Championnat de France a quant à lui réuni 69 participants.

- **Les Championnat de France Handivalide Solitaire et Paravoile (MINIJI)**

Les Championnats de France Handivalide Solitaire et Paravoile ont été confiés à Handivoile Brest avec l'appui de Brest Bretagne Nautisme et de l'AGPEN. Ils se sont tenus du 8 au 12 mai 2024.

Au total, 45 régatiers étaient présents pour cette compétition disputée sur Miniji. Sur ces 45 régatiers, 15 étaient classifiés et jouaient donc également le titre de Champion de France Paravoile.

Cette affluence doit être soulignée. Elle met fin à la baisse progressive du nombre de participants qui était observée depuis 2022.

- **Championnat de France UNSS Voile Légère Sport Partagé**

Chaque année le Championnat de France UNSS Voile Légère inclut un rond Sport partagé en handivalide sur des Hansa 303. En 2024, le championnat a eu lieu en juin à Brest et a permis à 6 équipages handivalides de régater.

- **Sur le Haut niveau et les compétitions internationales :**

- Du 22 au 28 juin, la Base Nautique de Sciez a organisé le Championnat du Monde de Blind Match racing, un événement placé sous l'égide de Worldsailing. Cet événement soutenu par la Fédération a été une grande réussite avec la présence de 8 équipages, soit 24 pratiquantes et pratiquants déficients visuels venus du monde entier (France, Italie, Grande Bretagne, Australie, Etats-Unis, Suède).
- Du 10 au 20 août, avait lieu le Championnat du monde Paravoile en RS Venture Connect à Rutland au Royaume-Uni. 2 coureurs français ont été envoyés sur ce championnat, accompagné par leur coach (Gilles Guyon) : Ange Margaron et Olivier Ducruix.

  Ce championnat du monde a compté 18 classés soit 2 de plus qu'en 2023. Pour la 2e année consécutive, Ange et Olivier ont remporté le championnat, ce qui constitue une impressionnante performance.

Enfin, du côté de Damien Seguin, il faut noter ses participations aux différentes courses au large en Imoca:

- Transat CIC 2024 : 8e place
- Défi Azimut-Lorient Agglomération - 11ème place

- Vendée Globe 2024 - 15ème place

➢ Sur le développement de l'activité :

Sur l'ensemble des actions portées par le groupe, la plupart sont des actions de développement :

✓ Participation au colloque Développement à Granville :

Le service Développement de la FFVoile a organisé un colloque à Granville en novembre 2024. Christine Courtois et Paul-Adrien Cuvillier y étaient présents pour présenter le nouveau kit pédagogique Voile Handivalide développé par la Fédération et rencontrer les différents acteurs des territoires.

✓ Constitution et animation d'un Réseau Voile Handivalide :

Pour structurer son maillage territorial, le Groupe Voile Handivalide a pu compter en 2024 sur un réseau complet composé d'un référent par Ligue. Celui-ci a été réuni une dizaine de fois en viso et une fois en présentiel à Marseille début décembre en compagnie des membres du Groupe Voile Handivalide.

✓ Création, impression et distribution du kit pédagogique :

L'élaboration de ce kit a débuté fin 2023. Elle a pris fin en novembre 2024 avec un premier tirage de 100 exemplaires. L'objectif est de le distribuer dans les clubs et dans les organismes de formation. Il s'agit d'un outil pédagogique pour sensibiliser les moniteurs et monitrices et leur apporter des connaissances pour adapter au mieux leurs séances et leur posture en fonction des handicaps.

Il a aussi vocation à être utilisé lors des formations Educateur Handivoile mais également sur les formation CQP IV, BPJEPS, DESJEPS, Diplôme d'entraineur….

✓ Organisation et promotion de la Semaine Nationale Handivoile Handivalide et Paravoile :

Pour cette édition 2024, 35 clubs se sont inscrits pour participer à la Semaine Nationale, soit 8 de plus que l'édition précédente. Il est impératif de mettre en place une nouvelle stratégie pour rendre cette semaine plus attractive pour les clubs et plus visible pour le grand public.

En termes de communication, la FFVoile avait fourni des supports de communication au format numérique à savoir :

- Une affiche (au format A3 et A4)
- Une carte numérique qui recensait l'ensemble des événements.
- Une vidéo de teasing et une autre de conclusion

✓ Développement de la voile pour les personnes sourdes et malentendantes :

Un groupe de travail a été constitué pour réfléchir sur des outils techniques et pédagogiques pour faciliter l'apprentissage de la voile à ce public.

Parmi les avancées on peut noter :

- L'organisation d'un stage en juillet
- La mise à disposition d'une plateforme créé par l'entreprise Orange pour construire un lexique de voile en langue des signes

✓ Accompagnement des classes de supports handivalide :

Nous avons travaillé avec les classes pour améliorer la cohérence du calendrier des régates.

D'autres actions concernant le domaine de la formation et de la communication contribuent aussi largement au développement de l'activité.

- **Sur le volet de la formation :**

  - ✓ **Formation éducateur handivoile**

Au cours de l'année, 2 formations ont été organisées dans le cadre de formation BPJEPS : une à Sevrier et une à Mèze. Le contenu en ligne a été basculé sur la nouvelle plateforme de formation de la Fédération : Moodle

  - ✓ **Formation Accompagnateur handivoile**

Quelques formations ont pu s'organiser dans certaines Ligues.
Nous n'avons pas le nombre exact de personnes formées. Il faut pour cela que les clubs délivrent la fonction « accompagnateur handivoile » dans leur espace club. Nous avons communiqué sur ce point cette année afin de mieux récolter ces données en 2025.

- **Sur le volet communication :**

  - ✓ **Des vidéos promotionnelles :**

En 2023, 11 vidéos portraits ont été tournées. Il s'agit de portraits de pratiquantes et de pratiquants en situation de handicap ou de personnes qui s'investissent dans le développement de la voile handivalide. Les premiers portraits avaient été publiés fin 2023. Le reste a été publié sur l'espace Voile Handivalide en 2024.

Sur le Championnat de France Handivalide Double, des réels ont été publiés chaque jour sur les réseaux sociaux de la Fédération ainsi que des vidéos recap quotidiennes et une vidéo finale.

Sur les Championnats de France Handivalide Solitaire et Paravoile à Brest durant le GPEN, la communication a été intégrée à la communication générale du GPEN.

Sur la Semaine Nationale Handivoile et Handivalide, une vidéo de teasing a été réalisée et une autre de conclusion a été réalisée au club de Viry Chatillon.

  - ✓ **Une présence et des animations sur des grands événements :**

- Lors du Club France Paralympique : Du 27 août au 8 septembre, le Club France Olympique a laissé la place au Club France Paralympique (CFP). Les Fédérations Sportives étaient invitées à participer pour promouvoir leur sport avec un stand dédié. La FFVoile a répondu présent durant une semaine complète.
Au programme :

- Exposition et découverte de supports accessibles : un miniji, un hansa 303, une aile de Wing
- Une activité d'apprentissage des nœuds
- Une activité découverte du e-sailing

- Durant la Semaine Olympique Française de Hyères

Des baptêmes à destination de personnes en situation de handicap ont été organisés en parallèle des compétitions et ont permis à une cinquantaine de personnes de découvrir la voile dans un cadre exceptionnel.

  - ✓ **Une présence sur les grands salons du handicap :**

Chaque année, entre 4 et 5 grands salons sont organisés en France. En 2024, la FFVoile a choisi d'accompagner le club Voile Handivalide en Midi-Pyrénées afin de participer au salon de Toulouse.

Le club a pu bénéficier d'un grand espace pour exposer un Hansa 303 et un Miniji. L'objectif était triple :

- toucher directement des personnes en situation de handicap pour qu'elles viennent découvrir la voile dans un club
- Visibiliser la pratique voile auprès des grands acteurs du handicap
- Eventuellement attirer des sponsors pour nos grands événements

L'événement semble avoir été une réussite avec beaucoup de passage et d'échange sur le stand.

✓ **Distribution de 45 beachflags floqués « Voile Handivalide »**

Il s'agissait d'une demande de clubs qui manquaient de visibilité notamment sur leurs événements ponctuels. Ces beachflags ont été produits en 2023 puis distribués en 2024 aux clubs représentés sur le Championnat de France Handivalide Double.

2. 3 Perspectives pour l'année 2025 :

Le Groupe Voile Handivalide soutenu par l'ensemble des services de la FFVoile compte bien poursuivre et intensifier ses actions pour rendre la voile encore plus inclusive.

➢ **En faisant connaitre les possibilités de pratique aux personnes en situation de handicap**

• Présence sur les grands évènements pour communiquer et/ou faire des démonstrations auprès du grand public, sur la voile Handivalide au niveau des territoires : Spi Ouest France, Transat Café L'Or.

• Présence sur les grands salons du handicap pour présenter la pratique Voile Handivalide

• Communication vers les établissements accueillant un public en situation de handicap : montage de partenariats avec des grands organismes ou associations en lien direct avec le handicap

• Poursuite de la diffusion du site internet

• Productions de vidéos sur nos grands événements et Championnats

➢ **En accompagnant les structures dans leur adaptation et leur équipement**

• En diffusant le nouveau kit pédagogique comportant un livret spécifique pour chaque grande famille de handicap ainsi que des portraits de pratiquants

• En donnant plus d'ampleur à la semaine nationale de la voile Handivalide pour en faire un réel temps fort de la Fédération

• En incitant les clubs à s'inscrire dans le Handi Guide des Sports du Ministère.

➢ **En développant notre offre « jeunes »**

• Par l'accompagnement des structures dans le cadre des temps scolaires, périscolaires en renforçant les partenariats éducatifs de proximité : tenter de « recruter » grâce à la voile scolaire, le circuit sport adapté UNSS, le circuit sportif de la FNSU.

• En Intensifiant les stages de détection au niveau régional et national

➢ **En renforçant le partenariat avec l'UNADEV et en créant de nouveaux avec d'autres grandes familles de handicap**

• Les personnes sourdes et malentendantes : aboutir notamment à la création d'un lexique voile en langue des signes

➢ **En développant la pratique pour les blessés de la défense, les victimes d'attentats, les forces de l'ordre avec pour objectif la reconstruction par la voile.**

➢ **En développant la pratique compétitive sur les supports « adaptés » ou en adaptant les supports**

- Mise en place de régates en flottes collectives/partagées.
- Création d'un titre de champion de France jeune Handi Valide en flotte partagée
- Adaptation des offres de pratiques mixtes avec les valides
- Développement des passerelles entre le loisir et la compétition autour d'animations sportives.
- En proposant aux coureurs un programme attractif et multi-pratique (catamaran, Match Race …)
- Développement du handikite, handiwing et de la navigation sur des supports à foil.
- Accompagnement de nos athlètes sur les compétitions internationales et formation de nouveaux athlètes de Haut Niveau

➢ **En encourageant l'inclusion des personnes en situation de handicap sur les régates et stages avec une valorisation des PSH dans les classements.**

- Inciter les classes à modifier leur règlement pour permettre aux pratiquants en situation de handicap d'adapter leur support pour faciliter leur pratique.
- Encourager la participation de personnes en situation de handicap à des régates en habitable en intégrant des équipages « valides »

➢ **En continuant à œuvrer pour le retour de la Voile Paralympique en 2032**

- Collaborer au mieux avec World Sailing et les autres fédérations nationales
- Accueillir et organiser des épreuves internationales voir des championnats paravoile.

➢ **En interne : en consolidant et animant le réseau de référents territoriaux**

- Poursuite de l'animation des réunions régulières avec les référents
- Les accompagner dans la mobilisation des structures, CDV et ligues autour de la pratique Handivoile
- Avoir des temps d'échanges et d'information avec toutes les classes et notamment avec les classes Handivalides (2.4, Hansa, MiniJi, Néo 495, RS Venture Connect...).

➢ **Poursuivre la formation :**

- des bénévoles via la formation accompagnateur handivoile. Uniformiser le contenu de cette formation (aujourd'hui variable d'une ligue à l'autre)
- des PSH à l'enseignement et à la gouvernance dans les clubsd'éducateurs et entraineurs dans les clubs
- Renforcer le pool de formateurs
- Créer un réseau productif et dynamique d'entraineurs Handivalide

Intégrer le kit pédagogique Voile Handivalide dans les contenus de formation Educateur Handivoile, CQP IV, BPJEPS, DESJEPS, diplôme d'entraineur

En conclusion

Rendre le sport 100 % inclusif c'est permettre à chacune et chacun de se dépenser, se dépasser, se divertir, se construire ou se reconstruire à travers le sport.

La voile procure cette chance : elle est accessible à tous types de handicaps. Et mieux encore, elle permet une pratique « handivalide » où les personnes valides et les personnes en situation de handicap naviguent et régatent ensemble à armes égales.

La FFVoile continuera à œuvrer afin que toute personne en situation de handicap désireuse de naviguer puisse trouver un club près de chez elle, naviguer en toute autonomie et si elle le souhaite accéder à la compétition et pourquoi pas au plus haut niveau.

RAPPORT D'ACTIVITES 2024
RESPONSABILITE SOCIALE DES ORGANISATIONS

Anne DOS SANTOS
Vice-Présidente FFVoile en charge de la RSO

2024 a été l'année de structuration de l'intégration de la responsabilité sociale et environnementale dans notre organisation grâce à l'accompagnement du cabinet IPAMA (financé par le dispositif AFDAS).

Nous avons ainsi pu écrire et partager notre politique RSO et la décliner en un plan d'actions opérationnelles en fonction du périmètre pris en compte (*Le siège de la FFVoile, La FFVoile comme co-organisatrice d'événements et La FFVoile comme animatrice de réseau).*
Nous avons travaillé ce plan d'actions ce plan d'actions suivant la charte des 15 engagements pour les sièges des fédérations et des ligues professionnelles pour lesquels nous sommes en attente de la signature officielle.

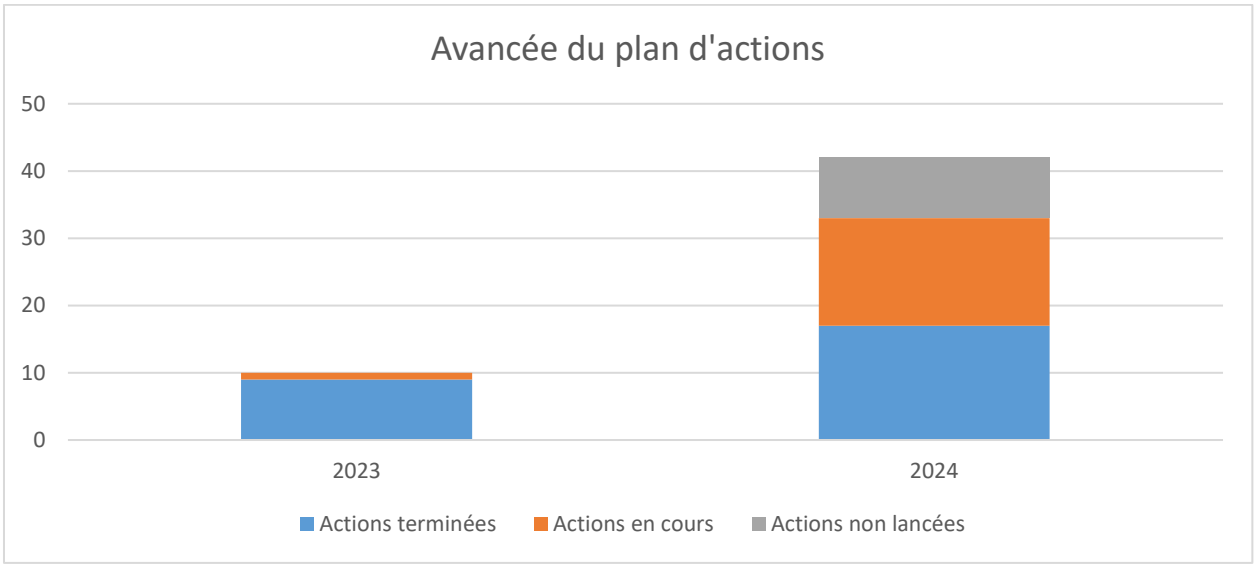
Un travail a été engagé pour mettre à jour le site internet fédéral afin de promouvoir nos engagements RSO et valoriser nos actions en cours. L'ensemble des documents et travaux cités ci-dessous seront accessibles en ligne d'ici mi-mars.

Les missions plus spécifiques portées par l'équipe de manière très transversales ont porté sur des sujets variés tels que :

- La mise à jour du carnet surf & voile an collaboration avec Water Family (https://waterfamily.org/outil/carnet-surf-et-voile/)
- L'élaboration des chartes du régatier et de la régatière responsable avec une version illustrée pour les 8-14 ans et une version plus traditionnelle à partir de 15 ans
- Les échanges avec l'OFB autour de leur programme ECONAVIGUER
- L'étude comparative technico-financière des moteurs à énergie renouvelable versus moteurs thermiques

Les actions engagées depuis 2021 ont été poursuivies et consolidées sur 2024 :

- L'accompagnement de nos clubs organisateurs des épreuves inscrites à la **charte des 15 engagements des organisateurs** (mise en œuvre et suivi). Cette année, les clubs organisateurs des championnats de France jeunes ont bénéficié, dans le cadre de notre partenariat avec la Banque Populaire de l'installation de fontaines à eau.
  En fin d'année, ce ne sont pas moins de 11 épreuves engagées dans la démarche.
  L'accompagnement engagé et proposé depuis 2021a pu être compilé dans un recueil des bonne pratiques RSO qui sera incessamment sous peu accessible à l'ensemble de nos structures dans l'espace clubs sur le site internet fédéral (informations à suivre dans les newsletters).
- La coordination des **collectes de matériels vers les filières de recyclage**.
  En 2024, ce sont 500 bateaux collectés pour 100 structures par 10 centres de traitement habilités dans le cadre de la filière de déconstruction des bateaux de plaisance de l'APER (Association pour la plaisance éco-responsable).
- La **réduction des éléments de visibilité produits et diffusés** dans les clubs du pack de base avec la possibilité de commandes à la demande en fonction des besoins et un système de retour gratuit des éléments usagés pour rejoindre les filières de recyclage.
- **L'expérimentation auprès des arbitres** pour inciter au covoiturage lors des déplacements sur les épreuves a été poursuivie sur 2024.
- L'utilisation de flottes partagée sur les championnats de France Jeunes. (cf rapport de la commission flottes partagées)
- La collaboration avec L'institut de Sport Durable pour développer un badge de formation CQP pour comprendre les enjeux du développement durable et adopter des bonnes pratiques dans l'enseignement de la voile et le fonctionnement quotidien du club.


Avancée du plan d'actions
50
40
30
20
10
0
2023
2024
Actions terminées
Actions en cours
Actions non lancées

RAPPORT D'ACTIVITES 2024
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE ET HAUTE PERFORMANCE

Guillaume CHIELLINO
Directeur Technique National

Haute Performance

- Les Jeux Olympiques

Cet événement exceptionnel s'est tenu en France sur le plan d'eau de Marseille, les CTS étaient mobilisés autour de 3 axes.

La performance : avec deux médailles, une de bronze et une d'argent (20% du potentiel théorique maximal) nous nous inscrivons dans notre niveau historique moyen supérieur (nous ramenons entre 0 et 3 médailles depuis que la voile est au programme des JO), il est important de noter que les entraîneurs des sportives médaillées (Lauriane NOLOT, Sarah STEYAERT et Charline PICON étaient tous 3 des CTS (Ariane Imbert, Bertrand DUMORTIER et Benjamin Bonnaud).

La participation à l'organisation : Paris 2024 a porté cette très belle organisation, il est important de noter que certains CTS se sont tenus aux côtés de P2024 que ce soit tout au long de la préparation olympique pour de précieux conseils techniques que pendant les JO eux-mêmes en jouant des rôles déterminants de National Technical Officer

L'héritage : que cela soit par l'activation de notre réseau de clubs autour des JO ou grâce aux bâtiments et à l'engouement que les JO ont suscité à Marseille.

JO 2024	**470**	**49er FX**	**49er**	**ILCA 6**	**ILCA 7**	**IQ Foil F**	**IQ Foil H**	**Kite F**	**Kite H**	**Nacra**
Or	AUT	NED	ESP	NED	AUS	ITA	ISR	GBR	AUT	ITA
Argent	JPN	SWE	NZL	DEN	CYP	ISR	AUS	**FRA**	SLO	ARG
Bronze	SWE	**FRA**	USA	NOR	PER	GBR	NED	NED	SGP	NZL

Classement des nations : 8ème
(NED, AUT, ITA, AUS, ISR, GBR, ESP, FRA)

Au-delà des JO nous pouvons également retenir de cette année 2024 qu'elle a été marquée par le premier titre mondial en 49er pour Erwan Ficher Guillou et Clément Péquin et le nouveau titre mondial de Lauriane Nolot ainsi que la médaille de bronze pour Jessie Kampman. Par ailleurs, la France a brillé sur de nombreux championnat U23 et dans les disciplines de Haut Niveau.

- Socio professionnel

  Le soutien de la FFVOILE a ses SHN en matière de suivi socio professionnel est toujours aussi important grâce à nos différents partenaires institutionnels.

Soutien à l'emploi des sportifs de haut niveau

		Hommes	Femmes
National	CI, CIP (secteur privé)	7	6
	CAE (secteur public)	9	9
	Sous Total	**16**	**15**
Déconcentré	CI, CIP (secteur privé)	5	0
	CAE (secteur public)		
	Sous Total	**5**	**0**
	Total	**21**	**15**

Direction Technique

Renouvellement agrément

L'agrément est renouvelé pour huit ans (arrêté du 18 décembre 2024).

Reconnaissance du caractère de haut niveau des disciplines sportives

Reconnaissance du caractère de haut niveau des disciplines sportives, jusqu'au 31 décembre de l'année durant laquelle se déroulent les jeux Olympiques et Paralympiques d'été de Los Angeles 2028
Par l'arrêté du 12 décembre 2024, les disciplines sportives suivantes sont reconnues « de haut niveau » :

- ✓ Catamaran mixte
- ✓ Course en baie : en flotte, course duelle match racing
- ✓ Planche à voile (Windsurf) : course foil, course slalom, expression
- ✓ Wing nautique : course slalom race, expression
- ✓ Dériveur : double, double mixte, solitaire
- ✓ Kiteboard : course foil, expression
- ✓ Offshore : course au large solitaire, en équipage
- ✓ Para-voile : solitaire, équipage

Nous avons réussi à obtenir un périmètre constant de disciplines déléguées.

Contrat de développement (partie direction technique uniquement)
2024 est la dernière année d'application du contrat de développement actuel (signé en 2021).
Pour mémoire, les axes du contrat sont :

- ***Inclusion des publics***
- ***Conquête de nouveaux espaces de pratiques***
- ***Emergence de nouvelles pratiques***
- ***Professionnalisation***
- ***Ethique et Citoyenneté***

Un soutien exceptionnel a été apporté à la Nouvelle Calédonie compte tenu du contexte des violences sur le territoire et des changements d'orientations budgétaires des institutions devant faire face à un coût de dégâts occasionnés.

Cadres Techniques Sportifs

Recrutement : Claire Pruvot et Clément Dumontel, stagiaires pour une durée d'un an à partir du 1er septembre 2024 avant titularisation.
Titularisation de Matthieu Richard au 1er avril en tant que CTPS et Jeanne Grégoire au 1er septembre comme professeur de sport.
Contrat court du 1er juin au 30 novembre, renouvelé jusqu'au 28 février 2025 : Emmanuel Canepa en soutien des pratiques sportives.

Départs :
Trois cadres techniques sportifs sont partis en retraite en 2024 : Antoine BAZIN, Didier FLAMME et Philippe NEIRAS.
Philippe MOURNIAC, directeur de l'équipe de France olympique, quitte ses fonctions et la FFVoile au 31 décembre 2024.

Projets Sportifs Fédéraux (PSF)

L'enveloppe 2024 allouée par l'Agence Nationale du Sport est de 1 159 000 € dont 181 600 €.
La direction technique a géré ce dossier aux côtés de la vie fédérale, la complémentarité entre les services est excellente

Délégation Interministérielle aux Grands Evénements Sportifs (DIGES)

Nous avons pu accompagner plusieurs clubs pour l'obtention de subvention exceptionnelle pour l'organisation de grands événements 2024 :

- Le Yacht Club de la Grande Motte pour l'organisation du Championnat du monde Nacra 17 et Championnat d'Europe 49er et 49er FX
- Le Hyères Kitesurf Association pour l'organisation du Championnat du monde de Kitefoil

Perspectives 2025

2025 sera marquée par le lancement d'une nouvelle préparation olympique et la ré écriture des lettres de mission des Cadres Techniques Sportifs.

RAPPORT D'ACTIVITES 2024
COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE

Romain GAUTIER
Président de la Commission

1. LA GESTION DES ARBITRES

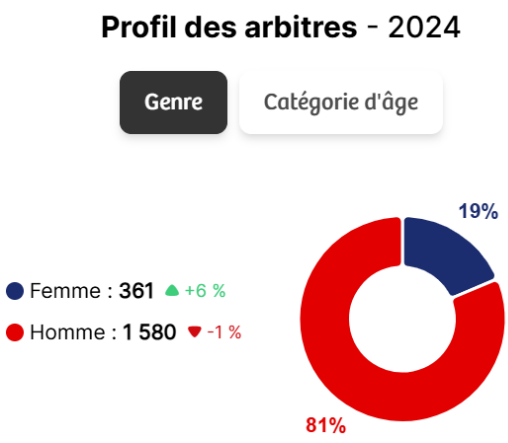
1.1 Les réunions de la Commission Centrale d'Arbitrage

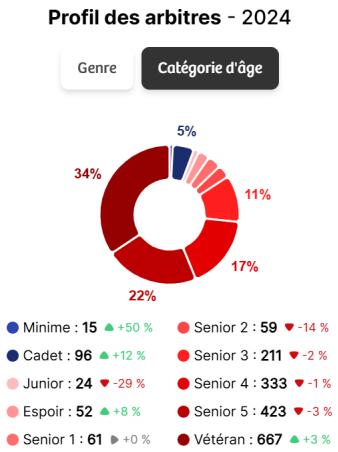
La Commission Centrale d'Arbitrage s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2024 dont une session en présentiel en décembre.

1.2 Le nombre d'arbitres régionaux, nationaux et internationaux en activité par qualification (un arbitre peut avoir plusieurs qualifications)

Niveau	Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Juge Expression	Contrôleur course au large	Directeur de course FFVoile	Total
Régional	570	235		23	14			842
National	138	88	51	36	6	33	10	360
National Stagiaire	19	13	14	10	19	5		80
International	12	17	9	8				46

Ce qui correspond à 15494 journées arbitrées en 2024 (toutes qualifications y compris arbitres de club).





1.3. La liste des Arbitres de haut niveau (liste ministère des Sports)

Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Total
13	10	5	3	31

1.4 Les nouvelles qualifications délivrées

Niveau	Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Contrôleur course au large	Total
National	7	1	3	2	3	16

2. LES DESIGNATIONS DES ARBITRES

2.1 Les désignations des arbitres

Le groupe en charge des désignations des arbitres a statué sur les souhaits exprimés par les arbitres pour les compétitions de grade 4 à W ou à convention d'arbitrage. De plus, la CCA a assuré le suivi des désignations tout au long de l'année, afin d'adapter les équipes d'arbitres aux besoins des organisateurs.

Compétitions de grade 4 à W	Journées d'arbitrage
549	6516

2.2 Les conventions d'arbitrage

La CCA a proposé au Bureau Exécutif une liste de 30 compétitions soumises à convention d'arbitrage qui a été votée par le BE en janvier et mars 2024.

2.3 Gestion des souhaits d'arbitrage

L'interface web mis à disposition des arbitres, des organisateurs et des Commissions Régionales d'Arbitrage par la CCA continue à être bien utilisé, ce qui a donné lieu pendant l'année à l'envoi de plus de 6908 mails dont :

- 3801 mails de désignation aux arbitres et organisateurs,
- 804 mails de nomination,
- 2303 mails alertant les clubs sur une absence d'arbitre pour arbitrer leur compétition.

3. LA FORMATION

3.1 La formation initiale et continue

La formation initiale s'est déroulée en novembre 2024 à la FFVoile.
Elle a réuni 23 stagiaires dont 9 juges, 5 comités techniques et 9 comités de course.
Une formation Umpire s'est également tenue sur le CF MR Féminin avec 3 stagiaires.
Concernant la formation continue, près de 110 arbitres ont été conviés en janvier 2024 à la maison du Handball, ce chiffre important est lié au rattrapage des années Covid.

3.2 Les évaluations nationales d'arbitres nationaux stagiaires

La CCA remercie les nombreux évaluateurs qui ont permis aux arbitres stagiaires d'être évalués au long de l'année, en vue d'obtenir leur qualification nationale. Cette liste a été consolidée et les évaluateurs ont été nommés pour 4 ans
Nombre d'évaluations réalisées :

Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Total
27	7	11	6	51

3.3 La formation internationale

Nombre d'arbitres en formation internationale :

Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Total
4	4	3	4	15

3.4 L'action « Arbitres au féminin pluri-elles »

2 sessions de formation a été organisée par la CCA avec 25 candidates dans le cadre de l'action « Arbitres au féminin pluri-elles », réservée aux femmes désireuses de s'investir dans l'arbitrage, action basée sur un recrutement large, s'appuyant sur un système de formation en ligne adapté aux contraintes de temps et de disponibilité que peuvent rencontrent les femmes.
La CCA remercie les formatrices qui se rendent disponibles et dispensent une formation de qualité.
Les indicateurs montrent qu'en 2024 il y avait au total 230 arbitres femmes, ce qui représente 21% du corps arbitral. Au niveau des qualifications nationales, on observe un maintien des arbitres femmes (55 arbitres nationaux) par rapport à 2023 soit 22% des arbitres nationaux.

3.5 Les Jeunes arbitres (moins de 18 ans)

Les réunions et les constats :

- Deux réunions pour les JA avec les référents en premier puis les tuteurs ensuite pour faire le point sur leurs activités et au besoin connaître les difficultés à recruter, former, fidéliser.
- Une nouveauté 2024 avec un webinaire, ouvert à tous, consacré aux JA pour expliquer en détail le dispositif, tous les éléments nécessaires à l'encadrement et le site FFVoile qui regroupe les documents utiles.
- A la demande de certaines ligues, l'âge d'entrée dans le dispositif a été abaissé à 12 ans, en fonction de la maturité des jeunes et de la disponibilité des arbitres sur les épreuves mais demande qui reste du ressort de chaque ligue suivant leurs possibilités. De 12 à 15 ans : plutôt découverte, et de 15 à 18 ans : approfondissement-performance et facilité pour les intégrer par la suite dans le groupe « arbitre espoir ».
- De belles actions suivant les régions mais on constate toujours une dépense importante de temps et d'énergie pour mener à bien ces projets.
- Quelques entraîneurs commencent à percevoir l'utilité de la participation des coureurs à l'arbitrage mais le chemin est encore long.
- Les avis des JA sont toujours très positifs après leur passage dans le dispositif en exprimant leur satisfaction à avoir pu participer à l'arbitrage et leur permettre de se sentir plus à l'aise ensuite dans leur pratique sportive. Mais les études prennent souvent le pas sur l'arbitrage et nous en perdons certains à leur majorité.

Au Niveau National :
- Vingt jeunes ont participé à des championnats en 2024
- Bien encadrés, ils sont appréciés et savent se rendre utiles
- Pour la 2ème année, lors du Championnat de France Extrême Glisse à Dunkerque, il y a eu une prise en charge des JA par un BAFA le soir jusqu'au matin, ce qui libère l'arbitre et simplifie les responsabilités.
- Une 1ère en 2024 avec l'accueil du Championnat de France Habitable UNSS lors du GPEN grâce à la convention entre les parties concernées. Six équipages représentants 6 académies sont venus se confronter à la flotte des J80 durant l'épreuve. L'expérience a été satisfaisante pour tous et sera renouvelée en 2025.

En région :
- Les actions JA se retrouvent souvent sur des épreuves locales ou de courte durée (déplacements et responsabilité simplifiés)
- Sur tous types de régates (en flotte, match race) et de supports (dériveurs, windsurf, habitables, catamarans)
- Dans quelques ligues, des jeunes arbitres ont passé le cap et sont devenus régionaux ou même nationaux. Une jolie passerelle pour augmenter le nombre de nos arbitres FFVoile.

Les Atouts :
Documents et liens sur site FFVoile :
- Le lien permet aux jeunes de s'inscrire en direct mais il faut que les CRA confirment l'inscription.
- Les documents sont une référence et une base de travail pour les ligues.
- Avantage avec « Parcours Sup » pour la continuité du dispositif.

La FFVoile et l'UNSS :
- La liaison UNSS-FFVoile s'étend petit à petit dans plusieurs ligues et des actions communes avec le professeurs EPS se font jour pour la formation des Jeunes Officiels-Arbitres UNSS.
- Les épreuves officielles UNSS sont arbitrées conjointement entre arbitres FFVoile et enseignants EPS.
- Davantage de travail en commun entre l'UNSS et les arbitres FFVoile pour la formation et l'évaluation des Jeunes Arbitres.

Les JA et le Pôle Espoir :
- Des envies de la part des jeunes pour intégrer le dispositif mais une complexité d'organisation ensuite pour les arbitrages de régates avec le programme déjà chargé de leurs compétitions.
- Cependant des « graines » sont semées et on les retrouvera peut-être dans quelques années.

« L'arbitre de demain » :

- Il faut continuer à fidéliser les JA d'une année sur l'autre en les relançant par des invitations sur des épreuves « intéressantes » pour tout poste d'arbitrage. Ils sont souvent demandeurs mais aussi timides…
- Vérifier leur inscription sur le site fédéral pour chaque régate arbitrée afin d'avoir un historique de leur activité.
- Les inviter à travailler la formation théorique avant leur majorité pour faciliter leur passage à la qualification d'arbitre espoir régional.

Les chiffres Jeunes arbitres 2024

2020	2021	2022	2023	2024
68	44	51	89	77

3.6 Les arbitres Espoirs (18-30 ans)

La CCA a commencé en 2022 une opération sur les arbitres espoirs (arbitres entre 18 et 30 ans). Cette opération consiste à les aider soit à passer de jeune arbitre à arbitre régional soit de faciliter l'entrée de jeunes coureurs dans une formation d'arbitre régional.
Plusieurs arbitres régionaux espoirs (Comité de Course, Juge) ont pu être désigné sur des compétitions nationales (Spi Ouest France, Championnat de France Espoirs flotte collective).
L'objectif est de continuer la montée en puissance de ce dispositif pour intégrer de plus en plus de jeunes dans l'arbitrage.
Une session de formation a été organisée totalisant 40 candidats en octobre, 11 ont déjà validés le test du tronc commun. Un accompagnement renforcé avec des tuteurs dans les ligues est mis en place.

4. LES DOCUMENTS DE COURSE

La CCA, conformément à son règlement, assure son rôle de conseil auprès des organisateurs, du pole pratiques sportives et des arbitres pour la rédaction des différents documents de course. C'est ainsi que de nombreux avis de course et instructions de course de compétitions majeures (Championnats de France, compétitions soumises à convention d'arbitrage, etc.) ont été relus, mis en conformité avec les différents règlements et les règles de course, et validés par la CCA.

5. LA COMMUNICATION

5.1 L'information

4 newsletters arbitres ont été diffusées par mail à tous les arbitres quelques soit la qualification ou le niveau, aux commissaires aux résultats ainsi qu'aux Présidents des Commissions Régionales d'Arbitrage, aux membres du Conseil d'Administration de la FFVoile et aux Présidents de Ligue.
Des informations ciblées par mail ont été mises en place pour informer les arbitres de la publication de nouveaux documents d'arbitrage sur la page Arbitrage du site de la FFVoile.

5.2 Traduction de documents

Un grand merci au groupe de traduction qui a travaillé fort pour la traduction des nouvelles RCV 2025-2028. Malgré une livraison tardive par WS et des modifications de dernière minutes, la traduction a pu être livrée à temps pour les impressions. Les autres documents sont en cours.

5.3. Les réseaux sociaux

L'arbitrage continue à être présent sur les réseaux sociaux (Facebook) avec une page FFVoile Arbitres dynamique et alimentée tant par les membres de la Commission Centrale d'Arbitrage que par les envois des arbitres sur le terrain.

Publications Facebook	Abonné(e)s	Visites de la page
27	1890	3500

5.4. Site Internet

Le site internet de l'arbitrage a été alimenté tout au long de l'année avec sa nouvelle architecture plus proche des attentes avec des nouveautés qui ont été mises en place.

5.5. Webinaires

6 webinaires ont eu lieu durant l'année sur différents thèmes. Les thématiques étaient entre autres l'arbitrage semi-direct ou direct, les bouées géostationnaires, l'utilisation de l'outil Jurydecisions et la conciliation. Ces webinaires ont été enregistrés et sont visionnables sur le site internet de l'arbitrage.

6. DOTATIONS ARBITRES NATIONAUX

Une nouvelle dotation 2024 a été envoyée à tous les arbitres nationaux.
Elle se composait d'un polo arbitre et d'un chapeau.

7. ELECTION DES REPRESENTANTS ARBITRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La loi sur la gouvernance dans le sport votée en 2022 a pour la première fois été appliquée en 2024 : Les fédérations devaient faire élire par leurs pairs au minimum un représentant des arbitres qui siègera au conseil d'administration. La FFVoile a choisi d'élire une Femme et un Homme. Il y a eu au total 3 candidates et 6 candidats et les élus sont Corinne Aulnette (ligue Sud) et Guy Toureaux (ligue Bretagne). Ce vote a eu lieu fin novembre par voie électronique et nous avons obtenu une forte participation à cette élection (près de 65%).

8. PLAN D'ACTION DE LA CCA

Tous ces éléments sont regroupés et développés dans un plan d'action que la CCA a mis en place en 2022. 161 actions sont réparties dans les différentes thématiques, 50 % des actions ont été réalisées, 29% ont été partiellement réalisées, 21 % restent à réaliser.

RAPPORT D'ACTIVITES 2024
JURY D'APPEL

Yoann PERONNEAU
Président du Jury d'Appel

COMPOSITION

Le Jury d'Appel est composé de 8 membres + 2 invités :

- Yoann PERONNEAU, Président
- Bernard BONNEAU, Vice-Président (membre de droit en tant que membre du RRC de WS)
- Bernadette DELBART, Secrétaire
- Bertrand CALVARIN, François CATHERINE, Patrick CHAPELLE, Sylvie HARLÉ, Christophe SCHENFEIGEL
- Thomas LE FRECHE, invité du 23/07/2024 au 22/07/2025
- Corinne AULNETTE, invitée du 02/09/2024 au 01/09/2025

Secrétaire FFVoile mise à disposition du Jury d'Appel à temps partiel : Cécile VENUAT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

APPELS 2024

Appel et décision	Epreuve	Résumé	Règles impliquées
2024-01 27/05/2024	Championnat de Martinique	En affichant les convocations à 14H48, pour une heure limite de dépôt des réclamations à 15H10 et en convoquant les coureurs à 15H10, le jury de l'épreuve respecte les procédures requises par l'IC 17.3 ainsi que la RCV 63.2	RCV 63.3(b), R 4.4 et IC 17.3
2024-02 06/06/2024	Solo Guy Cotten - Etape 1	La réparation de FRA 27 est modifiée comme suit : FRA 27 se voit attribuer les points de la troisième place pour la course 3 soit 15 points sans modification des scores des autres bateaux conformément à RCV A6.2	RCV 62.1(b), 64.3, 66.1 et A6.2
2024-03 23/08/2024	Grand Prix du Crouesty 2024	La décision du jury est cohérente avec ces faits	RCV 63.2
2024-04 22/08/2024	Engie Kite Tour Etape 1	Les exigences de la RCV 63.6 ont été satisfaites (liaison visio pour instructions). Les parties ont donc été informées et les exigences de la RCV 65 satisfaites.	RCV 63.6 et 65.1 ; IC 3
2024-05 10/07/2024	Les Voiles d'Antibes	Contestation d'une décision de non recevabilité selon RCV 61.2(b) d'une réclamation incomplète déposée en ligne, fondée sur la prétention d'une mauvaise transmission	RCV 44.1(b), 60.3(a)(1), 61.2 et 63.5
2024-06 12/10/2024	Championnat de France Espoirs Solitaires Doubles Equipages	Contestation de décision du jury (conclusion non conforme aux faits établis)	RCV 11 et 16.1
2024-07 19/12/2024	Voiles d'Automne de Saint-Tropez	Lorsque l'information aux concurrents est exclusivement prévue par un tableau officiel en ligne, un concurrent ne peut prétendre ne pas avoir été informé d'une convocation à une instruction au motif qu'il n'a pas reçu de notification par courriel. S'il est absent à l'instruction et demande ensuite une réouverture de celle-ci sans apporter une nouvelle preuve significative, c'est à juste raison que le jury rejettera sa demande	RCV 63.2, 63.3(b), 66.1 et IC 17.2

STATISTIQUE APPELS

En 2024 il n'y a eu que 7 appels dont un en fin de saison.

	Nombres d'appel	Moyenne durée instruction	Durée mini	Durée maxi semaines/mois
2024	**7**	**9 semaines (2 mois)**	**5 semaines**	**14 semaines (3 mois)**
2023	9	10 semaines (2,5 mois)	4 semaines	20 semaines (4 mois ½)
2022	4	17 semaines (4 mois)	10 semaines	30 semaines (7 mois)
2021	3	8 semaines (2 mois)	4 semaines	12 semaines (3 mois)
2020	0			
2019	13	12 semaines (3 mois)	4 jours	32 semaines (8 mois ½)
2018	6	9 semaines (2 mois)	5 semaines	12 semaines (3 mois)
2017	5	9 semaines	5 semaines	20 semaines (4 mois ½)
2016	15	13 semaines	2 semaines	37 semaines (8 mois)
2015	11	13,5 semaines	6 semaines	19 semaines (4 mois)
2014	11	18 semaines	6 semaines	38 semaines (8 mois ½)

Bien que l'objectif du Jury d'Appel soit d'être efficace, la gestion des instructions n'est soumise à aucune échéance, en dehors d'un temps raisonnable ou d'une décision en urgence. Chaque cas est différent. Avant tout c'est la qualité du travail qui doit être recherchée et ceci dans l'intérêt de l'institution.

FONCTIONNEMENT DU JURY D'APPEL

La réunion annuelle en présentielle du Jury d'Appel s'est tenue le 15 décembre 2024 au Siège de la FFVoile, rue Henri Bocquillon, Paris.
Cette réunion a été l'occasion de finir d'instruire l'appel 2024-07, et de faire le bilan des appels jugés en 2024, du fonctionnement du jury d'appel et des groupes de travail (« GT »).

RÉFLEXIONS SUR LES APPELS JUGÉS EN 2024

Il ressort des appels traités en 2024 deux thématiques nouvelles qui posent problèmes pour la gestion des réclamations et des instructions, et qui sont sources potentielles d'appels :

- l'utilisation de tableaux officiels et de dispositifs de dépôt des réclamations en ligne (voir Appels 2024-05 et 2024-07), qui nécessitent d'apprendre le fonctionnement de nouveaux outils de la part des coureurs et des jurys ;
- les instructions en distanciel (voir Appels 2024-03 et 2024-04), qui nécessitent des conditions techniques minimum pour un bon déroulement.

Le Jury d'Appel a fait part de ce constat ainsi que de ses recommandations à la CCA.

[GT] RÈGLES ET INTERPRETATIONS

Le Jury d'Appel a participé en 2024 à la relecture de la traduction des nouvelles RCV 2025-2028. La traduction de la définition de « *partie* » a été modifiée comme proposé en 2023.
À la suite des discussions portant sur la composition du jury lors de l'Appel 2023-03, et au nouveau Règlement Technique des Pratiques Sportives Compétitives de la FFVoile, une proposition de prescription nationale a été proposée pour la règle 91(a), qui est intégrée dans les nouvelles RCV :

91 JURY
Un jury doit être
(a) un jury désigné par l'autorité organisatrice ou le comité de course (une autorité nationale peut prescrire un nombre minimum de membres du jury pour des compétitions spécifiques sous sa juridiction) ;

(*) Prescription de la FFVoile à la règle 91(a) (Nombre minimal de membres du jury)

Le jury doit être composé d'un nombre minimal de membres conforme aux dispositions des règlements fédéraux de la FFVoile, sauf dérogation accordée par la FFVoile.

Enfin, à noter que les différents délais relatifs aux appels prévus à l'annexe R ont été réduits de 15 à 7 jours dans les nouvelles RCV. Les courriers types ont été mis à jour en conséquence.

[GT] JURISPRUDENCE – CAS FRANÇAIS

Le livret de jurisprudence FFVoile a été actualisé conformément aux nouvelles RCV 2025-2028, et pour inclure les cas jugés en 2024.

[GT] OUTILS DE COMMUNICATION

Les appels sont instruits via une plateforme de travail collaboratif dont s'est doté le Jury d'Appel : « Confluence ». Bien que l'outil « Confluence » donne satisfaction, sa prise en main par les nouveaux membres ou invités du Jury d'Appel n'est pas évidente. Il est proposé pour 2025 de tester l'outil « Google Docs » sur un appel.
D'autre part, le Jury d'Appel s'est réuni en distanciel pour l'instruction de l'appel 2024-02. L'utilisation de la visioconférence a permis des échanges de qualité et une résolution plus rapide de l'appel, et sera renouvelée pour les cas qui le nécessitent.
Enfin, le site web du Jury d'Appel a connu diverses améliorations de présentation. Il est proposé pour 2025 de structurer les archives des appels dans un tableau, incluant résumé et règles impliquées, afin de permettre aux visiteurs de rechercher des cas de manière simplifiée.

RAPPORT D'ACTIVITES 2024
COMMISSION MEDICALE

Pierre-Yves GUILLEMOT
Président de la Commission et Médecin Fédéral

Mandature 2021-2024 :

La Commission Médicale de la FFVoile est composée de trois groupes de travail :

Groupe voile légère/voile olympique : les médecins des 5 pôles français (Pôle France, Pôle Espoir, Dispositifs Régional ou Territorial d'entrainement), dont le médecin des équipes de France et le masseur-kinésithérapeute fédéral national.

Groupe Course au Large : les médecins « habilités FFVoile » pour le suivi des Courses au large. Un membre est intégré à l'association des directeurs de course au large. Trois autres confrères sont invités permanents aux travaux de la CoMed FFVoile: médecin sur Lorient Grand Large, un membre (secrétaire) de la Société française de Médecine Maritime qui participe, entre autres, à l'évolution des formations (PSMer, FMH, Survie World Sailing), médecin titulaire d'un diplôme d'urgentiste exerçant à l'hôpital de Quimper.
La consœur médecin du pôle de La Rochelle a été nommée par le CNOSF coordonnatrice médicale pour les J.O. sur le site de MARSEILLE. Le confrère médecin du pôle de Marseille a été nommé médecin des équipes de France de voile.

Groupe « missions transversales » : le médecin en charge de la SMR, notre correspondant World Sailing / santé, handi-voile, un responsable de la veille juridique en particulier en termes de règlement national et international et du suivi et de l'évolution du Livret du Sportif Partagé.
Ce dispositif permet de couvrir l'ensemble des activités et compétences médicales et des demandes médicales sur l'ensemble du territoire.

Le secrétariat, l'instruction des dossiers et le suivi sont assurés par Catherine Robichon.

Fonctionnement :

Chaque groupe de travail intervient en relation avec le président de la Commission Médicale et la Direction Technique Nationale (DTN) ou le Directeur des Equipes de France et les cadres concernés par secteur d'intervention.

Une réunion physique à minima mensuelle et hebdomadaire par téléphone entre le Président de la Commission Médicale, la secrétaire de la Commission Médicale (CoMed) et si besoin, le Président de la FFVoile et le Directeur Technique National (DTN). Les principales résolutions sont actées.

Le Président de la CoMed a participé au nom de la FFVoile à la Conférence Médicale Interfédérale organisée par le CNOSF, aux webinars de formations et au Congrès annuel de la Fédération Française de Médecine du Sport et de l'Effort Physique.
Le Président de la CoMed est membre de l'Association Nationale des Médecins Fédéraux.

Outre des réunions régulières en visio ou téléphone en fonction de l'actualité, les membres de la CoMed FFVoile se sont réunis en sessions plénières à 2 reprises (dont une en visio) au siège de la Fédération au cours de l'année 2024.

Les membres de la CoMed sont informés des moyens d'informations médicales fédérales disponibles sur le site FFVoile ainsi que l'accès à l'archivage des textes règlementaires et législatifs.

Les procédures de décisions concernant les déplacements des médecins et kinésithérapeutes sur les manifestations FFVoile ont été mises à jour conformément au règlement intérieur fédéral.

Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) :

La CoMed et le staff technique ont pris acte d'un relatif relâchement dans l'observance de la SMR par les athlètes, Ce qui pouvaient être rapproché des modifications des dates de publication des listes ministérielles des sportifs de haut niveau (SHN), des dates de vacances scolaires et donc des possibilités de réalisations des bilans.
Le DTN a relancé les structures pour ce point. Les structures semblent avoir été réactives et le pourcentage de bilans réalisés s'est nettement amélioré.

Le Professeur Olivier Castagna, réglementairement en charge de la SMR transmet à l'AG un rapport précisant les résultats par catégories d'athlètes, les pôles et les supports concernés, ainsi que les coûts probables.

Certificat de non contre-indication à la pratique :

Au-delà de la surveillance médicale réglementaire, la CoMed FFvoile est régulièrement sollicitée et répond pour avis sur des Certificats de non contre-indication à la pratique (épilepsie, troubles visuels, prises de médicaments, déficiences diverses ou handicaps, …).
Afin d'argumenter des réponses qui se veulent pérennes, plusieurs spécialistes ont été sollicités.

Kiteboard, Fun board et supports à foils :

Poursuite du travail de prévention et équipement en matériels spécifiques avec la présidente de la commission glisse.
Validation par la CoMed d'un protocole de gestes d'urgences (avec matériel adapté embarqué).
Demande faite aux masseurs kinésithérapeutes (MK) pour des restitutions d'interventions mieux exploitables conformément au décret d'actes des M.K. Ceci pour une meilleure traçabilité et suivi des pathologies en particulier traumatiques afin de mieux identifier les manifestations potentiellement accidentogènes.
Tous les éléments sont consultables sur le site de la FFV (rubrique médicale ou commission glisse).
Dans le même domaine et comme convenu l'année passée, les Dr Yves Lambert et Thierry Charland ont produit un questionnaire destiné à l'encadrement en cas de traumatisme en navigation avec suspicion de commotion cérébrale. Le document a été remis à la Direction Technique.

Suivi voile légère/voile olympique :

La CoMed est désormais destinataire des diplômes (titre exact, lieu de délivrance, date), attestation d'assurance, inscription au Conseil de l'Ordre et autres qualifications écrites des intervenants (médecins, kinés, …) auprès des athlètes.
Ce dispositif permet de disposer d'un fichier valide des Kinésithérapeutes en CDI et vacataires.

Courses au large :

Le suivi médical des courses est assuré par les membres du groupe de travail « Course au Large » de la CoMed.
Le LSP a été amélioré à cet effet.

La CoMed poursuit son travail d'habilitation des médecins de course, médecins référents, médecins adjoints et médecins stagiaires pour les courses RSO 0, RSO 1 et RSO 2 (médecin recommandé), le règlement médical fédéral est en cours d'évolution pour ce point.
Poursuite de la campagne de recrutement pour étoffer l'équipe des médecins de course au large.
Un séminaire de formation des médecins de courses au large a été organisé à LORIENT (CRF KERPAPE) le 29mars 2024.
Le groupe Course au large est régulièrement sollicité pour avis sur des équivalences de diplômes médicaux pour les navigants. Le docteur Lambert a établi un tableau très utile à ce sujet.

Informatique :

Le livret du sportif partagé a été actualisé cette année (évolution du langage informatique), une visio de formation a été organisée, il reste à finaliser la partie épidémiologie.
Plusieurs utilisateurs voudraient voir évoluer ce système vers un outil plus proche de ce qu'ils utilisent dans les autres fédérations sportives.
La prochaine année verra une évolution en adoptant le logiciel ASKAMON pour le SMR et la Course au large, les formations et tutoriels seront diffusés.

Société Française de Médecine Maritime.
Le Docteur Fimbault représente la CoMed au sein de cette instance.

World Sailing :
Participation de Dr Destrubé à la commission de sécurité de World Sailing concernant l'accidentologie des supports à risque.
Un lien a été transmis aux membres de la CoMed concernant les déclarations d'événements indésirables.

Lutte contre le dopage :

Poursuite des échanges avec la direction technique et les cadres concernés pour faire suite au questionnaire du ministère renseigné en entre 2022 et 2024.

Voile Santé :

Poursuite de la collaboration avec la commission développement en charge du Sport Santé. Une nouvelle plaquette a été produite en collaboration avec la CoMed.

Congrès, travaux :

Le projet proposé par Bertrand GUILLO en partenariat avec l'Université d'Aix Marseille concernant l'accidentologie sur les supports à haute inertie est en sommeil. La FFV n'a pas été destinataire du projet de convention demandé.
Dans cette perspective et celle d'autres travaux, un budget de 5000€ est demandé sur le prévisionnel de la CoMed FFVoile.

Propositions pour l'année 2025 :

Poursuite des efforts d'optimisation de contribution des athlètes et encadrants au SMR en partenariat avec les pôles et la D.T.N.

Corréler la chronologie des examens du SMR aux exigences ministérielles et à la faisabilité par les structures dans l'intérêt des athlètes. Evolution du règlement médical fédéral en conséquence.

Travailler en pleine collaboration, complémentarité et confiance avec les équipes techniques pour accompagner nos athlètes pour 2025 et pour la relève.

Participer à la cellule fédérale de prévention de toutes les violences observées en pratiques sportives.

Etoffer nos équipes médicales et paramédicales pour tous supports à tous niveaux.

Renforcer la sécurité sur les manifestations à risques accidentogènes (nouvelle glisse à foils) en particulier grâce à une amélioration de l'exploitation des données épidémiologiques du LSP.
Suivi de la préconisation de la possession d'un certificat PSMer à jour pour les encadrants de manifestations accidentogènes.

Favoriser la participation à des congrès et réalisation de travaux scientifiques relatifs à la pratique de la voile sous toutes ses formes.

Renforcer les aspects médicaux des actions sport-santé en partenariat avec les cadres techniques en charge du dossier.

Concernant les supports informatiques en particulier pour la Course au large et le SMR : participation active à la finalisation du logiciel Askamon et à sa prise en main par les confrères utilisateurs.

Enfin les membres de la CoMed FFVoile, par la voix de son président, soulignent les bonnes relations avec la présidence de la FFVoile et son staff ainsi qu'avec la Direction Technique et souhaitent sa pérennisation.